



Second Session
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Special
Senate Committee on*

Aging

Chair:

The Honourable SHARON CARSTAIRS, P.C.

Monday, February 11, 2008
Monday, March 3, 2008 (in camera)

Issue No. 4

Sixth and seventh meetings on:
Special study on aging

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-neuvième législature, 2007-2008

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur le*

Vieillessement

Présidente :

L'honorable SHARON CARSTAIRS, C.P.

Le lundi 11 février 2008
Le lundi 3 mars 2008 (à huis clos)

Fascicule n° 4

Sixième et septième réunions concernant :
L'étude spéciale sur le vieillissement

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE SPECIAL SENATE COMMITTEE
ON AGING

The Honourable Sharon Carstairs, P.C., *Chair*
The Honourable Wilbert J. Keon, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Chaput	Keon
Cools	* LeBreton, P.C.
Cordy	(or Comeau)
* Hervieux-Payette, P.C.	Mercer
(or Tardif)	Stratton

*Ex officio members

(Quorum 3)

LE COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL
SUR LE VIEILLISSEMENT

Présidente : L'honorable Sharon Carstairs, C.P.
Vice-président : L'honorable Wilbert J. Keon
et

Les honorables sénateurs :

Chaput	Keon
Cools	* LeBreton, C.P.
Cordy	(ou Comeau)
* Hervieux-Payette, C.P.	Mercer
(ou Tardif)	Stratton

*Membres d'office

(Quorum 3)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 11, 2008
(7)

[English]

The Special Senate Committee on Aging met this day at 12:36 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Senator Carstairs, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carstairs, P.C., Cools, Cordy, Keon, Mercer and Stratton (6).

In attendance: Julie Cool, Philippe Le Goff and Havi Echenberg, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The Official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 1, 2007, the committee continued consideration of the implications of an aging society in Canada. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1)

WITNESSES:*Statistics Canada:*

René Morissette, Assistant Director, Research Business and Labour Market Analysis Division;

Garnett Picot, Director General, Socio-Economic and Business Analysis;

Ted Wannell, Assistant Director, Labour and Household Analysis Division.

As individuals:

John Myles, Canada Research Chair and Professor of Sociology, University of Toronto;

Derek Hum, Professor of Economics, University of Manitoba.

Human Resources and Social Development Canada:

Maxime Fougère, Assistant Director, Labour Market Research and Forecasting.

Informetrica Limited:

Richard Shillington, Senior Associate.

Women Elders in Action (by videoconference):

Alice West, Chair;

Elsie Dean, Researcher;

Jan Westlund, Coordinator.

The chair made a statement.

Mr. Picot, Mr. Morissette, Mr. Wannell and Mr. Fougère each made a presentation and, with Mr. Myles, answered questions.

At 1:57 p.m., the committee suspended.

At 2:04 p.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 11 février 2008
(7)

[Traduction]

Le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement se réunit aujourd'hui, à 12 h 36, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Sharon Carstairs, C.P. (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Carstairs, C.P., Cools, Cordy, Keon, Mercer et Stratton (6).

Aussi présents : Julie Cool, Philippe Le Goff et Havi Echenberg, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 1^{er} novembre 2007, le comité poursuit son examen des implications du vieillissement de la société au Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Statistique Canada :*

René Morissette, directeur adjoint à la recherche, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail;

Garnett Picot, directeur général, Analyse socioéconomique et commerciale;

Ted Wannell, directeur adjoint, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et des enquêtes sur le travail.

À titre personnel :

John Myles, Chaire de recherche du Canada et professeur de sociologie, Université de Toronto;

Derek Hum, professeur de sociologie, Université du Manitoba.

Ressources humaines et Développement social Canada :

Maxime Fougère, directeur adjoint, Prévisions et recherche sur le marché du travail.

Informetrica Limited :

Richard Shillington, conseiller délégué principal.

Women Elders in Action (par vidéoconférence) :

Alice West, présidente;

Elsie Dean, attachée de recherche;

Jan Westlund, coordonnatrice.

La présidente fait une déclaration.

MM. Picot, Morissette, Wannell et Fougère font chacun un exposé puis, aidés de M. Myles, répondent aux questions.

À 13 h 57, la séance est interrompue.

À 14 h 4, la séance reprend.

Mr. Hum, Mr. Shillington, Ms. West and Ms. Dean each made a presentation and answered questions.

At 3:32 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, March 3, 2008
(8)

[English]

The Special Senate Committee on Aging met in camera this day in, at 12:35 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Senator Carstairs, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carstairs, P.C., Chaput, Cools, Cordy, Keon and Mercer (6).

In attendance: Julie Cool and Michael Toye, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 1, 2007, the committee continued consideration of the implications of an aging society in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain for the in camera session.

It was agreed that the committee adopt the interim draft report entitled *Issues and Options for an Aging Population*, and that the chair and deputy chair be empowered to make any editorial and grammatical changes required prior to the tabling the report in the Senate.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee proceeded to discuss a draft agenda.

At 1:22 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

M. Hum, M. Shillington, Mme West et Mme Dean font chacun un exposé puis répondent aux questions.

À 15 h 32, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 3 mars 2008
(8)

[Traduction]

Le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement se réunit aujourd'hui à huis clos, à 12 h 35, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Sharon Carstairs, C.P. (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Carstairs, C.P., Chaput, Cools, Cordy, Keon et Mercer (6).

Aussi présents : Julie Cool et Michael Toye, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 1^{er} novembre 2007, le comité poursuit son examen des implications du vieillissement de la société au Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine l'ébauche d'un rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à rester dans la salle pendant la séance à huis clos.

Il est convenu que le comité adopte l'ébauche de rapport intitulée *Enjeux et options pour une population vieillissante*, et que la présidente et le vice-président soient autorisés à corriger les erreurs de frappe et d'ordre stylistique avant le dépôt du rapport au Sénat.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine son ébauche d'ordre du jour.

À 13 h 22, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Keli Hogan

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 11, 2008

The Special Senate Committee on Aging met this day at 12:36 p.m. to examine and report upon the implications of an aging society in Canada.

[English]

Senator Sharon Carstairs (*Chair*) in the chair.

The Chair: Good afternoon. Additional senators will be joining us. There are significant travel problems across the country, with delayed flights and so forth. However, we do not want to hold up the panel any longer.

This afternoon, we have with us Garnett Picot, Director General, Socio-Economic and Business Analysis, Statistics Canada, and he will be our first speaker. Also at our table today is René Morissette, Assistant Director, Research Business and Labour Market Analysis Division, Statistics Canada; Ted Wannell, Assistant Director, Labour and Household Analysis Division, Statistics Canada; and John Myles, Canada Research Chair and Professor of Sociology, University of Toronto.

Welcome to all of you. We have been engaged in the Special Senate Committee on Aging, examining the implications of an aging society in Canada. Today, we hope to focus on retirement and income issues, and so we will with Mr. Picot.

Garnett Picot, Director General, Socio-Economic and Business Analysis, Statistics Canada: Mr. Morissette and I will make this presentation jointly. We will start with the wealth and income position of the retirement and pre-retirement population. Briefly, we will talk about the extent to which income levels and replacement rates are maintained as people age up to age 75; what is the difference between those who start with high earnings and those who start with low earnings, and how are more recent retirement cohorts faring, compared to earlier groups of retirees. Then, René Morissette will talk about the wealth position of older Canadians over the last 15 to 20 years.

By replacement rate we mean the family income of someone at say age 75, relative to their family income at age 55. If their income was exactly the same at 75 as at 55 the replacement rate would be one. If it was 15 per cent lower, the replacement rate would be 0.85. We are using family income as a concept here because we are interested in the welfare of these individuals.

For data reasons, we excluded people earning less than \$10,000 at age 55. We do not include the very poor here. We do not have people with very low earnings. The way to think about this research is, we are focusing on the levels of income and

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 11 février 2008

Le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement se réunit aujourd'hui, à 12 h 36, pour examiner, en vue d'en faire rapport, les incidences du vieillissement sur la société canadienne.

[Traduction]

Le sénateur Sharon Carstairs (*présidente*) occupe le fauteuil.

La présidente : Bonjour. D'autres sénateurs vont se joindre à nous. C'est assez difficile de se déplacer aujourd'hui, un peu partout au pays; il y a des vols en retard, et ainsi de suite. Nous ne voulons cependant pas retenir les témoins plus longtemps.

Nous recevons cet après-midi Garnett Picot, directeur général de l'analyse socioéconomique et commerciale à Statistique Canada, qui va présenter le premier exposé. Nous recevons également René Morissette, directeur adjoint à la recherche, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, et Ted Wannell, directeur adjoint, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail, tous deux de Statistique Canada également. Nous accueillons aussi John Myles, qui est titulaire d'une chaire de recherche et professeur de sociologie à l'Université de Toronto.

Bienvenue à tous. Nous avons formé le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement pour examiner les incidences du vieillissement de la société canadienne. Nous souhaitons aujourd'hui aborder la question de la retraite et du revenu, et nous allons commencer par écouter l'exposé de M. Picot là-dessus.

Garnett Picot, directeur général, Analyse socioéconomique et commerciale, Statistique Canada : M. Morissette et moi allons faire l'exposé ensemble. Nous allons commencer par parler du niveau de richesse et de revenu des retraités et des préretraités. Ensuite, nous allons brièvement examiner la mesure dans laquelle le niveau de richesse et le taux de remplacement sont maintenus lorsque les gens atteignent l'âge de 75 ans, les différences entre la situation des gens qui ont des revenus élevés au départ et celles des gens qui ont des revenus faibles, ainsi que la situation des dernières cohortes de retraités par rapport aux précédentes. René Morissette va ensuite parler de l'évolution du niveau de richesse des Canadiens âgés au cours des 15 à 20 dernières années.

Par taux de remplacement, nous entendons le revenu familial d'une personne âgée de 75 ans, par exemple, par rapport à son revenu familial à 55 ans. Si le revenu de cette personne est exactement le même à 75 ans qu'il l'était à 55 ans, le taux de remplacement est de 1. Si le revenu est de 15 p. 100 inférieur, le taux de remplacement passe à 0,85. Nous utilisons le concept de revenu familial parce que nous nous intéressons au bien-être des retraités.

Pour des motifs liés aux données, nous avons exclu les personnes dont le revenu était inférieur à 10 000 \$ à l'âge de 55 ans. Notre analyse ne porte pas sur les personnes très pauvres. Les personnes ayant un revenu très faible sont exclues.

the levels of income replacement for people who had a significant attachment to the labour force at age 55; that is, they earned more than \$10,000.

The reason we decided to proceed with this study in spite of that shortfall was because we know the pension system has been fairly effective in poverty reduction and poverty prevention, by and large, but we do not know much about income maintenance of the extent to which we maintain pre-retirement lifestyles, so that is what we are focusing on.

Page 4 shows income levels as people age from age 55 to age 75 across the bottom of the chart, and the red line is the income levels of people who were age 55 in 1983. That is our cohort. You can see that income levels remain flat up to about age 60 or 61 for the top quintile. This group is the richest 20 per cent of individuals. If we focus on what happens to them during their 70s, you can see that their income falls by about 15 per cent. If you look at the people who are at the top of the income distribution when they move into retirement, the red line, their income falls by about 15 per cent by the time they are in their 70s.

If we look at the average, which is the black line in the middle, income falls about 10 per cent, and if we look at the bottom quintile, that is, poorest 20 per cent in our sample, their family income does not change as they move from age 55 to 75.

It does not change because Old Age Security, the Guaranteed Income Supplement and Canada Pension Plan replace earnings. Page 5 tells us, by age 65 and 75, what the sources of income are: people at the top of the earnings income distribution at age 55 and the bottom. For the bottom quintile, as you would expect, by age 75, 60 per cent of their income is OAS, GIS and CPP. That is where their income comes from.

In the top quintile, 40 per cent of their income is from private pensions. Investment and capital gains also plays a major role. About two-thirds of their income come from those two sources. You can see the differences in income sources across the income distribution.

Page 6 shows the replacement rates I spoke about earlier. The replacement rate among the bottom quintile is the blue line at the top. If you focus on the period during the 1970s, which is the right-hand side — again these people were age 55 in 1983 — replacement rate at age 55 by definition is one, and by the time they are in their 70s, it is about one as well.

Because OAS, GIS and CPP replace earnings, income replacement rates remain at about one for this population. The median income replacement rate is about 0.8. If you want to describe the population with one single number, you would

Ce que nous avons voulu faire dans le cadre de l'étude, c'est d'examiner le niveau de revenu et le taux de remplacement du revenu des gens dont l'activité sur le marché du travail était significative à l'âge de 55 ans, c'est-à-dire qu'ils gagnaient plus de 10 000 \$ par année.

La raison pour laquelle nous avons voulu effectuer cette étude malgré tout, c'est que nous savons que le régime de pensions a été passablement efficace pour réduire et prévenir la pauvreté, de façon générale, mais que nous ne savons pas grand-chose du maintien du revenu et du train de vie après la retraite, et c'est donc là-dessus que nous nous sommes concentrés.

La figure de la page 4 montre l'évolution du niveau de revenu entre 55 et 75 ans — dans le bas de la figure —, et la courbe rouge représente le niveau de revenu des gens âgés de 55 ans en 1983. Ce sont ces gens qui forment notre cohorte. Vous voyez que le niveau de revenu demeure stable jusqu'à 60 ou 61 ans dans le quintile supérieur. Ce groupe est constitué des 20 p. 100 des gens les plus riches. Si nous examinons leur situation après 70 ans, vous voyez que leur revenu diminue d'environ 15 p. 100. Les gens dont le revenu est le plus élevé au moment de prendre leur retraite — ceux qui sont représentés par la courbe rouge — voient leur revenu diminuer d'environ 15 p. 100 après 70 ans.

Chez les gens dont le revenu est moyen — ils sont représentés par la ligne noire au centre —, le revenu diminue d'environ 10 p. 100, et chez ceux qui forment le quintile inférieur, c'est-à-dire les 20 p. 100 les plus pauvres de notre échantillon, le revenu familial n'évolue pas entre 55 et 75 ans.

Le revenu de ces gens ne change pas parce que les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada, ainsi que le Supplément de revenu garanti remplacent leur revenu. À la page 5, vous pouvez voir les sources de revenu des gens âgés de 65 ans et de 75 ans : les gens qui avaient les revenus les plus élevés à 55 ans et ceux qui avaient les revenus les plus faibles. Quant à ceux qui appartiennent au quintile inférieur, comme on pouvait s'y attendre, lorsqu'ils ont 75 ans, 60 p. 100 de leurs revenus proviennent de la SV, du SRG et du RPC. C'est de ces sources qu'ils tirent leurs revenus.

Les gens qui composent le quintile supérieur tirent quant à eux 40 p. 100 de leur revenu de régimes de pensions privés. Les investissements et les gains en capital jouent également un rôle important. Près des deux tiers du revenu de ces gens proviennent de ces deux sources. Vous voyez que les sources de revenu varient en fonction du niveau de revenu.

À la page 6, vous voyez les taux de remplacement dont j'ai parlé tout à l'heure. Le taux de remplacement du quintile inférieur est représenté par la courbe bleue, en haut. Si vous jetez un coup d'œil sur la période pendant laquelle les gens en question ont 70 ans et plus, c'est-à-dire la partie de la courbe qui est à droite, — encore une fois, il s'agit de gens qui avaient 55 ans en 1983 — le taux de remplacement à 55 ans est par définition de 1, et, quand ces gens ont atteint 70 ans, il est toujours de un.

Comme les prestations de SV et du RPC, ainsi que le SRG remplacent les revenus d'emploi qu'ils n'ont plus, les gens de ce groupe continuent d'avoir un taux de remplacement du revenu d'environ un point. Pour ce qui est du revenu médian, le taux de

probably go to the median and see an income replacement rate of about 0.8. For the people at the top, replacement rates are 0.75 to 0.8.

These replacement rates are fairly high. Not everyone has these levels of replacement rates. About 20 per cent of the population has a replacement rate below 0.6, so some people have much lower replacement rates. If you take a look at the people in the middle of the income distribution and take a population that has basically the same income at age 55, some of them will have high income replacement rates and some will have low income replacement rates. What makes the difference? We concluded that early in the retirement years, it is mainly earnings. Those who maintain high income replacement rates have more earnings, either by themselves or with another family member. By the time they are in the 70s, it is whether they have a private pension, and investment and capital gains that distinguish high from low replacement rates.

Finally, what has happened to these replacement rates for more recent cohorts? We are now at page 8. You can see on the left-hand slide these are different cohorts. The bottom cohort, the blue one, was age 55 in 1983; the red line at the top was age 55 in 1998. You can see that the income levels are rising for the more recent people entering retirement. More recent cohorts have better incomes as they enter retirement on average than earlier cohorts for two reasons — their earnings have increased and they have more income from private pensions.

Because replacement rates are income at some age, say 70 compared to 55, earnings have risen for these more recent cohorts both at age 55 and in older years; so their income replacement rates have remained about the same. The rates have not really changed much over the last few years.

I will stop there, and Mr. Morissette will tell us about what is happening to the wealth position of these populations.

René Morissette, Assistant Director, Research Business and Labour Market Analysis Division, Statistics Canada: On page 8, we see in the left chart the median wealth of Canadians by age group excluding registered pension plans, RPPs, and the value of pension plans. Median wealth grows significantly among families headed by someone 55 and over, but they do not rise as much among the younger ones. That line is the one on the left. For data reasons, when we go back to 1984, we exclude the value of pension plans.

remplacement est d'environ 0,8. S'il s'agissait de décrire la population à l'aide d'un seul chiffre, il faudrait probablement utiliser le taux de remplacement correspondant au revenu médian, qui est d'environ 0,8. Chez les gens qui appartiennent au quintile supérieur, le taux de remplacement varie de 0,75 à 0,8.

Ces taux de remplacement sont passablement élevés. Cette situation n'est pas la même pour tous. Environ 20 p. 100 de la population ont un taux de remplacement inférieur à 0,6, ce qui veut dire qu'il y a des gens qui ont un taux de remplacement beaucoup plus faible. Si l'on jette un coup d'œil sur la situation des gens ayant un revenu moyen et qu'on choisit une population ayant grosso modo le même revenu à 55 ans, on constate que certains membres de cette population ont un taux de remplacement élevé, alors que d'autres ont un taux faible. Qu'est-ce qui explique l'écart? Nous avons conclu que, pour les premières années de la retraite, c'est surtout les gains, réalisés soit par ces gens eux-mêmes soit par un membre de leur famille. Lorsque les gens atteignent 70 ans, l'écart s'explique plutôt par les prestations de régimes de pensions privés, les investissements et les gains en capital.

Enfin, qu'en est-il des taux de remplacement des dernières cohortes? Nous sommes à la page 8. Les cohortes que vous voyez à gauche représentent différentes cohortes. Celles du bas, la bleue, représente les gens qui avaient 55 ans en 1983; celles du haut, la rouge, les gens qui avaient 55 ans en 1998. Vous voyez que le niveau de revenu des gens qui ont pris leur retraite récemment est plus élevé. Les membres des dernières cohortes ont en moyenne des revenus supérieurs à ceux des cohortes précédentes au moment de prendre leur retraite pour deux raisons : leurs gains et leurs revenus provenant de régimes de pensions privés sont supérieurs.

Comme le taux de remplacement est le résultat de la comparaison entre le revenu à deux moments différents, disons à 70 ans et à 55 ans, et comme les gains des membres des dernières cohortes étaient plus élevés tant lorsqu'ils avaient 55 ans que lorsqu'ils étaient plus vieux, les taux de remplacement sont demeurés à peu près stables. Ils n'ont pas beaucoup changé au cours des dernières années.

Je m'arrête ici, et M. Morissette va nous parler du niveau de richesse de ces populations.

René Morissette, directeur adjoint à la recherche, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada : À la page 8, vous voyez dans la figure de gauche le niveau de richesse médian des Canadiens en fonction du groupe d'âge, les chiffres excluant les régimes de pensions agréés, les RPA, ainsi que la valeur des régimes de pensions. Le niveau de richesse médian augmente de façon significative parmi les familles dont le chef a 55 ans ou plus, mais pas autant chez les familles dont les membres sont plus jeunes. Je parle de la courbe à gauche. Pour des motifs liés aux données, les chiffres concernant l'année 1984 excluent la valeur des régimes de pensions.

On the right side now, we present other wealth estimates that include the value of pension plans, and this data is available for the 1999-2005 period. Among people 55, 64, and 65 and over, there is a significant increase in wealth over the past few years.

On the next page, if we focus on retirees, people 65 and over, we see that this growth in wealth has not been uniform across segments of the wealth distribution. Specifically, median wealth grew sharply for those in the top 20 per cent of the wealth distribution. It grew also for those in the middle of the wealth distribution but stagnated over the past 20 years or so for those in the bottom 20 per cent. Growth patterns are not uniform across the wealth distribution. This pattern is also observed among the near retirees, that is, those aged 55 to 64.

On page 10, we examined the extent to which this increase in wealth has been driven by the recent increases in housing prices. That chart shows that, among the 65 plus, much of the wealth growth in the middle and top quintile was driven by increases in housing wealth. The estimates of wealth that include housing wealth and business equity are represented by the blue bars. If we exclude housing wealth and business equity, represented by the yellow bars, we see that for the middle and top quintile, a good chunk of the growth was driven by increases in housing wealth; that is, housing prices.

So far, we have focused on the wealth position of the retirees or near retirees. On page 11, we look at the younger cohorts. Specifically, we look at the pension coverage of young men over the past 20 years. This chart shows that the pension coverage of recent cohorts of young men has fallen relative to pension coverage of previous cohorts, those in the mid-1980s.

For example, the blue line shows the pension coverage of the cohort age 25-29 in 1986, that is, these people entered the labour market at age 25-29 with pension coverage of about 23 per cent. That pension coverage rose over time. The red lines show the corresponding pension coverage for the 1996 cohort which, instead of being at 23 per cent, is around 17 per cent, a drop of about 5 or 6 percentage points. Ten years later, that 1996 cohort had not converged completely to the coverage rate of the previous cohort, the 1986 cohort. We see evidence of a downward shift in the pension coverage profile of young men.

Dans la figure de droite, maintenant, vous pouvez voir une estimation incluant la valeur des régimes de pensions, et nous avons des données là-dessus pour la période de 1999-2005. Les gens âgés de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus ont connu une augmentation significative de leur niveau de richesse au cours des dernières années.

À la page suivante, si nous jetons un coup d'œil sur la situation des retraités de 65 ans et plus, nous constatons que cette augmentation du niveau de richesse n'a pas été uniforme dans l'ensemble des segments de la courbe de distribution des richesses. Plus précisément, le niveau de richesse médian a fortement augmenté chez les membres du quintile supérieur. Il a également augmenté chez les gens ayant un revenu moyen, mais il a stagné, depuis 20 ans, environ, chez les gens appartenant au quintile inférieur. La croissance a non pas été uniforme, mais elle a plutôt varié en fonction du niveau de richesse. Nous avons également observé cette tendance chez les gens arrivés près de la retraite, c'est-à-dire âgés de 55 à 64 ans.

À la page 10, la figure montre la mesure dans laquelle cette augmentation du niveau de richesse s'explique par les augmentations récentes du prix des biens immobiliers. Chez les gens âgés de 65 ans et plus, une bonne partie de l'augmentation du niveau de richesse des quintiles moyens et supérieurs est attribuable à l'augmentation de la valeur de leurs biens immobiliers. L'estimation du niveau de richesse incluant la valeur des biens immobiliers et mobiliers est représentée par les bandes bleues. Lorsqu'on exclut les biens mobiliers et immobiliers, ce que représentent les bandes jaunes, on constate qu'une bonne partie de l'augmentation du niveau de richesse des quintiles moyens et supérieurs est attribuable à l'augmentation de la valeur des biens immobiliers, c'est-à-dire à l'augmentation des prix des biens immobiliers.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons parlé que du niveau de richesse des retraités ou des personnes qui arrivent à la retraite. À la page 11, vous pouvez voir une figure qui porte sur les cohortes plus jeunes. Plus précisément, il s'agit de la participation des jeunes hommes à des régimes de pensions au cours des 20 dernières années. La figure montre que le taux de participation des dernières cohortes a chuté par rapport à celui des précédentes, c'est-à-dire celles du milieu des années 1980.

La courbe bleue, par exemple, représente la participation à des régimes de pensions de la cohorte dont les membres avaient entre 25 et 29 ans en 1986, c'est-à-dire des gens qui ont commencé à travailler entre 25 et 29 ans et dont 23 p. 100 ont cotisé à un régime de pensions. Le taux de participation a augmenté avec le temps. Les courbes rouges représentent le taux de participation correspondant pour la cohorte de 1996, qui, au lieu d'être de 23 p. 100, est autour de 17 p. 100, ce qui représente une diminution de cinq ou six points de pourcentage. Dix ans plus tard, la cohorte de 1996 n'a pas tout à fait rattrapé celle de la précédente, de 1986. Nous constatons que les données révèlent une tendance à la baisse du taux de participation des jeunes hommes à un régime de pensions.

To summarize, on page 12, among persons with some labour force attachment, as Mr. Picot mentioned, family income replacement rates vary across income distribution. The median replacement rate is around 0.75 to 0.80. If we focus on the replacement rate for those at the bottom of the income distribution, this rate is close to one, thanks mainly to the effect of public pensions. The replacement rates in the top 20 per cent are lower. About 20 per cent of families have replacement rates below 0.60.

If we look at the middle quintile of family income distribution, one quarter of families have replacement rates below 0.6. What distinguishes these families from their counterparts with higher replacement rates is earnings early in retirement — they receive relatively a lot of earnings — and private pensions later in retirement; that is, they receive a relatively large amount of private pensions later.

The more recent retirement cohorts have higher income levels than their predecessors. They have done fairly well and have similar replacement rates, but if we focus on younger cohorts, we notice that the private pension coverage has been falling among young workers.

In conclusion, retirees have generally fared well over the past 15 to 20 years. They have seen income levels and wealth holdings rise relative to previous cohorts. Among younger age groups, we have seen a stagnation of wealth holdings and a decline in pension coverage. Among these workers, there might be cause for concern.

The Chair: Thank you very much. I forgot to introduce Maxime Fougère, Assistant Director, Labour Market Research and Forecasting. Welcome.

Ted Wannell, Assistant Director, Labour and Household Analysis Division, Statistics Canada: If we go to the second presentation on public pensions and work, the idea behind this study is that if we think of a world where there are no public pensions or employer pension plans, then individuals would save for their retirement over their life course. As they become older, they would decide whether they want to retire and whether they have the resources to retire and have more leisure. We would have a smooth transition over a number of years out of the labour market as people age.

We know in reality that most people's savings and wealth is locked up in public and employer pension plans, and they tend to have features that concentrate the transition out of the labour market at specific points in time or at specific ages.

The main thing I want to talk about is the Canada Pension Plan. As you know, in 1987, the CPP changed from straight eligibility for benefits at age 65 and added more choice, where individuals can choose to retire anywhere between age 60 and

Pour résumer, à la page 12, vous voyez que, chez les gens qui ont été actifs sur le marché du travail, comme M. Picot l'a mentionné, le taux de remplacement du revenu familial varie en fonction du niveau de revenu. Le taux de remplacement médian se situe entre 0,75 et 0,80. Le taux de remplacement du quintile inférieur est près de un, grâce surtout aux régimes de pensions publics. Celui du quintile supérieur est moins élevé. Environ 20 p. 100 des familles ont un taux de remplacement inférieur à 0,60.

Le quart des familles du quintile moyen a un taux de remplacement inférieur à 0,6. Ce qui distingue ces familles de celles dont le taux de remplacement est plus élevé, c'est l'importance de leurs gains pendant les premières années de la retraite — elles réalisent relativement beaucoup de gains — et touchent les prestations de régimes de pensions privés par la suite; en d'autres termes, elles touchent des prestations relativement élevées.

Les cohortes de gens ayant pris leur retraite récemment ont un niveau de revenu plus élevé que les membres des cohortes précédentes. Ils sont se bien débrouillés et ont un taux de remplacement semblable, mais, chez les dernières cohortes, nous remarquons que le taux de participation à des régimes de pensions privés a diminué.

Pour conclure, les retraités s'en tirent généralement bien depuis 15 ou 20 ans. Leur niveau de revenus et de richesse ont augmenté par rapport aux cohortes précédentes. Chez les groupes composés de gens plus jeunes, nous avons constaté que le niveau de richesse stagne et que la participation au régime de pensions diminue. Il y a peut-être lieu de s'en préoccuper.

La présidente : Merci beaucoup. J'ai oublié de présenter Maxime Fougère, qui est directeur adjoint, Prévisions et recherche sur le marché du travail. Bienvenue.

Ted Wannell, directeur adjoint, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail, Statistique Canada : Si nous prenons le deuxième document, qui porte sur les régimes de pensions publics et le travail, l'idée derrière l'étude, c'est que si nous imaginons un monde dans lequel il n'y aurait ni régimes de pensions publics ni régimes de pensions des employeurs, alors les gens épargneraient pendant toute leur vie en vue de leur retraite. En vieillissant, ils décideraient s'ils veulent prendre leur retraite et s'ils ont les ressources nécessaires pour le faire et consacrer davantage de temps à leurs loisirs. Nous les verrions alors passer du travail à la retraite sur une période de plusieurs années, doucement.

Nous savons que, en réalité, les épargnes et l'argent de la plupart des gens leur sont inaccessibles, puisqu'ils sont investis dans des régimes de pensions publics et des employeurs, qui ont tendance à être structurés de façon que les gens passent du travail à la retraite à des moments précis ou à des âges précis.

Je veux parler surtout du Régime de pensions du Canada. Comme vous le savez, en 1987, on a modifié le RPC au chapitre de l'âge d'admissibilité, qui était avant fixe, à 65 ans, pour donner davantage de choix aux gens, et ils peuvent maintenant prendre

age 70. At age 60, there is a 30-per-cent penalty relative to retirement at age 65, and a premium of up to 30 per cent for retirement up to age 70.

On the next page, the data here is what we call the Longitudinal Administrative Databank, LAD. It is based on tax files. The sample is of 20 per cent of tax records. We follow individuals over time, and they are linked within families so we can look at the family picture for individuals.

For this study, I have taken three-year panels at different points in time. We identified people between the ages of 59 and 69 who had employment earnings in the first year of the panel. They had the opportunity to transition and take CPP in the second year or not. In the third year, we can see whether they continued working, through the presence of earnings in the third year.

On the first chart, I want to look at the age pattern of take-up of CPP, now that people have the choice. The most recent data is for 2003 because the file that I had available at that time went up to 2004, but we are looking here at the transition year.

The bottom line in that chart is the take-up rate for Canada Pension Plan benefits at individual years of age. You can see that about 38 per cent take up CPP benefits as soon as they are eligible, at age 60. The yearly probability or take-up rate drops through the early 60s and then we see a big spike at age 65 where almost 80 per cent of the people who have not taken their benefits at that point will take them at that time. Then, the rate drops back down again later.

The second line, the higher one on that chart, is the cumulative take-up rate: the percentage of a cohort that has taken up the benefits by a particular age.

We can see that over 95 per cent of a cohort will take their benefits by the age of 66. The other interesting thing to note is that, by the time they reach age 64, about two thirds have already taken their CPP benefits. Even though we see that big spike at age 65, on the next page we can see that, in terms of absolute numbers, more than twice as many people take their benefits at age 60 than those who take them at age 65. That is where the real mode is in terms of the greatest number of people taking up their benefits.

On the next slide, we take a quick look at the trend over the past eight years. Generally, we see an increase in the take-up rate at age 60. It is more pronounced among women than men. Among women, in only eight years it went from about 31 per cent to almost 38 per cent. It is rising rapidly among women and rising, but not so rapidly, among men.

leur retraite à n'importe quel âge, entre 60 et 70 ans. À 60 ans, il y a une pénalité de 30 p. 100 par rapport à 65 ans, et à 70 ans, il y a au contraire une prime de 30 p. 100.

À la page suivante, vous pouvez voir des données tirées de ce que nous appelons une banque de données administratives longitudinales. Celles-ci sont fondées sur des déclarations de revenus. Il s'agit d'un échantillon de 20 p. 100 des dossiers d'impôt. Il s'agit de suivre l'évolution de la situation de gens appartenant à la même famille, de façon à pouvoir situer l'évolution de leur situation dans le contexte familial.

Dans le cadre de l'étude, j'ai examiné la situation de certains groupes sur une période de trois ans, à différents moments. Nous avons sélectionné des gens âgés de 59 à 69 ans qui touchaient un salaire pendant la première année de cette période. Ces gens ont eu la possibilité de commencer à toucher des prestations du RPC au cours de la deuxième année. Nous avons ensuite pu vérifier s'ils ont continué de travailler pendant la troisième année de la période, en déterminant s'ils touchaient encore un salaire cette année-là.

Si vous jetez un coup d'œil sur la première figure, je veux parler de l'âge auquel les gens commencent à toucher des prestations du RPC, maintenant qu'ils ont le choix. Les données les plus récentes datent de 2003, parce que le fichier qui était à ma disposition au moment de l'étude contenait des données jusqu'à 2004, mais nous examinons l'année de transition.

La courbe du bas représente la proportion des gens touchant des prestations du Régime de pensions du Canada en fonction de l'âge. Vous voyez qu'environ 38 p. 100 des gens touchent des prestations aussitôt qu'ils y sont admissibles, soit à 60 ans. La probabilité annuelle ou taux de réception des prestations diminue pour le début de la soixantaine, et nous voyons un pic important à 65 ans, âge auquel presque 80 p. 100 des gens qui n'ont pas encore touché de prestations décident de s'en prévaloir. Le taux diminue de nouveau par la suite.

La deuxième courbe, celle du haut, représente le taux d'accès aux prestations cumulatif : c'est le pourcentage des membres de la cohorte qui ont décidé de commencer à toucher des prestations à tel ou tel âge.

Vous voyez que plus de 95 p. 100 des membres de la cohorte touchent des prestations à 66 ans. L'autre chose intéressante, c'est que les deux tiers des gens touchent déjà des prestations du RPC à l'âge de 64 ans. Même s'il y a un pic important à l'âge de 65 ans, à la page suivante, vous pouvez voir que, en chiffres absolus, les gens sont deux fois plus nombreux à commencer à toucher des prestations à 60 ans qu'à 65 ans. C'est à cet âge que le plus grand nombre de personnes commencent à toucher des prestations.

Jetons un bref coup d'œil, à la diapo suivante, sur la tendance au cours des huit dernières années. De façon générale, vous pouvez voir que la proportion de gens qui commencent à toucher des prestations à 60 ans augmente. Cette augmentation est plus prononcée chez les femmes que chez les hommes. En huit ans seulement, la proportion de femmes touchant des prestations dès

The nice thing we can do with the LAD is to look at things that have happened before that might influence people to take their CPP early. The most important factor we look at is whether people have private pension benefits they have started before age 60. That factor makes a huge difference in the take-up rate.

Looking at the top two lines on the chart, individuals who received private pension plan payments at age 59 without any earnings, 80 per cent of them took their CPP as soon as they were eligible, at age 60.

If they combined those private pension benefits with some earnings, the take-up rate was about 60 per cent. The rate drops considerably for people who are working still at the age of 59 and are either eligible for an employer pension plan or are not.

There is an interesting anomaly here. The people who are working still at the age of 59 and have an employer pension plan at that time have a lower take-up rate at the age of 60. I think there might be a selection effect, where people who have private pensions and have the long service that they are eligible for high benefits have already left, and those remaining are less likely to take their CPP at age 60 than those who do not have an employer pension plan.

If we look at the third year for each cohort, and the people who work after they take their CPP benefits, and compare them to people who did not take their CPP benefits, we know from the labour force survey and other sources of information on the labour market, that participation rates among the older age groups as well as the size of those groups are increasing.

We see here that the participation rate in paid work is going up for the people at the top line who did not take their CPP in the middle year. These people are 60-somethings who are working without the benefit of CPP. The rate is much lower for people who have already taken their CPP, but it is increasing more quickly. We have tension between the phenomenon of people taking their CPP benefits earlier and earlier, and more people continuing to work after they take their benefits.

60 ans est passée de 31 à près de 38 p. 100. Elle augmentera rapidement chez les femmes, et moins rapidement chez les hommes.

Ce qui est intéressant, avec la banque de données administratives longitudinales, c'est que nous pouvons voir ce qui s'est passé avant et qui a pu pousser les gens à commencer à toucher des prestations du RPC plus tôt. Le facteur le plus important, c'est le fait que les gens touchent des prestations dans le cadre d'un régime de pensions privé avant l'âge de 60 ans. Ce facteur fait varier de beaucoup le taux d'accès aux prestations du RPC.

Si vous jetez un coup d'œil sur les deux courbes qui se trouvent dans le haut de la figure, vous pouvez constater que 80 p. 100 des gens qui touchaient des prestations dans le cadre d'un régime privé à 59 ans, mais pas de rémunération, ont commencé à toucher des prestations dans le cadre du RPC dès 60 ans.

Chez ceux qui touchaient à la fois des prestations dans le cadre d'un régime privé et une rémunération, la proportion correspondante était d'environ 60 p. 100. Elle est beaucoup moins élevée chez les gens qui travaillent encore à 59 ans, qu'ils soient admissibles à un régime de pensions de l'employeur ou non.

Il y a une anomalie intéressante dans ces données. Les gens qui travaillent encore à 59 ans et qui touchent en même temps des prestations dans le cadre du régime de pensions de leur employeur sont moins nombreux que les autres à toucher des prestations du RPC à 60 ans. Je pense qu'il peut y avoir un effet découlant du choix des membres de l'échantillon, c'est-à-dire que les gens qui ont travaillé pendant longtemps et ont droit à des prestations élevées dans le cadre d'un régime privé sont déjà à la retraite, et que ceux qui continuent de travailler sont moins susceptibles de commencer à toucher leurs prestations du RPC à l'âge de 60 ans que ceux qui n'ont pas accès au régime de pensions de l'employeur.

Si nous jetons un coup d'œil sur la troisième année pour chacune des cohortes, ainsi que sur la situation des gens qui continuent de travailler après avoir commencé à toucher des prestations dans le cadre du RPC, et que nous comparons ces gens avec ceux qui n'ont pas commencé à toucher des prestations du RPC, nous savons, grâce à l'enquête sur la population active et d'autres sources d'information sur le marché du travail, que le taux d'accès aux prestations des groupes composés de gens plus âgés ainsi que la taille de ces groupes augmentent.

Vous voyez que la proportion de gens qui occupent un emploi rémunéré augmente chez les gens qui n'ont pas commencé à toucher des prestations du RPC au cours de la deuxième année, et qui sont représentés par la courbe du haut. Il s'agit de gens dans la soixantaine qui travaillent sans toucher de prestations du RPC. La proportion est beaucoup moins élevée chez les gens qui ont commencé à toucher des prestations du RPC, mais elle augmente plus rapidement. Il y a deux tendances contraires : les gens commencent à toucher des prestations du RPC de plus en plus tôt, mais ils sont de plus en plus nombreux à continuer de travailler tout en touchant des prestations.

If we look at who among the CPP beneficiaries are most likely to work, it is those who were not eligible for RPP benefits with their last job. A need factor is involved. People who do not have RPP benefits are more likely to continue working.

We dropped people from this chart who only had RPP benefits at age 59 because it would take the numbers down, and we would not see as much movement in the chart. Even among that group, the incidence of work has almost doubled after take-up of their benefits. Therefore, they were not working at all at age 59; they were receiving RPP benefits. Earlier in the period, 1995, 5 per cent of those folks were working at age 61, and now it is up to 10 per cent. Even among that group, we see a sharp rise in post-benefit work.

The next chart shows different earnings levels for working beneficiaries of the CPP. It is interesting to see that the greatest increases are in jobs earning more than \$20,000, referred to as real jobs rather than casual work. It is not a pickup in casual labour.

I conducted an earlier study of people who took up RPPs in their 50s. Over the same time period, you see some increase in work among that group, but most work is concentrated in the lower category; work less than \$5,000 a year. There is a difference in the group in their 50s. The trend is towards more casual work. Among 60-somethings, the trend seems to be towards more substantial work.

The last couple of slides take a quick peek at people in the 65 to 69 age range. The interest here is the effect of GIS benefits. You will hear from Mr. Shillington about the work-disincentive effects.

I wanted to look at work among 65 to 69-year-olds who receive the GIS as opposed to CPP and OAS. In both men and women, we see a much lower rate of work among GIS recipients, perhaps as a function of the high claw-back rates. In this group, they are about three times less likely to work if they receive GIS in combination with OAS and CPP, compared to people who receive only CPP and OAS.

We can make the argument that if people receive GIS, they likely had an intermittent work history or some kind of work problems coming into the pre-retirement period or they would not be eligible for GIS.

Ce sont les gens qui occupent un emploi qui ne leur donne pas accès à un régime de pensions privé qui sont le plus nombreux à toucher des prestations du RPC tout en travaillant. L'un des facteurs en cause, c'est la nécessité de travailler. Les gens qui n'ont pas accès à des prestations dans le cadre d'un régime privé sont plus susceptibles de continuer à travailler.

Pour cette figure, nous avons exclu les gens qui ne touchaient que des prestations dans le cadre d'un régime privé à l'âge de 59 ans, parce que les chiffres auraient diminué, et la figure montrerait une évolution moins grande. Même chez les membres de ce groupe, la proportion de gens qui travaillent après avoir commencé à recevoir des prestations a presque doublé. Ainsi, ils ne travaillaient pas du tout à 59 ans; ils recevaient des prestations dans le cadre d'un régime privé. Plus tôt au cours de la période, en 1995, 5 p. 100 de ces gens travaillaient à l'âge de 61 ans, et cette proportion est maintenant de 10 p. 100. Même chez les membres de ce groupe, nous constatons une augmentation marquée du nombre de personnes qui travaillent après avoir commencé à recevoir des prestations.

La figure suivante montre le niveau de rémunération des gens qui travaillent tout en recevant des prestations du RPC. Il est intéressant de constater que ce sont les gens qui gagnent plus de 20 000 \$, c'est-à-dire les gens dont on dit qu'ils occupent un véritable emploi, par opposition à un emploi occasionnel, qui ont connu l'augmentation du niveau de rémunération la plus élevée. Il n'y a pas d'augmentation chez les travailleurs occasionnels.

J'ai fait une étude auparavant sur les gens qui commençaient à toucher des prestations dans le cadre d'un régime privé dans la cinquantaine. Pour la même période, il y a eu une augmentation du nombre de personnes qui travaillaient au sein de ce groupe, mais surtout chez les gens qui avaient un salaire de moins de 5 000 \$ par année. Il y a une différence entre les deux groupes. Chez les gens dans la cinquantaine, la tendance est au travail occasionnel. Chez les gens de la soixantaine, il semble que la tendance soit aux emplois plus stables.

Les deux dernières diapos jettent un coup d'œil rapide du côté des gens âgés de 65 à 69 ans. Ce qui est intéressant, c'est l'effet du SRG. M. Shillington va vous parler de l'incitation à ne pas travailler.

Je voulais examiner la proportion de gens âgés de 65 à 69 ans qui travaillent parmi ceux qui touchent le SRG, par opposition à ceux qui touchent des prestations du RPC ou de la SV. Chez les femmes comme chez les hommes, vous pouvez voir que la proportion de gens qui travaillent est beaucoup plus faible chez les gens qui touchent le SRG que chez les autres, peut-être à cause des taux élevés de récupération fiscale. Les gens de ce groupe qui touchent le SRG en même temps que les prestations de la SV et du RPC sont environ trois fois moins nombreux à travailler que ceux qui ne touchent que les prestations du RPC et de la SV.

Nous pouvons affirmer que, si les gens reçoivent le SRG, ils ont probablement travaillé par périodes intermittentes ou eu des problèmes par rapport à leur travail avant de prendre leur retraite, sans quoi ils ne seraient pas admissibles au SRG.

We see in that slide that about 50 per cent fewer GIS recipients were working at age 64, compared to people receiving CPP and OAS without the GIS.

We can do a back-of-the-envelope calculation and say that of the people working at age 64 there is still 50 per cent fewer who would be working who are receiving the GIS, as compared to the CPP and OAS types.

Coming back to the summary slide, we see that there is a trend to take the benefits at age 60, especially among women. The take-up rates at age 60 are highest for those already collecting RPP benefits, but lowest for those working in an RPP-covered job. It is likely a selection effect.

The incidence of work after receiving CPP benefits: The main trend is growth in substantial jobs where they earn more than \$20,000 in the course of a year. That group is increasing the fastest. Participation is rising rapidly among those who retired from jobs without RPP coverage. There is some evidence there might be financial need for this increased work.

GIS recipients are less likely to work, even after accounting for recent work experience.

Maxime Fougère, Assistant Director, Labour Market Research and Forecasting, Human Resources and Social Development Canada: Most of my talk will be based on a preliminary version of a paper on early retirement incentives in Canada's pension plans that I presented last October at the John Deutsche Institute.

As you are aware, population aging may pose significant labour-market challenges in Canada. Encouraging older workers to remain in the labour force longer is an option that a number of organizations — like the C.D. Howe Institute — have recommended. It is generally acknowledged that early retirement incentives in Canada's public pension are small compared to other countries in the Organisation for Economic Co-operation and Development, OECD. Some people have suggested early retirement incentives could be reduced.

There is also evidence that private pension plans also generate early retirement incentives, as early as before age 60. Work done a few years ago at Finance Canada showed us that evidence.

The primary goal of Canada's retirement income system is to enable a reasonable level of income and retirement for all seniors. Another goal is to prevent a decline in standard of living upon

Vous pouvez voir sur l'avant-dernière diapo qu'environ 50 p. 100 de moins de bénéficiaires du SRG travaillaient à l'âge de 64 ans que les gens du même âge touchant des prestations du RPC et de la SV, mais ne touchant pas le SRG.

Nous pouvons faire un calcul rapide et dire que, des gens qui travaillent à 64 ans, il y en a encore 50 p. 100 de moins qui travailleraient et qui reçoivent le SRG, comparativement aux gens qui touchent des prestations dans le cadre du RPC et de la SV.

À la dernière diapo, qui résume le tout, vous pouvez voir que les gens ont tendance à commencer à toucher les prestations à 60 ans, surtout les femmes. Le taux d'accès aux prestations à 60 ans est le plus élevé chez les gens qui touchent déjà des prestations dans le cadre d'un régime privé, et le plus faible chez ceux qui occupent un poste qui leur donne accès à un régime privé. Il s'agit probablement d'un effet lié au choix de l'échantillon.

Pour ce qui est de la proportion de gens qui travaillent après avoir commencé à toucher des prestations du RPC, la tendance principale est l'augmentation du nombre de personnes qui travaillent dans la catégorie des gens qui gagnent plus de 20 000 \$ par année. C'est au sein de ce groupe que l'augmentation est la plus rapide. Le nombre de personnes qui touchent des prestations du RPC augmente rapidement chez les gens qui ont pris leur retraite, mais qui n'ont pas accès à un régime privé. Des données indiquent que cette augmentation pourrait découler des besoins financiers.

Les bénéficiaires du SRG sont moins susceptibles de travailler que les autres, même compte tenu de leur expérience de travail récente.

Maxime Fougère, directeur adjoint, Prévisions et recherche sur le marché du travail, Ressources humaines et Développement social Canada : La majeure partie de l'exposé que je vais présenter est fondée sur la version préliminaire d'un article sur les incitatifs à la retraite anticipée dans le cadre des régimes de pensions du Canada que j'ai présenté en octobre dernier à l'Institut John Deutsche.

Comme vous le savez, le vieillissement de la population risque d'entraîner d'importants problèmes sur le marché du travail au Canada. Une des options que plusieurs organismes — notamment l'Institut C.D. Howe — recommandent consiste à encourager les travailleurs âgés à demeurer plus longtemps au sein de la population active. On reconnaît généralement que les incitatifs à la retraite anticipée du régime public canadien sont faibles par rapport à ceux d'autres pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, l'OCDE. Certaines personnes proposent de réduire les incitatifs à la retraite anticipée.

Il existe également des données selon lesquelles les régimes de pensions privés offrent également des incitatifs à la retraite anticipée, même avant l'âge de 60 ans. Le travail effectué il y a quelques années au ministère des Finances nous a également permis d'obtenir des données qui le montrent.

L'objectif principal du régime canadien de revenu de retraite consiste à assurer un niveau de revenu et de vie raisonnable à toutes les personnes âgées. Un autre but est d'empêcher une

retirement. Another consideration involves the system's effects on retirement decisions, and therefore on issues of labour-force participation, older workers and even the contribution to productive capacity.

Last October, we presented a paper on early retirement incentives in Canada's public and private pension system at a conference organized by the John Deutsche Institute. Our prime objective was to quantify the impact of early retirement incentives in both public and private pension plans on Canada's labour force participation, on productive capacity — in the model we measure as real GDP per capita — and also on a measure of economic welfare. We also examined hypothetical scenarios to reduce our retirement incentives in Canada's public pension system.

In our analysis, we use a life-cycle economic model, which takes into account both the structure of the Canadian economy and also the context of an aging population.

According to our analysis, what are early retirement incentives in Canada's retirement income system? To provide a bit of theory, I would say the literature deconstructs incentives from defined benefit pension plans into two effects, and one is the wealth effect. As we accumulate more wealth, that wealth encourages individuals to work less and to have more leisure time, eventually leading to retirement, especially as we become older and develop preferences for leisure.

That effect is present in all kinds of financial assets; the defined benefit, defined contribution, RRSPs and other financial assets. It is the normal effect.

Another effect is present on defined benefit pension plans. It is an accrual or substitution effect.

This effect is a difference in your pension wealth between retiring at some date in the future and pension wealth if one retires now. An individual has an incentive to retire if continuing to work does not increase their pension wealth. This effect is present in most defined benefits plans after certain years of work, depending on the benefit plan and the rules of those plans.

In this context, we estimated early retirement incentives using a well-known method in the economic literature: We estimated in a form of an implicit tax rate on working or leisure. It is standard in the literature. We estimated for both public and private pension plans. We used these measures afterwards and we simulated the long-term economic and labour-market impact with our life-cycle model.

diminution du niveau de vie au moment de la retraite. Enfin, il faut considérer l'effet du régime sur la décision de prendre sa retraite, et donc sur les questions de la participation à la vie active, les travailleurs âgés et même la contribution à la capacité de production.

En octobre dernier, nous avons présenté un article sur les incitatifs à la retraite anticipée dans les régimes publics et privés du Canada dans le cadre d'une conférence organisée par l'Institut John Deutsche. Notre principal objectif était de quantifier les effets des incitatifs à la retraite anticipée des régimes publics et privés du Canada sur la participation à la vie active, la capacité de production — dans le modèle, nous la mesurons à partir du PIB réel par habitant — ainsi que le bien-être économique. Nous avons également examiné des scénarios de réduction des incitatifs à la retraite anticipée dans le régime de pensions public du Canada.

Pour effectuer cette analyse, nous avons utilisé un modèle économique axé sur le cycle de vie, qui tient compte de la structure de l'économie canadienne dans le contexte du vieillissement de la population.

Quels sont, selon notre analyse, les incitatifs à la retraite anticipée qu'offre le régime de revenu de retraite du Canada? Pour vous donner quelques éléments de théorie, je dirais que la documentation à ce sujet a ramené les incitatifs des régimes de pensions déterminés à deux effets, l'un d'entre eux étant l'effet de la richesse. L'accumulation de richesse nous incite à travailler moins et à consacrer plus de temps à nos loisirs, ce qui nous amène à prendre notre retraite, surtout lorsque nous vieillissons et commençons à apprécier davantage notre temps de loisirs que notre temps de travail.

Cet effet touche toutes sortes d'actifs financiers : les prestations déterminées, les cotisations déterminées, les REER, et cetera. C'est un effet normal.

L'autre effet touche les régimes de prestations de pensions déterminées. Il s'agit de l'effet d'accumulation ou de substitution.

Il tient à la différence entre le revenu de retraite obtenu en prenant sa retraite à un moment donné dans l'avenir et ce revenu dans le cas d'une retraite immédiate. Il y a un incitatif à prendre sa retraite immédiatement si le fait de continuer à travailler n'a pas pour effet d'accroître le revenu de retraite. Cet effet existe au sein de la plupart des régimes de prestations déterminées après un certain nombre d'années de travail, en fonction du régime de prestations et des règles de ce régime.

Dans ce contexte, nous avons évalué les incitatifs à la retraite anticipée à l'aide d'une méthode dont il a amplement été question dans les ouvrages sur l'économie : nous les avons évalués comme s'il s'agissait d'un taux d'imposition implicite sur le travail ou sur les loisirs. C'est quelque chose qu'on voit souvent dans la documentation. Nous avons fait cette évaluation pour les régimes publics et les régimes privés. Par la suite, nous avons utilisé les résultats pour simuler l'effet à long terme sur l'économie et sur le marché du travail dans notre modèle fondé sur le cycle de vie.

In our key findings for public pensions, we find that, before the age of 60, the public pension system generates net incentive to work because, if they continue to work, their future CPP benefit will be increased, so the effect is a positive one.

We find early retirement incentives mainly between the ages of 60 to 64. As the literature suggests, in the Canadian system, the interaction between the CPP and the GIS is one element. Another element is the GIS benefit reduction or the clawback. Also, the actuarial adjustment in the Canada Pension Plan would appear to be too small to compensate for loss of a pension income year. Although we did not measure this effect in our model, another effect that must be considered is the work cessation test, which is also an impediment for labour force participation.

After 65, we find that there is still incentive for retirement, mainly from the GIS, and it mostly influences low-income individuals. Also, the OAS clawback for high-income individuals generates incentives for retirement.

When we simulate these effects using our model, and eliminate the early retirement incentives, we can look at the economic impact in terms of increased labour supply, the impact on the economy and so forth. We find a small positive impact on labour supply or on the participation rate of all the workers, and of course, a small positive impact on real GDP per capita. Since these people work more, they also contribute to more production output and a small increase in economic welfare. It is in the order of less than 1 per cent of GDP. It is not negligible, but small. The increase in participation would come mainly from lower-income to middle-income workers. For high-income individuals, there is no incentive.

When we look at private pension plans, the results are different. As you know, in defined benefit private pension plans, there is not one single plan. There are thousands. We needed to find a way to model those plans to have a representative agent. Using information from Statistics Canada, we created a typical defined benefit, DB, plan based on information we had. We find, in aggregate, that early retirement incentive begins as early as age 55 and increases with age and level of income. Comparing these measures with those of public pension plans, we find they are several times larger than early retirement incentives in public pension plans.

When we examine the economic impact of eliminating those early retirement incentives, we find a large positive effect on labour supply, and also on GDP per capita and welfare. To give you a sense of comparison, the impact on real GDP per capita would be about seven times larger than the effect of eliminating early retirement incentives from public pensions. The increase in participation rate comes from all income levels, so not only low

Parmi nos principales conclusions sur les régimes publics, il y a celle selon laquelle, avant l'âge de 60 ans, le régime de pensions public crée une nette incitation à travailler, puisque plus une personne travaille, plus ses prestations du RPC seront élevées, ce qui fait que l'effet est positif.

Nous avons constaté l'existence d'incitatifs à la retraite anticipée surtout pour les gens âgés de 60 à 64 ans. Les ouvrages sur le sujet laissent entendre que l'un des éléments est l'interaction entre le RPC et le SRG. Un autre élément, c'est la réduction du SRG ou la récupération d'une partie des prestations. De plus, l'ajustement actuariel du Régime de pensions du Canada semble trop faible pour compenser la perte d'une année de revenu de retraite. Quoique nous ne l'ayons pas évalué dans le cadre de notre modèle, il y a un autre effet à considérer, et c'est le critère de cessation d'emploi, qui agit également comme un obstacle à la participation au marché du travail.

Après 65 ans, il y a encore des incitatifs à la retraite, découlant surtout du SRG, et ils sont surtout importants pour les personnes à faible revenu. De plus, la récupération de la SV pour les travailleurs à revenu élevé constitue un incitatif à la retraite.

En intégrant ces effets à notre modèle, et en supprimant les incitatifs à la retraite anticipée, nous sommes en mesure d'envisager les répercussions sur le plan économique au chapitre de l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre, de l'incident sur l'économie et ainsi de suite. Nous avons constaté un léger effet positif sur la main-d'œuvre ou sur le taux d'activité de l'ensemble des travailleurs, et, bien sûr, un léger effet positif sur le PIB réel par habitant. Comme les gens travaillent davantage, ils contribuent également davantage à la production et à une faible augmentation du bien-être économique. C'est quelque chose de l'ordre de moins de 1 p. 100 du PIB. Ce n'est pas un chiffre négligeable, mais c'est peu élevé. Ce serait surtout les travailleurs à faible revenu et à revenu moyen qui seraient davantage actifs sur le marché du travail. Il n'y a aucun incitatif pour les personnes qui touchent un revenu élevé.

Pour ce qui est des régimes de pension privés, les résultats sont différents. Comme vous le savez, il n'y a pas qu'un seul régime privé de prestations de pension déterminées. Il y en a des milliers. Nous devons trouver le moyen d'établir un modèle représentatif de ces régimes. À l'aide de données fournies par Statistique Canada, nous avons créé le portrait type d'un régime privé à prestations déterminées. L'analyse des données agrégées nous a permis de conclure qu'il y a des incitatifs à la retraite anticipée dès l'âge de 55 ans, et que ceux-ci augmentent avec l'âge et le niveau de revenu. En comparant les chiffres avec ceux qui concernent les régimes de pensions publics, nous avons constaté que les incitatifs sont de plusieurs fois supérieurs dans le cas des régimes de pensions privés.

Au chapitre des répercussions économiques de la suppression de ces incitatifs à la retraite anticipée, nous avons constaté un important effet positif sur la main-d'œuvre, ainsi que sur le PIB par habitant et le bien-être. Pour vous donner un ordre de grandeur, l'effet sur le PIB réel par habitant serait environ sept fois plus important que celui découlant de la suppression des incitatifs à la retraite anticipée dans les régimes de pensions

and middle incomes are participating but also high incomes. Because people in higher income levels participate more in DB plans, they are more influenced by elimination in early retirement incentives.

In conclusion, we estimated in this paper that the cost of early retirement associated with public pension plans would be relatively small, and could represent less than 1 per cent of GDP. There are more early retirement incentives in defined benefit private pension plans, possibly as much as seven times larger.

Our analysis of the private pension plans is based on the current structure of DB pension plans. It is possible that, in the future, employers will adjust, given the changing context. Work by the Conference Board of Canada suggests that employers use the DB plan as a way to manage the work force, and they could use it to retain older workers, if necessary. This situation is the current one, but it may change. I suspect DB plans will change more in the future to lower these incentives if employers feel pressure from their workforce.

We also examined hypothetical policy scenarios to make the public pension system near incentive neutral to retirement decision. Again, consistent with our other findings, we find small gains, depending on the scenarios.

The Chair: Thank you very much. All the presentations were extremely informative.

Let me begin with page 9 of the brief from Mr. Morissette, Mr. Picot and Professor Myles. I am concerned about the fact that the bottom has stagnated so much. What do you attribute that stagnation to? I assume it is partly because there has been no significant increase in either the old age pension or guaranteed income supplement. However, maybe that assumption is not correct and you have other explanations for why there is such stagnation at that lower quadrant.

Mr. Morissette: We have not looked at that item specifically, but one possibility is that the one source of growing income among the retirees over time was the better pension coverage in terms of private registered pension plans, RPPs. I suspect, at the bottom, we might have employees who, during their career, were not covered by pension plans and did not benefit from the growing pension coverage that took place during the 1960s and 1970s. That is one potential explanation. I do not know if Mr. Myles could add other elements.

John Myles, Canada Research Chair and Professor of Sociology, University of Toronto, as an individual: I do not have the chart in front of me, but I suspect the explanation relates to

publics. L'augmentation du taux d'activité sur le marché du travail est attribuable aux travailleurs de tous les niveaux de revenu, et non plus seulement à ceux qui ont un revenu faible ou moyen. Comme les gens qui touchent un revenu plus élevé cotisent davantage à des régimes privés de prestations déterminées, ils sont davantage influencés par la suppression des incitatifs à la retraite anticipée.

Pour conclure, nous avons estimé dans l'article en question que le coût de la retraite anticipée découlant des régimes de pension publics serait relativement faible, et pourrait être de moins de 1 p. 100 du PIB. Il y a davantage d'incitatifs à la retraite anticipée dans les régimes privés de prestations de pensions déterminées, et ils pourraient être jusqu'à sept fois plus importants.

Notre analyse des régimes de pensions privés est fondée sur la structure actuelle des régimes à prestations déterminées. Il est possible que les employeurs adaptent leur régime lorsque le contexte le justifiera. Des travaux effectués au Conference Board du Canada laissent croire que les employeurs utilisent les régimes à prestations déterminées comme outil de gestion de la main-d'œuvre, et qu'ils pourraient les utiliser comme moyen de maintenir en poste les travailleurs âgés, au besoin. La situation décrite est la situation actuelle, mais celle-ci pourrait changer. Je suis d'avis que les régimes à prestations déterminées vont changer davantage dans l'avenir, et que ces incitatifs vont être réduits si les employeurs sentent que leur main-d'œuvre exerce une pression sur eux.

Nous avons également examiné certaines politiques hypothétiques qui rendraient le régime de pensions public à peu près neutre sur le plan des incitatifs à la retraite. Encore une fois, comme dans les autres cas, nous avons conclu qu'il y aurait de petits gains, variant en fonction des scénarios.

La présidente : Merci beaucoup. Tous les exposés ont été extrêmement intéressants.

Permettez-moi de commencer par parler de la page 9 du mémoire de MM. Morissette, Picot et Myles. Ce qui m'inquiète, c'est le fait que le quintile inférieur n'ait pas progressé plus que ça. À quoi attribuez-vous cette stagnation? Je présume que c'est en partie parce qu'il n'y a pas eu d'augmentation significative des prestations de la sécurité de la vieillesse ni du supplément de revenu garanti. Mon hypothèse n'est peut-être pas bonne, et vous avez peut-être d'autres façons d'expliquer pourquoi le segment inférieur est si stagnant.

M. Morissette : Nous ne nous sommes pas penchés précisément sur cet élément, mais il est possible que le principal facteur d'augmentation du revenu des retraités ait été le fait qu'ils ont davantage participé à des régimes de pensions agréés ou RPA. Je pense que les gens qui forment le quintile inférieur sont peut-être des employés qui, au cours de leur carrière, n'ont pas pu participer à des régimes de pensions ni profiter de l'accroissement de la participation à ces régimes dans les années 1960 et 1970. Voilà une explication possible. Je ne sais pas si M. Myles pourrait ajouter quelque chose.

John Myles, Chaire de recherche du Canada et professeur de sociologie, Université de Toronto, à titre personnel : Je n'ai pas la figure devant moi, mais je pense que c'est probablement

changing patterns both in earnings in Canada over the last 30 years and in wealth accumulation, where the bottom part of the earnings distribution has seen earnings stagnate, and most of the growth has been towards the top. That chart largely replicates other large long-term trends in earnings patterns that we see in Canada and in the accumulation of private wealth, rather than some GIS-OAS story.

The Chair: In your discussion of wealth, you mentioned that much of this increase has to do with housing wealth. There is a wonderful myth in Canada, and around the world until sub primes in the United States, that housing always increases. As an historian, I know that, in the United Kingdom, housing prices did not increase for 150 years. Then they escalated dramatically, but 150 years was the lifespan of three people. What is the impact on Canadians of the fact that all this wealth is in housing? I assume some of you live in Ottawa. There was a rather startling chart in the newspaper on the weekend about the high rates of taxes, particularly in the areas of the city in which the housing prices have increased the most. One question, to some degree, whether that increase means that people must leave this expensive housing they are in because they cannot afford the upkeep or the maintenance of the same housing.

Mr. Morissette: That is a good question. To put things in context, one big chunk of the rise was in housing but another big chunk of the rise in wealth was in two sources; RSPs and financial assets, stocks and bonds.

Now, as to the impact on the ability to consume or the living standard — maybe that is your question — it depends on what people do as they become older. To what extent do they sell their house, or downsize in terms of housing, and what kind of prices do they receive for that housing? It is hard to predict how these things will evolve over time.

The Chair: One area we are looking at is the concept of seniors aging in place, which means they potentially remain in their own home and are not forced to go elsewhere. That is why I was going down that particular alleyway, if you will.

Senator Mercer: It reminds me why I should have made paid more attention in statistics class. You first stated that you excluded the individuals with income below \$10,000. Of course, this committee is studying poverty, and we can assume that those people are a big part of our audience for the study.

Why did you exclude them and what led to that decision? That might give us insight into some of the things we would like to know.

attribuable à l'évolution des tendances tant au chapitre des gains qu'à celui de l'accumulation de la richesse au Canada au cours des 30 dernières années, puisque les gens ayant les salaires les plus faibles ont vu leur rémunération stagner, la majeure partie de la croissance ayant touché les gens qui gagnaient le plus. Cette figure reflète en grande partie d'autres grandes tendances à long terme au Canada au chapitre des salaires et de l'accumulation de richesse par les particuliers, plutôt qu'un phénomène en rapport avec le SRG et la SV.

La présidente : Vous mentionnez dans votre analyse que le niveau de richesse a augmenté en grande partie en raison de l'augmentation de la valeur des biens immobiliers. Il existe un mythe extraordinaire au Canada, et qui a existé partout dans le monde jusqu'à ce qu'arrivent les prêts hypothécaires de seconde catégorie aux États-Unis, selon lequel le marché immobilier est toujours à la hausse. En tant qu'historienne, je sais que ce marché est demeuré stable au Royaume-Uni pendant 150 ans. La hausse qui a suivi a été spectaculaire, mais 150 ans, c'était la durée de trois vies. Quelles sont les répercussions sur les Canadiens du fait que tout cet argent est dans l'immobilier? Je présume que certains d'entre vous vivent à Ottawa. La fin de semaine dernière, il y avait dans les journaux un tableau présentant des chiffres assez déboussolants qui montraient à quel point les taxes sont élevées, surtout dans les secteurs de la ville où le prix des maisons a le plus augmenté. La question se pose de savoir si, dans une certaine mesure, cela fait en sorte que les gens doivent vendre leur maison devenue trop chère pour eux parce qu'ils n'ont plus les moyens de l'entretenir.

M. Morissette : C'est une bonne question. Pour mettre les choses en contexte, une bonne partie de l'augmentation du niveau de richesse est attribuable à l'immobilier, mais il y a aussi une bonne partie de cette augmentation qui vient de deux autres sources : les RER et les actifs financiers, c'est-à-dire les actions et les obligations.

Maintenant, pour ce qui est du pouvoir d'achat ou du niveau de vie — c'est peut-être l'objet de votre question —, cela dépend de ce que les gens font lorsqu'ils vieillissent. Vendent-ils leur maison, ou choisissent-ils un logement plus modeste, et à quel prix réussissent-ils à vendre leur maison? Il est difficile de prévoir comment ces choses vont évoluer.

La présidente : L'un des sujets que nous abordons, c'est l'idée selon laquelle les personnes âgées continuent de vivre au même endroit, ce qui signifie qu'elles continuent d'habiter la même maison et ne sont pas obligées de s'installer ailleurs. C'est la raison pour laquelle je m'engageais sur cette voie, si je puis dire.

Le sénateur Mercer : Je me rends compte maintenant que j'aurais dû être plus attentif lorsque j'ai suivi des cours de statistique. Vous avez commencé par dire que les personnes qui gagnaient moins de 10 000 \$ par année étaient exclues de votre analyse. Bien entendu, le comité étudie la question de la pauvreté, et nous pouvons présumer que l'étude vise en grande partie ces gens.

Pourquoi les avoir exclus et qu'est-ce qui vous a incités à prendre cette décision? Vos raisons vous donneront peut-être une idée des questions que nous voulons poser.

Mr. Picot: We excluded them because the data set we were dealing with did not have sufficient data on that population. We used tax filers and, early in the study, prior to 1992, people with earnings below \$10,000 simply did not report a lot of income so we did not have accurate income data on people below \$10,000. We did not exclude them because we wanted to; we had no choice.

There are many major issues, but we can think about low income or poverty as the first issue among retirement and the extent to which public and private pension systems prevent people from falling into poverty. The second issue is, what happens in the rest of the population? How are their levels of income maintained? We hear about the baby boomers not being ready for retirement, and the replacement rates will be low, et cetera. We studied the second issues, not the first issue because this study is not a poverty analysis. This study is an analysis of a second issue and that is, to what extent do we see incomes being maintained as people age, especially those people in the middle and top of the income distribution. Overall, we conclude that, by and large, the numbers suggested that people entering retirement are doing pretty well.

Senator Mercer: On page 5, your chart shows a maximum of 40 per cent of people receiving income from private pensions. That group is the top one, and the chart says down to a low of 15 per cent in the bottom group.

This number is a major concern for me. Later, on page 12, you talk about private pension coverage falling among younger workers. You say that the situation is not getting better but it looks like it is getting worse. The government can do so much by providing CPP and Old Age Pension, et cetera. However, for people who are not supplementing those sources of income with private pensions, will that problem become much worse as that population of people retire, their incomes drop potentially and they become a greater financial burden on the rest of the population?

Mr. Picot: It is possible.

Again, we look at these results as fairly positive for people who have recently retired and for people who will retire in the near future. I will divide this group into people who will retire over the next 10 or 15 years and then people who will retire beyond that time.

In the next 10 or 15 years, it seems to me a number of positive things will happen. Labour demands will probably rise. A lot of people are entering retirement. We are worried about labour shortages, so the opportunities for people to work once they are into retirement and in early retirement will increase. This generation of retirees may be one of the first ones to be wanted in the sense that the unemployment rate is low. Through the 1970s, 1980s and 1990s we had a surplus of labour. We had

M. Picot : Nous avons exclu ces gens parce que l'ensemble de données que nous avons utilisées ne contenaient pas suffisamment de données sur cette population. Nous avons utilisé les données des déclarations d'impôt, et, pour le début de la période visée par l'étude, c'est-à-dire avant 1992, les gens qui gagnaient moins de 10 000 \$ par année ne déclaraient pas beaucoup de revenus, ce qui fait que nous ne disposions pas de données exactes sur le revenu des gens gagnant moins de 10 000 \$ par année. Nous ne les avons pas exclus par choix; nous avons été forcés de le faire.

Il y a beaucoup d'enjeux importants, mais nous sommes fondés à penser que le problème le plus important, chez les retraités, c'est la faiblesse du revenu ou la pauvreté, ainsi que la mesure dans laquelle les régimes de pensions publics et privés la préviennent. L'autre enjeu, c'est ce qu'il advient du reste de la population. Dans quelle mesure le niveau de revenu des gens se maintient-il? Nous entendons dire que les baby-boomers ne sont pas prêts pour la retraite, que les taux de remplacement vont être faibles, et cetera. Nous nous sommes penchés sur ce second enjeu, et non sur le premier, parce que l'étude n'est pas une analyse de la pauvreté. Il s'agit d'une analyse du second enjeu, c'est-à-dire la mesure dans laquelle le niveau de revenu des gens qui vieillissent se maintient, surtout celui des gens qui ont un revenu moyen ou élevé. Notre conclusion générale, c'est que les chiffres indiquent que les nouveaux retraités s'en tirent assez bien.

Le sénateur Mercer : À la page 5 de votre mémoire, il y a une figure qui montre que 40 p. 100 des gens au maximum touchent des revenus provenant de régimes de pensions privés. Il s'agit du quintile supérieur, et le tableau indique que la proportion est de 15 p. 100 dans le quintile inférieur.

Ce chiffre me préoccupe beaucoup. Plus loin, à la page 12, vous dites que la participation à des régimes de pensions privés diminue chez les jeunes travailleurs. Vous dites que la situation ne s'améliore pas, mais qu'elle semble empirer. Le gouvernement peut aider les gens dans une certaine mesure grâce à la prestation du RPC et de la sécurité de la vieillesse, et cetera. Cependant, chez les gens qui ne complètent pas ces sources de revenus en participant à des régimes de pensions privés, est-ce que le problème va beaucoup empirer lorsque cette population va prendre sa retraite, c'est-à-dire que ses revenus vont chuter et que la population va devoir les soutenir?

M. Picot : C'est possible.

Encore une fois, nous jugeons que les chiffres sont assez positifs chez les jeunes qui ont pris leur retraite récemment ou qui vont la prendre bientôt. Je vais diviser ce groupe en deux : les gens qui vont prendre leur retraite au cours des 10 à 15 prochaines années et ceux qui vont la prendre plus tard.

Au cours des 10 à 15 prochaines années, je pense qu'un certain nombre de choses positives vont se produire. La demande de main-d'œuvre va probablement augmenter. Beaucoup de gens arrivent à la retraite. Nous sommes préoccupés par les pénuries de main-d'œuvre, ce qui fait que les gens qui ont pris leur retraite ou une retraite anticipée vont avoir de plus en plus de possibilités d'emplois. Cette génération de retraités sera peut-être l'une des premières à être en demande, parce que le taux de chômage est

relatively high unemployment rates. We will now enter a period where we will probably have the opposite. The opportunity for retirees to find jobs in the near future will be high.

The education attainment of people is changing dramatically. I forget the exact numbers, but in 1990, for people aged 55 to 64, about 25 per cent or 30 per cent had some level of post-secondary education; a degree, certificate or diploma. Now it is something like 54 per cent. It has risen dramatically. The population is much more highly educated. They tend to want to work longer. The opportunities will also be there. Earnings have been rising among the older population for the last couple of years as compared to the young, where it has been falling. Things are looking good for people who are retiring in 10 or 15 years.

Beyond that, when we look at people now under age 40, we run into the problems you identified, and that is, earnings have been falling among that population relative to the earnings of their predecessors, and pension coverage has been falling. As we look farther out, those generations may face additional problems that we do not see now and will not see in the near future.

Senator Mercer: Labour shortages are becoming a problem. Our unemployment rate is at a low level and, having lived most of my life in Halifax, I thought I would never see the day when I could see help-wanted signs all over the city.

One solution to our labour shortages is immigration. Have you conducted an analysis of new Canadians as they come into the workforce? Are they bigger participants in private pensions? Do they come into the workforce and join the CPP program at an older age? My son started working at age 20 so he started to contribute at age 20, but are new Canadians coming in at an older age and contributing fewer funds to the plan, and are these Canadians greater or lesser contributors to private pension funds?

Mr. Picot: You are probably aware of this finding as a committee. Immigrants, in general, over the last 15 or 20 years, by and large when entering Canada, are not doing well economically, and the situation has been deteriorating.

In general, in terms of earnings, they are worse off than their predecessors were; immigrants entering during the 1970s. They have lower earnings.

An increasing number of immigrants are entering in their 40s, which means they do not have as much time to acquire wealth or to contribute to pension plans, et cetera. Most immigrants are still young but an increasing number are in their 40s. When those two facts are combined, the immigrant

bas. Dans les années 1970, 1980 et 1990, l'offre de main-d'œuvre était excédentaire. Les taux de chômage étaient relativement élevés. Nous allons maintenant vivre une période où ça va probablement être le contraire. Dans un avenir proche, les retraités vont avoir beaucoup de possibilités d'emplois.

Le degré de scolarité évolue de façon spectaculaire. J'ai oublié les chiffres exacts, mais, en 1990, environ 25 ou 30 p. 100 des gens de 55 à 64 ans avaient poursuivi des études postsecondaires et possédaient un grade, un certificat ou un diplôme. Aujourd'hui, c'est quelque chose comme 54 p. 100. La proportion a augmenté de façon spectaculaire. La population est beaucoup plus instruite. Les gens ont tendance à vouloir travailler plus longtemps. Ils vont avoir la possibilité de le faire. Au cours des dernières années, les salaires des couches de la population les plus âgées ont augmenté, par rapport à ceux des jeunes, qui ont chuté. Les perspectives semblent bonnes pour les gens qui vont prendre leur retraite d'ici 10 ou 15 ans.

Au-delà de cette période, si nous jetons un coup d'œil sur la situation des gens qui ont actuellement moins de 40 ans, nous relevons les problèmes dont vous avez parlé, c'est-à-dire que les salaires pour cette population, par rapport aux précédentes, ont diminué, comme la participation à des régimes de pensions. Les prévisions à plus long terme laissent entrevoir des problèmes supplémentaires pour ces générations, problèmes qui n'existent pas à l'heure actuelle et que nous ne verrons pas dans un avenir proche.

Le sénateur Mercer : Les pénuries de main-d'œuvre sont en train de devenir un problème. Le taux de chômage est bas, et comme j'ai vécu la majeure partie de ma vie à Halifax, j'ai cru que jamais je ne verrais un jour des affiches d'offres d'emplois partout dans la ville.

L'une des solutions qui s'offrent à nous pour régler le problème des pénuries de main-d'œuvre, c'est l'immigration. Avez-vous analysé la situation des nouveaux Canadiens qui se joignent à la population active? Participent-ils davantage que les autres aux régimes de pensions privés? Participent-ils à la population active et au programme du RPC à un âge plus avancé que les autres citoyens canadiens? Mon fils a commencé à travailler à 20 ans, ce qui veut dire qu'il a commencé à cotiser à cet âge, mais est-ce que les nouveaux Canadiens arrivent plus tard dans leur vie et cotisent moins au régime? Cotisent-ils davantage ou moins à des régimes de pensions privés?

M. Picot : Les membres du comité savent probablement déjà ce que je vais dire. De façon générale, les immigrants ne s'en tirent pas très bien, sur le plan économique, depuis 15 ou 20 ans, et leur situation se détériore.

En règle générale, pour ce qui est des salaires, leur situation est pire que celle de leurs prédécesseurs, c'est-à-dire les immigrants arrivés dans les années 1970. Les salaires des immigrants sont aujourd'hui plus bas.

De plus en plus d'immigrants s'installent au pays quand ils sont dans la quarantaine, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas beaucoup de temps pour accumuler des biens ou de l'argent ou pour contribuer à des régimes de pensions, et ainsi de suite. Encore aujourd'hui, la plupart des immigrants sont jeunes, mais il y en a de plus en plus

population may be one area where we see issues regarding retirement in the coming years, and income maintenance or adequate income levels.

That is a general answer.

Mr. Morissette: Given that the earnings of recent immigrants have deteriorated, and generally we know highway jobs are well covered by pension plans, I suspect that we might see the kind of decline in private pension coverage that we have seen among the young workers, the young men. I suspect we would see that also among the recent immigrants. We completed a study on that issue a few years ago, but I do not recall the numbers.

One issue related to pension coverage that we examined among recent immigrants was the extent of their knowledge about their pension coverage; that is, we asked people whether they had a pension plan in their job or not. Then we turned to their employers and asked them whether they provided any kind of pension plans. We found that, among recent immigrants, much more so than among the Canadian-born population, knowledge of pension coverage was poor; that is, a high proportion of recent immigrants claimed they had some sort of registered pension plan or group registered savings plan in their job but, in turning to their employers, found they had no plan at all. There might be a knowledge issue among recent immigrants. They may think they are covered by a private pension plan — perhaps they think that CPP is a private pension plan — which would confound the problem.

We were not able to look at whether this misinformation had implications for their savings behaviour, that is, whether thinking they were covered by some kind of pension plan led them to save less than they should have otherwise. To summarize and to go back to the initial question, my sense is — we can check — that the recent immigrants have not done better in terms of pension coverage than new Canadian-born entrants over the past few years.

Senator Mercer: Mr. Wannell, in your presentation you talked about excluding disabled and single-year RPP payout from this study. I think I understand the single year, but I do not understand excluding disabled. That group would be one that would be probably worthwhile to study.

qui sont dans la quarantaine. Les deux faits combinés auront peut-être pour effet que les immigrants seront touchés par des problèmes lorsqu'ils prendront leur retraite au cours des prochaines années, notamment au chapitre du maintien du revenu ou d'un niveau de revenu adéquat.

C'est une réponse générale.

M. Morissette : Comme les salaires des immigrants récemment arrivés au pays sont moins bons, et comme nous savons que, de façon générale, les bons emplois s'assortissent de bonnes possibilités de participation à des régimes de pensions, je pense que nous allons peut-être voir chez les immigrants la même diminution de la participation aux régimes de pensions privés que nous avons constatée chez les jeunes travailleurs, les jeunes hommes. Je pense que c'est quelque chose que nous allons voir aussi chez les immigrants de fraîche date. Nous avons effectué une étude là-dessus il y a quelques années, mais j'ai oublié les chiffres.

L'un des problèmes liés à la participation à des régimes de pensions sur lesquels nous nous sommes penchés a trait à la mesure dans laquelle les immigrants nouveaux savent qu'ils participent à un régime de pensions, c'est-à-dire que nous avons demandé à un certain nombre de personnes si leur poste leur permettait de participer ou non. Nous avons ensuite demandé à leur employeur s'ils offraient un quelconque régime de pensions. Ce que nous avons découvert, c'est que les immigrants de fraîche date étaient beaucoup moins nombreux que les Canadiens nés au pays à savoir s'ils avaient accès à un régime de pensions, c'est-à-dire qu'une forte proportion d'immigrants récents ont dit avoir accès à un quelconque régime de pensions agréé ou régime enregistré d'épargne collectif alors que, selon leur employeur, ils n'avaient accès à aucun régime du genre. Il y a peut-être un problème d'information chez les nouveaux immigrants. Ils pensent peut-être participer à un régime de pensions privé — peut-être pensent-ils que le RPC en est un —, ce qui rend le problème difficile à régler.

Nous n'avons pas été en mesure de déterminer si ce manque d'information avait des répercussions sur les habitudes d'épargne, c'est-à-dire si le fait de penser qu'ils avaient accès à un quelconque régime de pensions les a poussés à épargner moins qu'ils ne l'auraient fait autrement. Pour résumer et pour en revenir à la question de départ, je pense — nous pourrions vérifier — que les nouveaux immigrants n'ont pas davantage participé à des régimes de pensions que les Canadiens nés ici qui sont entrés sur le marché du travail au cours des dernières années.

Le sénateur Mercer : Monsieur Wannell, dans votre exposé, vous avez parlé du fait que les personnes handicapées et celles ayant reçu l'intégralité de leurs prestations dans le cadre de leur RPA en une seule année étaient exclues de l'étude. Je crois comprendre pour ce qui est du paiement intégral en une seule année, mais je ne comprends pas pourquoi les personnes handicapées sont exclues. Il vaut probablement la peine d'étudier la situation de ce groupe.

Mr. Wannell: It would be definitely of interest for social policy, but in terms of looking at post-take-up work patterns, they would be limited generally from seeking work because they have recognized disabilities.

Senator Mercer: Have studies been done to examine the new theory or discussion about income splitting? We are in a situation where a couple together arrive at a point where one person wants or needs to retire and the other person wants or needs to continue working. However, because income will drop, perhaps the person that is working would like to draw on their CPP to supplement the family income but cannot because they are still working. Have any studies been undertaken to examine what effect that situation would have both on the fund and on incomes if it were to change; if people who are working and are above the age of 60 are able to receive CPP as a supplement to the family income? Most people look at their family income as opposed to their personal income.

Mr. Wannell: We do not have anything in particular on that subject. Mr. Fougère talked about the stop-work effect. To collect the CPP benefits, one must stop working for one month, and then one can start again. It is not a prohibition on work and receiving benefits; it is stopping work for one month. The idea is that it is a real impediment to work, and for an increasing number of people, we see it is not a big impediment.

Senator Keon: I have always found pensions interesting. For one thing, in my life as an administrator, pensions present a tremendous problem for people that reach age 55, approximately, because when they calculate their incomes and so forth, there is not much value for them to continue working, so we lose some tremendously good people who have another five or ten years left.

Second, I have been of the impression, and correct me if I am wrong, that pensions are terribly discriminating. They discriminate against the low earners. Pensions are indexed now, and someone who retires with a pension of \$25,000 does not receive much growth along the road of life, whereas someone who retires with a pension of \$75,000 receives huge growth. I have always wondered why there was not a better way of indexing pensions; why fairness never came into the equation. Am I wrong?

Mr. Myles: The point you raise has been around for a long time. The classic example comes from the United States where, historically, Blacks have had much shorter lives than Whites, so

M. Wannell : Ce serait assurément très intéressant du point de vue des politiques sociales, mais pour ce qui est de l'étude des tendances relatives au travail après le début des prestations de retraite, les personnes qui ont un handicap reconnu font en général face à certaines limites pour ce qu'il s'agit de chercher un emploi.

Le sénateur Mercer : A-t-on effectué des études sur les nouveaux principes ou sur le nouveau débat relatif au fractionnement du revenu? Ce qui arrive aujourd'hui, c'est que, dans un couple, il peut y avoir une personne qui veut prendre sa retraite ou qui doit le faire, alors que l'autre souhaite ou doit continuer à travailler. Cependant, comme le revenu familial va diminuer à partir de ce point-là, la personne qui travaille souhaiterait peut-être toucher des prestations du RPC pour faire augmenter le revenu familial, mais ne peut le faire parce qu'elle continue de travailler. A-t-on effectué des études pour déterminer quelle serait l'incidence de cette situation sur le fonds et sur les revenus si les règles étaient modifiées, c'est-à-dire si des gens qui travaillent après 60 ans pouvaient recevoir des prestations du RPC à titre de supplément de revenu familial? La plupart des gens envisagent les choses du point de vue du revenu familial plutôt que de leur revenu personnel.

M. Wannell : Nous n'avons rien de précis sur ce sujet. M. Fougère a parlé du fait que les règles poussent les gens à arrêter de travailler. Pour toucher des prestations du RPC, les gens doivent cesser de travailler pendant un mois, et ils peuvent ensuite recommencer. Il ne leur est pas interdit de travailler et de toucher des prestations; ils ne doivent pas travailler pendant un mois, c'est tout. L'idée, c'est qu'il s'agit d'un véritable obstacle au travail, et nous constatons que, pour de plus en plus de gens, ce n'est pas un obstacle important.

Le sénateur Keon : J'ai toujours trouvé la question des pensions intéressante. Premièrement, j'ai été administrateur, et les pensions posent un problème énorme aux gens qui atteignent l'âge de 55 ans, à peu près, parce que, lorsqu'ils calculent leurs revenus et ainsi de suite, ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas vraiment intérêt à continuer de travailler, ce qui fait que nous perdons énormément de gens qualifiés qui auraient pu travailler pendant encore cinq ou dix ans.

Deuxièmement, j'ai l'impression — corrigez-moi si je me trompe — que les pensions sont extrêmement discriminatoires. Elles sont discriminatoires à l'égard des gens qui gagnent peu d'argent. Aujourd'hui, les pensions sont indexées, et la personne qui touche une pension de 25 000 \$ ne verra pas cette pension augmenter beaucoup pendant le reste de sa vie, tandis qu'une personne qui touche une pension de 75 000 \$ va voir la sienne augmenter passablement. Je me suis toujours demandé pourquoi on n'a pas adopté une meilleure méthode d'indexation des pensions, pourquoi on n'a jamais tenu compte de la variable équité dans l'équation. Est-ce que je me trompe?

M. Myles : On parle du point que vous soulevez depuis longtemps. L'exemple classique, c'est celui des États-Unis, où, dans le passé, les Noirs vivaient beaucoup moins longtemps que

they never collect the same amount in pension income on average that Whites do, in addition to being low income, but even in relation to their contributions.

I suppose the counter to that point is that most national pension systems have heavy elements of redistribution built into them in one form or another, particularly here in Canada in the parts that are funded through general revenue like OAS and GIS. Even earnings-related pensions often have a redistributive component. The point you make has added weight when we think about pension issues that confront us in the 21st century. We have seen enormous growth in longevity over the last 25 years, and longevity is continuing to increase. However, the growth in longevity is growing disproportionately to better educated, higher income earners, so that longevity gap has been growing somewhat.

When I wear my professor's hat, I sometimes suggest, in relation to the growing longevity gap that, first of all, the well-to-do received more when they were young from the educational system. The highly educated, by definition, received more when they were young from the public education system, and they will receive more when they retire because they will live longer.

In the comments I made along the lines of those made by Mr. Fougère, this is where I think asking questions about working longer and changing legislation — not only for fairness but for efficiency and productivity reasons — is happening. Attention has shifted in the last few years from thinking about OAS, CPP and GIS, which are the big, important programs for lower income workers, to thinking about the fairness implications of our private pension systems. Private pension systems include RPPs and RRSPs, which are not totally private, of course, since they receive enormous tax subsidies from the public purse.

Senator Keon: I think the system is unfair. You are all experts. Tell us how we can make it fair.

The Chair: To throw in another aspect to that question, we know that the actuarial studies are all based on the average life span of a Canadian, but we have heard clear evidence that, for example, Aboriginals do not live as long as non-Aboriginals, and people with chronic diseases do not live the same length of time.

Should that evidence be built into pension plans if these people have a life span of, not 81 years of age if they happen to be a female but 71 years of age because they have a chronic disease?

Mr. Fougère: I am not sure I have an answer to this particular question.

les Blancs, ce qui fait qu'ils ne touchaient jamais autant de revenus de pensions que les Blancs en moyenne, en plus de gagner moins, mais même par rapport à leurs cotisations.

Je suppose que l'argument contraire est celui selon lequel la plupart des régimes de pensions nationaux sont dotés d'importants éléments de redistribution empruntant une forme ou une autre, surtout ici, au Canada, au sein des parties financées à même les recettes générales, comme la SV et le SRG. Même les pensions liées aux gains ont souvent une composante de redistribution. Ce que vous dites est encore plus important à la lumière des problèmes relatifs aux pensions, auxquels nous faisons face au XXI^e siècle. Nous avons été témoins d'une augmentation très importante de l'espérance de vie au cours des 25 dernières années, et celle-ci continue d'augmenter. Cependant, l'espérance de vie croît bien plus rapidement dans le cas des gens éduqués touchant un revenu élevé, ce qui fait que l'écart attribuable à l'espérance de vie s'est en quelque sorte accru.

Lorsque j'enseigne, je dis parfois, en ce qui concerne l'accroissement de l'écart attribuable à l'espérance de vie, que, tout d'abord, les gens riches ont profité davantage du système d'éducation lorsqu'ils étaient jeunes que les autres. Les gens qui ont un degré de scolarité élevé ont par définition profité davantage du système d'éducation publique lorsqu'ils étaient jeunes que les autres, et ils vont être encore favorisés lorsqu'ils prendront leur retraite, parce qu'ils vont vivre plus vieux que leurs prédécesseurs.

Dans les observations que j'ai formulées et qui allaient dans le même sens que celles de M. Fougère... c'est à cet égard que, je pense, on se questionne au sujet du fait que les gens travaillent plus longtemps et de la modification des lois — pour des motifs liés non seulement à l'équité, mais également à l'efficacité et à la productivité. Auparavant, on s'occupait surtout de la SV, du RPC et du SRG, qui sont les gros programmes importants pour les travailleurs à faible revenu, et, au cours des dernières années, on a commencé à penser davantage aux répercussions, sur le plan de l'équité, de nos régimes de pensions privés. Ces régimes comprennent les RPA et les REER, qui ne sont pas entièrement privés, bien entendu, puisqu'ils font l'objet d'énormes subventions à caractère fiscal provenant du trésor public.

Le sénateur Keon : À mon avis, le système est injuste. Vous êtes les spécialistes. Dites-nous comment il faut faire pour le rendre équitable.

La présidente : Pour aborder un autre aspect de cette question, nous savons que les études actuarielles sont toutes fondées sur l'espérance de vie moyenne des Canadiens, mais on nous a clairement expliqué que les Autochtones, par exemple, ne vivent pas aussi vieux que les autres Canadiens, et que les gens qui souffrent de maladies chroniques ne vivent pas aussi longtemps que les autres non plus.

Est-ce que la structure des régimes de pensions devrait tenir compte de ces faits, s'il est vrai que ces gens ont une espérance de vie non pas de 81 ans, dans le cas d'une femme, mais de 71 ans en raison de maladies chroniques?

M. Fougère : Je ne suis pas sûr de pouvoir répondre à votre question.

The only remark I would make is that, after the age of 55, a large number of people leave the labour market. I think one factor associated with that trend would be private pension plans more than the public pension system, according to our findings.

My sense is that, if we want to make efforts to encourage these people to stay in the labour market longer, we must focus more on the incentive effect of these plans, particularly the defined benefit pension plans. Defined contributions do not generate early retirement incentives like RRSPs do. Defined benefit pension plans certainly have a wealth effect, but it is like every other financial asset.

That comment is the only one I would make. Unfortunately, I do not have anything to say on discrimination.

Mr. Myles: No one at the table here is an expert in fairness. You folks are probably more expert at addressing that issue. It is a big political question. We talk about it at Statistics Canada, but it is not what we write about in our documents.

Mr. Picot: I am not sure what you mean by “fairness,” but one measure that people often use in terms of fairness is income inequality, the extent to which the gap between the rich and the poor exists.

We know that, as people retire, that inequality falls. If you recall in my charts, I showed that the income level of people at the bottom of the income distribution remained constant, whereas income among people at the top fell by about 15 per cent. That means that as they move from age 55 to age 75, the gap between the rich and the poor falls.

From that point of view, if you think of the gap as one reasonable measure of fairness — one could debate that for sure — the gap is being reduced.

Another thing that comes to mind, at least in my simple-minded way of thinking about this issue, is that our objectives are to keep people out of poverty in retirement and, second, to maintain a reasonable living standard among the rest of the population.

We see that poverty rates have fallen a lot, with the exceptions I am sure you will hear about from Mr. Shillington in a few minutes. The rates are fairly low, by and large, except for single women, in particular. We have made a lot of gains there, and we also see that the income replacement rates, by and large, are positive.

When you add up all those parts, I am not sure what it tells you about fairness, but it is one way to think about it.

Senator Keon: Are you satisfied, for example, that the adjustments in place to top up old age pension, coupled with CPP, are adequate, or should there be something else?

La seule chose que je peux dire, c'est que, après l'âge de 55 ans, beaucoup de gens quittent le marché du travail. Je pense que c'est davantage un effet des régimes privés que du régime de pensions public, d'après nos conclusions.

Ce que je pense, c'est que, si nous voulons faire des efforts pour encourager ces gens à demeurer sur le marché du travail plus longtemps, nous devons nous concentrer davantage sur l'effet d'incitation de ces régimes, surtout en ce qui concerne les régimes à prestations déterminées. Les régimes à cotisations déterminées ne sont pas à l'origine d'incitatifs à la retraite anticipée comme les REER. Les régimes à prestations déterminées ont assurément un effet sur le niveau de richesse, mais c'est le cas de tous les autres actifs financiers.

C'est le seul commentaire que je ferais. Malheureusement, je n'ai rien à dire en ce qui concerne la discrimination.

M. Myles : Personne ici n'est spécialiste des questions d'équité. Vous êtes probablement mieux placé pour répondre à cette question. C'est une question importante sur le plan politique. Nous en parlons à Statistique Canada, mais ce n'est pas l'un de nos sujets de publication.

M. Picot : Je ne suis pas sûr de savoir ce que vous voulez dire par « équité », mais l'une des mesures que les gens utilisent souvent, c'est l'inégalité du revenu, c'est-à-dire l'importance de l'écart entre les revenus des riches et ceux des pauvres.

Nous savons que l'inégalité diminue à la retraite. Si vous vous rappelez les figures que je vous ai présentées, j'ai montré que le niveau de revenu des gens du quintile inférieur demeurait constant, tandis que celui des gens du quintile supérieur diminue d'environ 15 p. 100. Cela signifie que l'écart entre les riches et les pauvres devient moins important entre 55 et 75 ans.

Dans cette perspective, si vous jugez que l'écart est une mesure raisonnable de l'équité — il y a là matière à débat, c'est certain —, l'écart est réduit.

Une autre chose qui vient à l'esprit, en tout cas à moi, qui vois la question de façon simplifiée, c'est que nos objectifs sont, premièrement, de faire en sorte que des gens ne deviennent pas pauvres à la retraite, et, deuxièmement, que le reste de la population puisse maintenir un niveau de vie raisonnable.

Nous constatons que les taux de pauvreté ont beaucoup diminué, sauf pour ce qui est des exceptions dont vous allez entendre parler M. Shillington dans quelques minutes, j'en suis convaincu. Les taux sont assez bas, de façon générale, sauf chez les femmes célibataires, notamment. Nous avons fait beaucoup de progrès à cet égard, et nous constatons aussi que les taux de remplacement du revenu sont, de façon générale, positifs.

Si vous mettez tout cela ensemble, je ne sais pas ce que vous pouvez tirer comme conclusion au sujet de l'équité, mais c'est l'une des façons d'envisager la question.

Le sénateur Keon : Êtes-vous convaincu, par exemple, que les suppléments de la pension de la sécurité de la vieillesse, avec le RPC, sont suffisants, ou pensez-vous qu'il devrait y avoir quelque chose d'autre?

I think, in an ideal situation, we should have minimum family income in the country instead of a minimum wage. Because people become old and are on pension does not mean they also do not need a minimum income. Have you any ideas about how we could pontificate on your ideas?

Mr. Picot: I have not given this matter enough thought to make any comments. I do not know if anyone else has.

Mr. Myles: I know you will hear about this later from Mr. Shillington who, from what he told us beforehand, will talk about the indexing provisions of OAS and GIS.

Poverty rates among Canadian seniors have fallen continuously until the last few years and fallen enormously so that, with respect to Canadian old age poverty rates, we are up there with Sweden in terms of bringing those rates down. One reason is that we measure poverty relative to what is happening to the rest of the population. We usually measure it to something close to median family income. We know that median family incomes have not risen in Canada for 30 years, nor have median earnings. There have been rises at the top, but we measure poverty relative to the median.

During this period, incomes of the elderly in Canada rose largely because of the CPP and, more recently, because of maturation of private pensions. However, if we hit a period when median earnings and median family incomes of the non-elderly population rise — and we hope they do; 30 years of stagnation in median family incomes is not a great accomplishment — we are likely to see the gap between the elderly and the non-elderly open up again.

Senator Cordy: I apologize for being late, but the flights out of Halifax were delayed today because of all our snow yesterday.

I am interested in the comments you made about the reduction in seniors' poverty, and I think that is a positive thing. However, if we look more closely at the statistics — Mr. Picot, you made reference to unattached females — the numbers for unattached women are high. Some are women who have never been married. Some are women who are widowed and who, perhaps, were never in the workplace or were in and out of it for a variety of reasons, either caring for children or caring for their parents. It tends to be the woman who stays at home.

Can we do anything with Canada pension contributions to ensure that when these women are seniors, either 65, 75 or whatever age, that they will not be living in poverty?

À mon avis, idéalement, il devrait y avoir un revenu familial minimum au pays, plutôt qu'un salaire minimum. Le fait que les gens vieillissent et reçoivent une pension ne signifie pas qu'ils n'ont pas besoin d'un revenu minimum. Avez-vous une idée de la façon dont nous pourrions pontifier à partir de vos idées?

M. Picot : Je n'y ai pas suffisamment réfléchi pour dire quoi que ce soit. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre y a suffisamment réfléchi.

M. Myles : Je sais que M. Shillington va en parler tout à l'heure, d'après ce qu'il nous a dit avant la séance; il parlera des dispositions d'indexation de la SV et du SRG.

Les taux de pauvreté chez les personnes âgées ont diminué constamment au cours des dernières années, et ils ont énormément diminué, ce qui fait que, pour ce qui est de réduire ces taux, nous sommes parmi les meilleurs pays avec la Suède. Cela est attribuable en partie au fait que nous mesurons la pauvreté par rapport à la situation du reste de la population. Nous la mesurons habituellement en fonction de quelque chose qui se rapproche du revenu familial médian. Nous savons que le revenu familial médian n'a pas augmenté depuis 30 ans au Canada, pas plus que le salaire médian. Il y a eu certaines augmentations chez les gens riches, mais nous mesurons la pauvreté par rapport à la médiane.

Au cours de cette période, le revenu des personnes âgées du Canada a augmenté surtout en raison du RPC, et, plus récemment, en raison de l'évolution des régimes de pension privés. Cependant, si nous vivons une période au cours de laquelle le salaire médian et le revenu familial médian du reste de la population augmentent — et nous espérons que ça se produise; 30 ans de stagnation du revenu familial médian n'est pas un grand accomplissement —, nous allons probablement voir l'écart entre les personnes âgées et le reste de la population s'élargir de nouveau.

Le sénateur Cordy : Je m'excuse d'être en retard, mais les vols en partance de Halifax ont été retardés à cause de toute la neige qui est tombée chez nous hier.

Ce que vous avez dit au sujet de la réduction de la pauvreté chez les personnes âgées m'intéresse, et je pense que c'est une chose positive. Cependant, si nous regardons attentivement les chiffres — monsieur Picot, vous avez parlé des femmes célibataires —, les chiffres concernant les femmes célibataires sont élevés. Parmi ces femmes, il y en a qui n'ont jamais été mariées. Il y en a qui sont veuves et d'autres qui n'ont peut-être jamais travaillé ou ont travaillé par intermittence pour toutes sortes de raisons, lorsqu'elles s'occupaient soit de leurs enfants, soit de leurs parents. Ce sont plus souvent les femmes qui restent à la maison.

Pouvons-nous faire quoi que ce soit, par rapport au régime de pensions, pour nous assurer que les femmes ne vivent pas dans la pauvreté lorsqu'elles atteignent 65 ans, 75 ans ou peu importe l'âge?

Mr. Picot: You are asking someone from Statistics Canada to make policy commentary, and it is not normally what we do. I will pass on that question, but I would not mind saying a couple of things. Mr. Myles may pick up on the question; that is why we brought him.

Looking into the future, there are a couple of things to keep in mind, to pick up on the positive side of this issue. I know it is serious and there are many problems here.

The labour force behaviour of women is looking much more like that of men recently. If we look at age earnings profile, or what happens to earnings, it used to be women would gain a little in their 20s and then it was flat, whereas men's earnings would go up.

Women's age earnings profiles look much like men's now. Their employment patterns are similar. I would guess we will see a big change in the future, to the extent to which pensions are driven by employment, in terms of women's outcomes.

Another aspect is educational attainment. The educational attainment of women has risen unbelievably over the last 10 or 15 years. At least among younger cohorts, as they move into retirement, we will see a big change there as well. That educational attainment tends to increase their earnings and increases their likelihood of employment, both before retirement and after.

Those are a couple of positive things looking out that I think are happening. In terms of the immediate future and the effect of particular policy changes, I am sorry, but I do not have much to say on that.

Mr. Myles: Mr. Picot is right. The question is whether you are talking about the present or the future. Future cohorts of elderly women will probably look different. The women who have never married probably do as well as men in old age. That is the kind of number I remember. Most of them have been employed over most of their lifetime. The vulnerable population is the widowed and, increasingly, the separated and divorced.

We have recently finished this first study on income replacement. There are automatic things you can do. Maybe Mr. Shillington can talk later about GIS and these kinds of things.

Complex issues are involved in understanding what generates the outcome. Is it because we do not have good mechanisms for asset splitting, upon divorce or separation? I should note that unattached elderly men have high poverty rates. Basically there is

M. Picot : Vous demandez à quelqu'un qui travaille à Statistique Canada de formuler un commentaire sur les politiques, mais ce n'est habituellement pas ce que nous faisons. Je vais laisser passer cette question, mais je veux bien dire une chose ou deux. M. Myles voudra peut-être répondre à la question; c'est pour ça que nous lui avons demandé de nous accompagner.

Si l'on envisage l'avenir, il y a deux ou trois choses à garder en tête, pour parler du côté positif de cette question. Je sais que c'est quelque chose de sérieux et qu'il y a là-dedans de nombreux problèmes.

Le comportement des femmes sur le marché du travail ressemble beaucoup à celui des hommes, récemment. Si nous jetons un coup d'œil sur les salaires en fonction de l'âge, ou encore sur la façon dont le salaire évolue avec l'âge, auparavant, les femmes gagnaient un peu plus dans la vingtaine, sans augmentation par la suite, tandis que le salaire des hommes augmentait avec l'âge.

Aujourd'hui, le salaire évolue avec l'âge à peu près de la même façon chez les femmes que chez les hommes. Les tendances sont semblables au chapitre de l'emploi. Je pense que nous allons être témoins d'un changement important, à un moment donné, pour ce qui est des pensions des femmes, dans la mesure où les pensions sont déterminées par l'emploi.

Un autre aspect important, c'est le degré de scolarité. Celui-ci a augmenté de façon spectaculaire au cours des 10 ou 15 dernières années chez les femmes. Chez les cohortes les plus jeunes, à tout le moins, nous allons assister à un changement important là aussi, lorsqu'elles vont prendre leur retraite. Le fait que le degré de scolarité des femmes est plus élevé tend à faire en sorte que leur salaire est plus élevé et que leurs possibilités d'emploi sont plus importantes, tant avant la retraite que pendant celle-ci.

Ce sont deux ou trois choses positives qui, à mon avis, sont en train de se produire. Pour ce qui est de l'avenir immédiat et de l'effet de certaines modifications précises des politiques, je suis désolé, je n'ai pas grand-chose à dire là-dessus.

M. Myles : M. Picot a raison. La question, c'est de savoir si vous parlez du présent ou de l'avenir. Les prochaines cohortes de femmes âgées vont probablement avoir un profil différent des cohortes actuelles. Les femmes qui ne se sont jamais mariées s'en tirent probablement aussi bien que les hommes lorsqu'elles vieillissent. C'est le genre de chiffre dont je me souviens. La plupart d'entre elles ont travaillé pendant la majeure partie de leur vie. La population vulnérable, c'est celle des veuves, et, de plus en plus, celles des femmes séparées et divorcées.

Nous venons de terminer une première étude sur le remplacement du revenu. Il y a des choses à faire automatiquement. Peut-être M. Shillington parlera-t-il plus tard du SRG et de ce genre de choses.

Les facteurs qui déterminent le revenu sont complexes. Est-ce que les problèmes découlent du fait que nous n'avons pas mis en place les bons mécanismes de répartition des biens au moment du divorce ou de la séparation? Il faut que je dise aussi que le taux de

no poverty among men or women living in economic families. Mr. Picot and I were looking at the numbers today: It is like 1 per cent.

Virtually all old-age poverty is among what we call unattached elderly men and women, with women's rates considerably higher than men's.

You have put your finger on a problem. I have not been following the recent research on this issue, but I think we have an opportunity with the data we have.

I would make another note that when you are thinking of poverty and well-being, the real poverty issue among the elderly shows up among the oldest old. Men and women who manage to make it to their 80s have the highest concentration of poverty in old age.

There is an issue related to income here — if you want to address the well-being and poverty aspect of old age — that is elder care. Access to elder care in Canada does not show up in income statistics. For many, this care will be the biggest drain on income. Until now, Canada has not done a good job on the elder-care front.

You asked about housing wealth previously. One thing we have become aware of from the crash in the U.S. housing market among elderly women is that all their plans for selling the house and obtaining access to elder care have gone down the pipes.

Senator Cordy: Why are the oldest of the old the poorest? What situation changes between 75 and 85 to make them poorer?

Mr. Myles: One thing is, they tend to spend whatever assets they have. Mr. Picot's data showed why income replacement for the wealthy is lower. They tend to consume that wealth at a higher rate as they become older, and experience problems of indexing and that sort of thing. Widowhood and divorce causes a concentration among women. If women would learn to marry much younger men, the problem would go away.

Senator Cordy: That should be a new law.

Mr. Myles: Yes.

Senator Cordy: Senator Mercer made reference to immigrants who start in the workforce in Canada perhaps at the age of 40, or certainly later than the age of 20.

I started teaching school when I was 20 years old. I look at my daughters and their friends in their late 20s and early 30s, and many have spent 10 years performing contract work. These people are university graduates — some with student loans — yet they are not finding a career or full-time job until 28 or 29.

pauvreté est élevé chez les hommes âgés et célibataires. En gros, il n'y a pas de pauvreté chez les hommes et les femmes qui appartiennent à une famille économique. M. Picot et moi avons jeté un coup d'œil sur les chiffres aujourd'hui : c'est quelque chose comme 1 p. 100.

Pratiquement toutes les personnes âgées qui sont pauvres sont des hommes et des femmes célibataires, le taux de pauvreté étant considérablement plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Vous avez mis le doigt sur un problème. Je n'ai pas suivi les recherches effectuées récemment là-dessus, mais je pense que les données dont nous disposons nous offrent la possibilité d'examiner cette situation.

Je veux signaler également que, pour ce qui est de la pauvreté et du bien-être, le vrai problème de pauvreté chez les personnes âgées touche les plus âgées d'entre elles. Les hommes et les femmes qui atteignent l'âge de 80 ans sont ceux chez qui le taux de pauvreté est le plus élevé.

Il y a une question liée au revenu — si vous voulez parler du bien-être et de la pauvreté chez les personnes âgées — et c'est les soins qui leur sont offerts. Les chiffres sur le revenu n'indiquent rien au sujet de l'accès des personnes âgées à des soins au Canada. Pour bon nombre de personnes âgées, c'est ce qui consomme la plus grande partie de leur revenu. Jusqu'à maintenant, le Canada n'a pas fait du bon travail à cet égard.

Vous avez posé tout à l'heure une question sur les biens immobiliers. L'une des choses dont nous nous sommes aperçus, lorsque le marché de l'immobilier s'est effondré aux États-Unis, c'est que tous les plans des femmes âgées qui pensaient vendre leur maison pour avoir accès à des soins sont tombés à l'eau.

Le sénateur Cordy : Pourquoi les personnes les plus âgées sont-elles les plus pauvres? Qu'est-ce qui change entre 75 et 80 ans et qui les rend plus pauvres?

M. Myles : L'un des facteurs, c'est que les personnes âgées ont tendance à utiliser à ce moment-là des actifs dont ils disposent. M. Picot a présenté des données qui montrent pourquoi le taux de remplacement du revenu est plus faible chez les riches. Ceux-ci ont tendance à puiser davantage dans leurs ressources en vieillissant, et ils sont confrontés à des problèmes relatifs à l'indexation et à ce genre de choses. La perte du conjoint et le divorce font en sorte que la pauvreté est davantage concentrée chez les femmes. Si les femmes apprenaient à épouser des hommes plus jeunes qu'elles, ce problème n'existerait plus.

Le sénateur Cordy : Il devrait y avoir une loi à cet égard.

M. Myles : Oui.

Le sénateur Cordy : Le sénateur Mercer a parlé des immigrants qui entrent sur le marché du travail du Canada à l'âge de 40 ans, disons, ou assurément plus tard qu'à 20 ans.

J'ai commencé à enseigner lorsque j'avais 20 ans. Mes filles et leurs amies, qui sont dans la vingtaine avancée ou au début de la trentaine, sont nombreuses à avoir passé 10 ans à travailler à contrat. Elles ont des diplômes universitaires — certaines ont des prêts étudiants —, mais elles ne commencent pas leur carrière ou ne trouvent pas un emploi à temps plein avant 28 ou 29 ans.

Have you prepared projections on what will happen to these people? Will they remain in the workforce longer? I guess we do not know.

Mr. Picot: We have not done the projections. We have talked about the issue. In fact, we talked about it this morning. A simulation model at Statistics Canada, in theory, would allow us to project the earnings of people now in their 20s and 30s; calculate earnings over a lifetime, and figure out how those earnings will change compared to earlier cohorts. We have not done that projection, but in theory we could. We have talked about doing it.

You seem to be well aware of all the issues we talked about. I think people currently younger than 40 have issues. Starting work later is one of them. Young people have always moved in and out of jobs when young. That is the way job matches take place in the labour market. They move around until they find a good match between the worker and the firm. Productivity rises as a result, and it is a good thing. It has increased, compared to previous periods.

This particular generation that starts work later, their earnings are lower than their predecessors, pension coverage is less, and wealth accumulation seems to be less. If I were to worry, in pension policy, about one generation, that is where I would place my focus.

Mr. Fougère: We have not prepared any projections on immigration, but we have prepared an analysis of the economic impact of selecting more immigrants. The only remark I want to make is about one important assumption regarding integration costs as to whether the economic benefits are significant or not. Integration costs are big determinant. For example, if we assume in our analysis that there is no integration costs — that immigrants adapt like Canadians — our results suggest we would have a net gain in terms of economic impact in the long run.

However, when we look at current observations and account for those costs of integration, then the result is not as positive. I think that the issue of integration costs of immigrants is a big element. Even though they come to Canada and are well educated, it may take them time to find jobs, or they may return to school. Those years spent in school or looking for jobs are years not useful for working. That opportunity cost to an economy is important.

The Chair: Thank you to all the panellists. This has been excellent and informative. We appreciate your presence.

Avez-vous fait des prévisions quant à la situation de ces gens? Vont-ils travailler pendant plus longtemps? J'imagine que nous ne savons pas.

M. Picot : Nous n'avons pas fait de prévisions. Nous en avons discuté. En fait, nous en avons discuté ce matin. En théorie, un modèle de simulation nous permettrait, à Statistique Canada, de faire une projection à partir du salaire de gens actuellement dans la vingtaine ou dans la trentaine, de calculer ce qu'ils vont gagner pendant leur vie et de déterminer comment leur salaire va évoluer, par rapport aux cohortes précédentes. Nous n'avons pas fait ces prévisions, mais, en théorie, nous pourrions le faire. Nous avons parlé de le faire.

Vous semblez bien connaître toutes les questions que nous avons abordées. Je pense que les gens qui ont actuellement moins de 40 ans sont confrontés à certains problèmes. L'un de ces problèmes, c'est le fait de commencer à travailler plus tard au cours de leur vie. Les jeunes ont toujours occupé plusieurs emplois au début de leur vie active. C'est ainsi que les choses se passent sur le marché du travail. Ils changent d'emploi jusqu'à ce qu'ils trouvent la bonne entreprise pour eux. Le résultat, c'est l'augmentation de la productivité, ce qui est une bonne chose. Celle-ci a augmenté, comparativement aux périodes précédentes.

Les gens qui appartiennent à la génération dont nous parlions et qui commencent à travailler plus tard gagnent moins que leurs prédécesseurs, ils participent moins à des régimes de pensions et accumulent moins de richesse, semble-t-il. Si je devais me préoccuper d'une seule génération, pour ce qui est des politiques relatives aux pensions, c'est celle-ci que je choisirais.

M. Fougère : Nous n'avons pas fait de prévisions par rapport à l'immigration, mais nous avons effectué une analyse des répercussions économiques qu'aurait une sélection plus rigoureuse des immigrants. La seule chose que je veux vous dire concerne l'une des hypothèses importantes en ce qui concerne les coûts d'intégration par rapport au fait que les avantages économiques soient significatifs ou non. Les coûts d'intégration sont un déterminant important. Si nous présumons, pour les besoins de l'analyse, qu'il n'y a pas de coûts d'intégration — c'est-à-dire que les immigrants s'adaptent comme le reste des Canadiens —, nos résultats laissent croire que nous réalisons un gain net au chapitre des répercussions économiques à long terme.

Cependant, si nous prenons les observations actuelles et tenons compte des coûts d'intégration, nous obtenons un résultat qui n'est pas positif. Je pense que la question des coûts d'intégration des immigrants est un élément important. Même si les immigrants qui arrivent au Canada ont un bon degré de scolarité, ils peuvent avoir besoin de beaucoup de temps pour trouver un emploi, ou encore retourner à l'école. Ces années qu'ils passent à l'école ou à chercher un emploi ne sont pas des années de travail. C'est un coût important sur le plan économique.

La présidente : Merci à tous. Vos témoignages ont été excellents et très éclairants. Nous sommes heureux que vous soyez venus ici aujourd'hui.

We now hear from Derek Hum, Professor of Economics, University of Manitoba, and Richard Shillington, Senior Associate, Informetrica Limited. We also have from Women Elders in Action with us by video conference, Alice West, Chair, and Elsie Dean, Researcher.

Welcome to all of you, and we will begin with Mr. Hum.

Derek Hum, Professor of Economics, University of Manitoba, as an individual: It is a pleasure to be here. I heard the end of the previous presentation, so I will be brief in my introduction and skip the section about the population as an aging structure due in part to the low fertility rates, which leads to low, slow labour growth.

Canada has always been a country that welcomed immigrants, and it relies on immigrants today for population growth. Were it not for immigration, the population would be zero in terms of rate of growth, and population growth translates into labour force growth and productivity.

One issue I will talk about is public pensions. Canada's pensions are designed on a pay-as-you-go basis. The key ratio here is the number of people entitled to receive pensions divided by the number of workers who pay taxes to fund them. Success will depend on the productivity of the economy, the labour force growth, and in our context, also on immigration levels and the performance of these immigrants. The pressures on public pensions are those pressures that are impacted by a change in the ratio of entitlement to workers. That means there are pressures to maintain benefits, to maintain premium levels and to permit, in the future, flexible retirement options or flexible retirement dates.

Because CPP benefits are geared towards an individual's work history and their lifetime earnings, the program also applies to all workers. The issue for immigrants is, sharply put, as follows: Do immigrants' wages and earnings converge to their Canadian native-born counterparts quickly and completely? If so, then the retirement prospects of immigrants are similar to those of other Canadians. Those prospects do not mean the problems disappear; they means they are similar.

With respect to immigrants, using some jargon, economists label two aspects of the convergence, the entry effect and the assimilation effect.

The entry effect is the fact that when immigrants come to Canada, they have economic disadvantage, not only with respect to language fluency or competence but sometimes adjustment because they do not know much about the labour market or how to obtain a job. They sometimes lack recognition of their credentials, what we call human capital, and they also have

Nous allons maintenant entendre les témoignages de Derek Hum, professeur d'économie à l'Université du Manitoba, et de Richard Shillington, conseiller délégué principal chez Informetrica Limited. Alice West, présidente de Women Elders in Action, et Elsie Dean, attachée de recherche au sein de la même organisation, participent également à la séance par vidéoconférence.

Bienvenue à tous et à toutes. Nous allons commencer par M. Hum.

Derek Hum, professeur d'économie, Université du Manitoba, à titre personnel : Je suis heureux d'être ici. J'ai entendu la fin de l'exposé précédent, alors je vais faire une brève introduction et sauter la section qui énonce le fait que la population est une structure vieillissante, en partie en raison du faible taux de natalité, qui engendre une croissance lente et faible de la main-d'œuvre.

Le Canada a toujours été une terre d'accueil pour les immigrants, et le pays compte aujourd'hui sur eux pour assurer la croissance de la population. Sans l'immigration, le taux d'accroissement de la population serait nul, et c'est l'accroissement de la population qui donne lieu à la croissance de la main-d'œuvre et de la productivité.

L'une des questions que je vais aborder, c'est celle des régimes de pensions publics. Au Canada, ils sont fondés sur une formule de cotisation à répartition. Le rapport important ici, c'est celui du nombre de personnes admissibles aux prestations divisé par le nombre de travailleurs qui paient des impôts et financent ainsi les régimes. Le succès dépend de la productivité économique, de la croissance de la main-d'œuvre et, dans notre situation, il dépend également de l'importance de l'immigration et du rendement des immigrants. Les pressions qui s'exercent sur les régimes de pensions publics varient en fonction du rapport entre le nombre de personnes admissibles aux prestations et le nombre de travailleurs. Cela signifie qu'il y a des pressions pour le maintien du niveau des prestations et des cotisations, ainsi que pour offrir aux travailleurs différentes options de retraite et le choix du moment de leur retraite.

Comme le RPC est axé sur l'historique de travail et la rémunération cumulative des cotisants, le programme s'applique également à tous les travailleurs. En gros, le problème auquel sont confrontés les immigrants est le suivant : est-ce que le salaire des immigrants converge rapidement vers celui de leurs concitoyens canadiens et atteint le même niveau? Le cas échéant, les perspectives de retraite des immigrants sont semblables à celles des autres Canadiens. Cela ne signifie donc pas qu'il n'y a pas de problème, mais bien qu'il est à peu près le même pour tous.

En ce qui concerne les immigrants, dans leur jargon, les économistes nomment deux aspects de la convergence comme suit : l'effet d'entrée et l'effet d'assimilation.

L'effet d'entrée tient au fait que les immigrants sont désavantagés, sur le plan économique, lorsqu'ils s'installent au Canada, en raison non seulement de la langue ou des compétences, mais également, dans certains cas, parce qu'ils doivent s'adapter au marché du travail et à la façon d'effectuer une recherche d'emploi. Parfois, on ne reconnaît pas leurs titres de

what we call social network deficiencies. Many jobs depend on knowing somebody who knows their skills match those of a prospective employer, and that takes time.

In the past, immigrants have been assumed to have good motivation and so forth. Over time, many of these deficiencies are eroded. They are overcome. With superior motivation, often immigrants typically become “more successful” than native-born Canadians with respect to earnings. This myth has been one of the sustaining ones of Canada, perhaps fostered by the success of the 1960s.

I have two charts in my hand-out. It is obligatory for economists to include one or two charts, but I will not refer to them right now.

The recent experience of immigrants is what we should be concerned with. In the last couple of decades, immigrant earnings have not converged as quickly as in the past. Some estimates, including those by Mr. Picot and Mr. Morissette, suggest that the gap has also been growing, that is, the difference in earnings of immigrants as they enter, and the work of Hum and Simpson, my own work, suggests that these immigrants never catch up in their lifetime. This story is different than the sustaining myth that was so popular, looking back at the 1960s.

Past cohorts of immigrants experienced small entry effects, fast assimilation and rapid convergence, even overtaking the native-born economic performance. The present cohorts have large and growing negative effects. They are slow in terms of assimilation, and many immigrants never experience convergence over their working life. We can go into the reasons for that later. Today, for this committee, the question is, will immigrants achieve the earnings pattern similar to comparable native-born workers? If so, their retirement prospects will be the same as native-born Canadians. If not, they will experience lower pensions, lower poverty and lower well-being — the consequences you heard from the previous witnesses. Therefore, I want to address the question of what are the implications of this gap between the foreign born and the native born for pensions. One way to put it as follows: What pot of money at entry would represent the gap faced by an immigrant cohort during a work career of 25 years?

Mr. Picot said that he did not look at lifetime earnings profiles. This is where I believe I make a contribution to this committee. I have calculated the lifetime earning profiles of native born and immigrants. I will not go into the technical econometrics, but obviously, if public pension plans are geared towards lifetime earnings, to find out what they might receive when they retire, they need to decide what their lifetime earnings were. Therefore,

compétence, ce que nous appelons un capital humain, et ils sont également confrontés à des problèmes quant à ce que nous appelons le réseau social. Dans bien des cas, pour que le candidat décroche un emploi, il faut qu’il connaisse quelqu’un qui sait que ses compétences correspondent aux exigences de l’employeur éventuel, et il faut parfois du temps pour nouer ce genre de lien.

Dans le passé, on voyait les immigrants comme des gens motivés à travailler et ainsi de suite. Avec le temps, une bonne partie des inconvénients disparaissent. Ils sont surmontés. En étant davantage motivés que leurs concitoyens nés au Canada, les immigrants finissent souvent par avoir un meilleur salaire. Ce mythe a été l’un des plus tenaces, au Canada, peut-être en raison de la période faste qu’ont été les années 1960.

Il y a deux figures dans le document que je vous ai remis. Tout bon économiste se doit de présenter un ou deux diagrammes, mais je ne vais pas parler de ces deux figures pour l’instant.

Ce qui devrait nous préoccuper, c’est l’expérience récente des immigrants. Au cours des deux ou trois dernières décennies, les salaires des immigrants n’ont pas convergé aussi rapidement vers ceux de leurs concitoyens que par le passé. D’après certaines estimations, notamment celles de MM. Picot et Morissette, l’écart s’est accru, c’est-à-dire le manque à gagner des immigrants lorsqu’ils entrent sur le marché du travail, et d’après le travail de Hum et Simpson, mon propre travail, les immigrants n’arrivent jamais à rattraper leurs concitoyens. C’est une idée différente du mythe qui s’est répandu après les années 1960.

Les cohortes antérieures ont connu des effets d’entrée limités, une assimilation et une convergence rapides, et ils ont même surpassé leurs concitoyens nés ici au chapitre du rendement économique. Les cohortes actuelles subissent des effets négatifs de plus en plus importants. Ils s’assimilent lentement, et ils sont nombreux à ne jamais voir leur situation converger vers celle de leurs concitoyens nés ici. Nous pourrions reparler des causes de ce phénomène plus tard. Aujourd’hui, la question qui se pose pour les membres du comité, c’est la suivante : les immigrants parviendront-ils à obtenir un salaire approchant celui des travailleurs nés au pays? Si c’est le cas, leurs perspectives de retraite seront les mêmes que celles de ces derniers. Sinon, leurs pensions seront moins élevées, ils seront plus pauvres, et leur niveau de bien-être sera moins élevé — ce sont les conséquences dont vous avez entendu parler les témoins précédents. Je veux donc parler des effets de cet écart entre les gens nés ailleurs et les gens nés au pays au chapitre des pensions. Voici une façon de poser le problème : quelles est la somme correspondant à l’écart devant lequel est placée une cohorte d’immigrants qui va travailler pendant 25 ans?

M. Picot a dit ne pas avoir examiné la question des profils de rémunération cumulative. C’est à cet égard que je pense pouvoir apporter une contribution. J’ai évalué les profils de rémunération cumulative des gens nés ici et des immigrants. Je ne vais pas me lancer dans une analyse technique d’économétrie, mais il est évident que, si les régimes de pensions publics sont axés sur la rémunération cumulative, pour déterminer ce que sera leur revenu

looking at earnings over a short period, or one year or two years will not be helpful.

Simply, I took cohorts or individual immigrants, and taking into account the negative entry effect and the rate of assimilation, calculated their lifetime profile over their working career until they retire. Then I looked at a comparable set of Canadian-born individuals and calculated the same thing. When I say comparable, I mean if an immigrant is male, with post-secondary education and married, I will find the native-born male with a post-secondary education, so forth, because it is not fair to compare, say, an immigrant medical doctor with a native-born carpenter. Therefore, I looked at it that way. Then I took these profiles, and the rest is a bit of economic fiddling, calculated what we call the net present value of this entire lifetime stream. That calculation represents the pot of money that is available for them at pension time. I then calculated the immigrant portion as a fraction of the comparable native-born one, so that we do not need to worry about dollars, inflation and changing numbers.

After all of that, I do not want you to think this calculation is magic hocus-pocus, but a great deal of detailed accounting is needed to come up with a meaningful number. I do not want to give you all the equations and the calculations. I boiled down the calculations to table 1, two discount rates — I chose 5 per cent and 10 per cent — which is basically an interest rate. The other numbers show the immigrants that came between 1976 to 1980, the immigrants that came between 1981 to 1985, and those who came between 1986 and 1990 and so forth, because the economic conditions at the time that the immigrants come to Canada determines how well they fare, and so forth.

The bottom line, and I will not characterize it by large or small, is the following numbers: It is in the 20 per cent to 30 per cent and it has been growing over time, so that is one way to look at it. The gap in earnings, on page 19, is in the order of 20 per cent when the immigrant is around 69, and approximately 10 per cent at age 60, so that tells you the shortfall of relative disadvantage of immigrants to Canadians.

That table does not mean Canadians are not disadvantaged. I simply show the immigrant situation relative to the situation of native-born Canadians. I took age 69 as a benchmark because that is the time in which they must take their pensions. At my university, we do not have mandatory retirement, but mandatorily at age 69, we must reduce our workload. It is a conventional age. It is the new Bismarck age. It is 20 per cent. That is the bottom line.

lorsqu'ils prendront leur retraite, les gens doivent calculer ce qu'ils ont gagné pendant leur vie. Ainsi, il serait inutile d'envisager les gains réalisés sur une courte période ou sur un ou deux ans.

J'ai tout simplement choisi des immigrants ou des cohortes d'immigrants, et, compte tenu de l'effet d'entrée négatif et du taux d'assimilation, j'ai évalué leur profil de rémunération cumulative pour toute leur vie active, jusqu'au moment de la retraite. Ensuite, j'ai pris un échantillon comparable de gens nés ici et j'ai fait les mêmes calculs. Lorsque je dis comparable, je veux dire que si, par exemple, l'immigrant est un homme marié ayant fait des études postsecondaires, je choisis un homme né ici et ayant aussi fait des études postsecondaires, ainsi de suite, parce qu'il ne serait pas juste de comparer, disons, un médecin immigrant avec un charpentier né ici. C'est donc ainsi que j'envisage les choses. Ensuite, j'ai fait des calculs à partir de ces profils, et le reste, ce sont des calculs économiques, qui ont permis d'obtenir ce que nous appelons la valeur actualisée nette de la rémunération cumulative des membres de mon échantillon. Ce calcul permet d'obtenir la somme qui leur est accessible au moment de la retraite. J'ai ensuite calculé le rapport entre cette somme chez les immigrants et la somme correspondante chez les gens nés ici, de façon à obtenir une proportion et que nous n'ayons pas à nous soucier du montant en dollars, de l'inflation et de l'évolution des chiffres.

Après tout ça, je ne veux pas que vous pensiez que ce calcul est un tour de magie, mais il faut passablement de calculs détaillés pour obtenir un chiffre significatif. Je ne veux pas vous parler de toutes les équations et de tous les calculs. Je résume mes calculs dans le tableau 1, en présentant deux taux d'escompte — j'ai choisi 5 et 10 p. 100 —, ce qui revient grosso modo à un taux d'intérêt. Les autres chiffres représentent les immigrants qui sont arrivés entre 1976 et 1980, entre 1981 et 1985, et entre 1986 et 1990, et ainsi de suite, parce que la situation économique au moment où ils arrivent au pays détermine comment ils vont s'en sortir, et toutes ces choses.

Ce qui en ressort — et je ne vais pas qualifier les chiffres en disant qu'ils sont gros ou petits —, c'est un chiffre de l'ordre de 20 ou 30 p. 100, qui augmente avec le temps; voilà donc une façon d'envisager la question. L'écart entre les gains, à la page 19, est de l'ordre de 20 p. 100 chez les immigrants qui ont autour de 69 ans, et d'environ 10 p. 100 lorsqu'ils ont 60 ans, ce qui montre un manque à gagner pour les immigrants, par rapport aux Canadiens.

Les chiffres de ce tableau ne signifient pas que les Canadiens ne sont pas également désavantagés. Ils constituent simplement une indication de la situation des immigrants par rapport à celle des Canadiens nés ici. J'ai choisi l'âge de 69 ans comme point de repère, parce que c'est le moment où les gens doivent commencer à toucher leurs pensions. À l'université où je travaille, il n'y a pas d'âge de retraite obligatoire, mais, à 69 ans, nous devons réduire notre charge de travail. C'est une convention. C'est le nouvel âge de Bismarck. L'écart est de 20 p. 100. C'est le résultat que j'obtiens.

I know I have been cavalier in terms of my subtlety, but the conclusions are, immigrants continue to do worse than Canadians in terms of their entries. This gap in pension income between the foreign-born and native-born men is likely to rise. The last conclusion is for the researchers: Several data sets all over the Census as well as detailed, individual records from taxes as to the Survey of Labour and Income Dynamics, SLID, give similar numbers, so that gives us some confidence that I am not picking these numbers out of the air.

Richard Shillington, Senior Associate, Informetrica Limited:

Thank you for this opportunity to speak about income security programs for seniors. I have taken this time to submit an extensive brief on these issues. I want to begin by emphasizing the critical importance of Old Age Security, Guaranteed Income Supplement and the Canada Pension Plan to the income security of Canadians.

I will concentrate on that half of Canadians who retire without an occupational pension plan, many of whom live on low incomes. Whether they are labelled poor depends on which poverty measure is used. I do not think that whether they are labelled poor changes their standard of living or their income.

About half of Canadian families retire with no occupational pension plan. About 25 per cent of Canadians retire with no occupational pension plan or registered retirement savings plan, RRSP. The average amount of money in an RRSP for people who retire without an employer pension plan is between \$30,000 and \$40,000. I will show that they actually are ill-served by having saved that \$30,000 or \$40,000.

For single seniors without a pension — by that I mean, without an occupational pension — their median income in 2002 was \$15,000; 82 per cent of these single seniors without an employer pension plan will have an income below \$20,000. As the discussion below demonstrates, the design of the GIS makes it difficult for these low income seniors to improve on their financial circumstances. I will talk for a minute about the GIS clawback.

Approximately 38 per cent of seniors receive some GIS. The majority of seniors who have retired without an occupational pension plan will be eligible for GIS. GIS benefits are reduced generally by 50 cents for every dollar of income. Income that affects GIS includes RSP withdrawals, investment income and any wages. In addition to reducing GIS benefits, those sources of income are still subject to income tax. Thus, the effective tax rate

Je sais que j'ai présenté de façon très générale des calculs subtils, mais la conclusion, c'est que les immigrants continuent de s'en sortir moins bien que les gens nés ici au chapitre des revenus. L'écart entre les revenus de pensions des gens nés ailleurs et des gens nés ici va probablement s'accroître. La dernière conclusion est pour les chercheurs : plusieurs ensembles de données, pour tout le recensement ainsi que, dans le détail, les fichiers de déclaration d'impôts et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu ou EDTR, présentent des chiffres semblables, ce qui nous assure dans une certaine mesure que je n'ai pas tiré ces chiffres de nulle part.

Richard Shillington, conseiller délégué principal, Informetrica Limited :

Merci de m'avoir invité à parler des programmes de sécurité du revenu pour les personnes âgées. Je profite de l'occasion pour vous présenter un long mémoire sur ces questions. Je veux commencer par mettre l'accent sur l'importance de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et du Régime de pensions du Canada, pour la sécurité du revenu des Canadiens.

Je vais parler de la moitié des Canadiens qui n'ont pas accès à un régime de retraite professionnel avant de prendre leur retraite, et dont une bonne partie ont un revenu faible. Le fait qu'on décide de dire qu'ils sont pauvres dépend de l'indicateur de la pauvreté qu'on utilise. Je ne pense pas que le fait qu'on dise qu'ils sont pauvres ou non change quoi que ce soit à leur niveau de vie ou à leur revenu.

Environ la moitié des familles canadiennes prennent leur retraite sans prestations d'un régime de pensions d'employeur. Environ le quart des familles canadiennes prennent leur retraite sans prestations d'un régime de pensions d'employeurs ou d'un régime enregistré d'épargne-retraite ou REER. Les économies moyennes au titre des REER pour les ménages qui prennent leur retraite sans prestation d'un régime de retraite professionnel se situent entre 30 000 et 40 000 \$. Je vais montrer que ces économies de 30 000 \$ ou de 40 000 \$ ne leur rendent pas beaucoup de service.

Dans le cas des personnes âgées qui vivent seules et qui n'ont pas de pensions — je veux dire par là pas de prestations dans le cadre d'un régime professionnel — le revenu médian était en 2002 de 15 000 \$; 82 p. 100 d'entre eux ont un revenu inférieur à 20 000 \$. Comme ce qui suit dans mon mémoire le montre, la façon dont le SRG est conçu fait qu'il est difficile pour ces personnes âgées à faible revenu d'améliorer leur situation financière. Je vais parler un peu de la récupération fiscale du SRG.

Environ 38 p. 100 des personnes âgées touchent des prestations du SRG. La majorité des personnes âgées qui prennent leur retraite sans prestations d'un régime professionnel sont admissibles au SRG. Les prestations du SRG sont réduites de 50 cents par dollar de revenu. À ce titre, le revenu comprend les prélèvements dans les REER, les revenus d'investissement et toute rémunération reçue. En plus de réduire les prestations du SRG,

on income for those on GIS is often 50 per cent or 75 per cent when we include the income tax.

To illustrate, imagine a senior on GIS removes \$1,000 from their RRSP. Their GIS cheque will be reduced by \$500 the next year. On top of that reduction, they will pay income tax on the RRSP withdrawal, which could be \$200. Thus, they keep \$300. If they live in social housing, where many low income seniors live, their rent will go up by \$300 because of the RRSP withdrawal. This increase eliminates any benefits to them from their RRSP withdrawal.

On top of this situation, depending on their circumstances, their RRSP withdrawal can have other effects. In many provinces, they will pay more for their prescription drugs because the deductible depends on their income. They will increase their cost of home care in some provinces. In some municipalities, because it depends on the municipality, what they pay for Meals on Wheels will be affected by that RRSP withdrawal.

The GIS recipients in social housing can easily face an effective tax rate of 100 per cent. They are not allowed to keep any of the benefit from any extra wages or from an RRSP withdrawal.

The primary beneficiaries of employment income or RRSP withdrawals is government.

The design of the GIS creates a poverty trap by making it difficult for low-income seniors to improve their circumstances by using savings in an RRSP or taking a part-time job.

I will make some observations about the administration of OAS, GIS and CPP. I was told that the primary focus of this committee was on poverty and seniors, so I have concentrated on these issues.

One simple way to improve the finances of low-income seniors is to ensure entitled benefits are received. It must be recognized that the majority of seniors receive their OAS, GIS and CPP benefits, and the system works well for all but a small percentage. My involvement in these issues started about six years ago when I drew attention to the fact that roughly, at that time, 300,000 seniors were not receiving the GIS they were entitled to. After some publicity, seniors with all sorts of problems with OAS, GIS and CPP contacted me directly with their stories, informing my observations, which I will share with you.

ces sources de revenus sont visées par l'impôt sur le revenu. Par conséquent, le taux d'imposition réel pour les personnes qui reçoivent des prestations du SRG est souvent de 50 ou 75 p. 100, si l'on inclut l'impôt sur le revenu.

À titre d'exemple, si une personne âgée qui touche des prestations du SRG prélève 1 000 \$ dans ses REER, ses prestations du SRG seront réduites de 500 \$ l'année suivante. De plus, elle doit payer l'impôt sur le revenu pour le montant retiré de ses REER, disons 200 \$. Elle n'obtient donc que 300 \$. Si elle vit dans un logement social, ce qui est le cas de beaucoup de personnes âgées à faible revenu, son loyer va augmenter de 300 \$ à cause du montant retiré des REER. Cela supprime tout avantage qu'il y aurait à prélever de l'argent dans son REER.

En outre, selon la situation, le prélèvement dans les REER peut avoir d'autres incidences. Dans bon nombre de provinces, la personne paiera plus cher ses médicaments d'ordonnance parce que la franchise est fonction du revenu. Elle paiera également plus cher les soins obtenus à domicile dans certaines provinces. Par ailleurs, dans certaines municipalités, le coût des services de repas à domicile peut changer en raison de ce prélèvement dans les REER.

Les prestataires du SRG qui vivent dans des logements sociaux peuvent facilement être assujettis à un taux d'imposition réel de 100 p. 100. Ils n'ont pas le droit de profiter d'un avantage quelconque découlant d'un salaire supplémentaire ou d'un prélèvement de REER.

C'est surtout le gouvernement qui profite des revenus d'emploi et des retraits de REER.

La structure du SRG engendre un cercle vicieux de la pauvreté, puisqu'il est très difficile pour les aînés à faible revenu d'améliorer leur situation financière en utilisant leurs économies au titre des REER ou en occupant un emploi à temps partiel.

Je vais faire quelques observations au sujet de l'administration de la SV, du SRG et du RPC. On m'a dit que le comité se penchait sur la pauvreté et les personnes âgées, alors ce sont ces questions que j'ai examinées.

Un moyen simple d'améliorer la situation financière des personnes âgées à faible revenu consiste à s'assurer qu'elles touchent les prestations auxquelles elles ont droit. Il faut admettre que la majorité reçoivent bel et bien leurs prestations de la SV, du SRG et du RPC, et que le système fonctionne bien pour tout le monde sauf une petite proportion des gens. J'ai commencé à m'occuper de ces questions il y a six ans environ lorsque j'ai pris connaissance du fait que, à l'époque, environ 300 000 personnes âgées ne touchaient pas le SRG alors qu'elles y avaient droit. Il y a eu un peu de publicité, et des personnes âgées confrontées à toutes sortes de problèmes relatifs à la SV, au SRG et au RPC ont communiqué directement avec moi pour expliquer leur situation, ce qui a donné forme aux observations dont je vais vous faire part.

I will speak about OAS, GIS and CPP, and will touch on the issues of take-up, retroactivity, interest on retroactive payments and the determination of administrative error.

Thousands of seniors are not receiving benefits they are entitled to: OAS, GIS, CPP retirement, survivors, disabilities and death benefits. Thousands of seniors are missing out on these retirement benefits.

The number of people missing Quebec Pension Plan retirement benefits is virtually zero because plan administrators contact people directly, by phone if necessary, to sign up people they know are eligible for QPP benefits. Often, when seniors miss the GIS benefits they are entitled to, they also miss out on provincial health benefits tied to receiving GIS or nursing home care.

In the province of Newfoundland and Labrador, prescription drug plan coverage is available for GIS recipients but not for seniors who are not GIS recipients. When seniors do not receive the GIS they are entitled to, they do not receive the free prescription drugs they might have otherwise.

The general rule in Ottawa is that when a retroactive benefit is paid — a senior discovers 15 or 20 years later that they have been entitled to these benefits — they were given 11 months of retroactive payments. This situation is true even for CPP, which is funded by the contributions of the citizen.

When retroactive payments are made, interest is not included. Interest is not included even when the retroactive payment is necessary because of an error made by government. Because CPP is contributory, retroactivity provisions should reflect the fiduciary responsibility.

Even if we accept that the department has no obligation to inform citizens of their benefits, that the department has no obligation to inform seniors about their CPP when they are at the wicket applying for Old Age Security, that is a separate issue from entitlement to the benefits funded by their contributions to CPP when they discover they have not been receiving them.

In summary, I have spoken superficially on a number of issues: the GIS clawback, or what I call the poverty trap that creates; the take-up issues for OAS, GIS and CPP; and the duration of retroactive payments and interest on those retroactive payments.

The Chair: Thank you. That information has given us more than a little food for thought. Let me turn now to Women Elders in Action, and apparently we have Jan Westlund in the room as

Je vais parler de la SV, du SRG et du RPC, et je vais aborder brièvement les questions de la participation, des paiements rétroactifs, des intérêts sur les paiements rétroactifs et de la détermination des erreurs administratives.

Des milliers de personnes âgées ne touchent pas les prestations de la SV, le SRG, les prestations de retraite du RPC, les prestations de survivant, d'invalidité et de décès auxquelles elles ont droit. Des milliers de personnes âgées ratent l'occasion de toucher ces prestations de retraite.

Le nombre de personnes qui ne reçoivent pas leurs prestations de retraite du Régime des rentes du Québec est pratiquement nul, puisque les administrateurs de ce régime communiquent directement avec les gens, par téléphone si besoin est, pour les inscrire s'ils savent qu'ils sont admissibles aux prestations de la RRQ. Dans bien des cas, les personnes âgées qui n'obtiennent pas les prestations du SRG auxquelles elles ont droit n'obtiennent pas non plus des prestations provinciales de santé liées à l'admissibilité au SRG ou aux soins infirmiers à domicile.

À Terre-Neuve-et-Labrador, les bénéficiaires du SRG peuvent participer à un régime d'assurance-médicaments, mais pas les personnes âgées qui ne reçoivent pas le SRG. Les gens qui ne touchent pas le SRG alors qu'ils y ont droit ne reçoivent pas non plus les médicaments d'ordonnance auxquels ils auraient eu droit gratuitement.

La règle générale qui est en vigueur à Ottawa, c'est que lorsqu'un paiement rétroactif est effectué — lorsqu'une personne âgée découvre 15 ou 20 ans plus tard qu'elle avait droit à ces prestations —, il s'agit d'un paiement rétroactif de 11 mois. C'est vrai même du RPC, qui est pourtant financé à même les cotisations des citoyens.

Lorsque des paiements rétroactifs sont effectués, les intérêts ne sont pas inclus. Les intérêts ne sont même pas comptés lorsque le paiement rétroactif découle d'une erreur commise par le gouvernement. Comme le RPC est un régime contributif, les dispositions relatives aux paiements rétroactifs devraient tenir compte de la responsabilité du fiduciaire.

Même si nous admettons que le ministère n'a aucune obligation d'informer les citoyens de leur admissibilité à des prestations, même si le ministère n'a aucunement l'obligation d'informer les personnes âgées au sujet du RPC lorsqu'elles sont au guichet et présentent une demande de prestations de la Sécurité de la vieillesse, cela n'a aucune incidence sur leur admissibilité aux prestations financées par leurs cotisations au RPC au moment où elles découvrent qu'elles n'ont pas reçu ces prestations.

Pour résumer, j'ai parlé brièvement d'un certain nombre de choses : la récupération du SRG, ou de son effet, que j'appelle le cercle vicieux de la pauvreté, la participation à la SV, au SRG et au RPC et la portée des paiements rétroactifs et les intérêts sur ces paiements rétroactifs.

La présidente : Merci. L'information que vous nous avez transmise nous donne vraiment matière à réflexion. Permettez-moi maintenant de donner la parole aux

well. She will not speak, so she is not on camera. Welcome, Ms. Westlund.

We will start with Ms. West, the chair of the group.

Alice West, Chair, Women Elders in Action (by videoconference): Thank you very much, Senator Carstairs. We have been talking amongst our group, made up of senior women, about poverty; the reasons why senior women, in particular, have difficulty with housing, transportation and all the things that go along with poverty.

We were compelled to look at senior women with incomes below the low-income cut-off, as so many were in this group. We found, while speaking with these women, that there were many myths out there. One of them is that women are in the workforce now as much as anybody else. However, we find that 58 per cent of the women over 15 and 68 per cent of men were in the work force in 2004. Women have waged work for only 75 per cent of their potential earning years versus 94 per cent for men. Nearly twice as many women as men are involved in caring for children and elderly relatives.

Another myth is that more women today are well educated, which ensures high paying professional jobs. People with post-secondary certificates, diplomas or degrees hold 38 per cent of the low paid, dead-end jobs. Women hold two-thirds of those jobs. A full 40 per cent of jobs held by women are considered to be non-standard, part-time, contract or temporary jobs with few if any benefits.

Third, we find that employed women contribute to Canada Pension Plan so they will have a comfortable retirement income, and this is a bit of a fallacy. The average CPP pension for women in October of 2005 was \$334. This pension is 63 per cent of that received by the average male, which is \$527. Women work fewer hours and often for less money, and as CPP payments are based on earnings, their pensions will be modest.

There is a fallacy that women earn great big salaries these days. It is not so. In the Statistics Canada 2006 report, *Women in Canada: A gender-based statistical report*, on page 133 it says:

In 2003, the average annual pre-tax income of women aged 16 and over from all sources, including employment earnings, government transfer payments, investment income, and other money income is \$24,400. This was just 62 % of the figure for men, who had an average income of \$39,300 that year.

représentants de Women Elders in Action. Il semble que Jan Westlund se trouve également ici. Comme elle ne parlera pas, elle ne sera pas filmée. Bienvenue, madame Westlund.

Nous allons commencer par Mme West, la présidente du groupe.

Alice West, présidente, Women Elders in Action (par vidéoconférence) : Merci beaucoup, sénateur Carstairs. Nous avons beaucoup parlé, au sein de notre groupe, qui est composé de femmes âgées, de la pauvreté, des raisons pour lesquelles les femmes âgées, en particulier, ont des problèmes de logement, de transport et avec toutes les autres choses qui découlent de la pauvreté.

Nous avons été incitées à envisager la situation des femmes âgées dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu, parce que tant de femmes faisaient partie de ce groupe. En discutant avec ces femmes, nous avons découvert qu'il existe beaucoup de mythes à leur égard. L'un d'entre eux, c'est que les femmes travaillent autant que les membres des autres groupes de la population aujourd'hui. Nous avons constaté que 58 p. 100 des femmes de plus de 15 ans et 68 p. 100 des hommes travaillaient en 2004. Les femmes occupent un emploi rémunéré pendant 75 p. 100 seulement de la période au cours de laquelle elles pourraient le faire, contre 94 p. 100 chez les hommes. Les femmes sont presque deux fois plus susceptibles que les hommes de s'occuper des enfants et des membres de leur famille qui vieillissent.

Un autre mythe, c'est que les femmes sont plus instruites aujourd'hui, ce qui leur permet de décrocher des emplois professionnels bien payés. Des gens qui ont des certificats, diplômes ou baccalauréats occupent 38 p. 100 des emplois mal payés et sans débouchés. Les femmes occupent les deux tiers de ces emplois. Pas moins de 40 p. 100 des emplois qu'occupent les femmes sont des emplois qu'on juge atypiques, contractuels, à temps partiel ou temporaires, qui s'assortissent de peu d'avantages sociaux ou d'aucun avantage.

Ensuite, nous entendons dire que les femmes qui travaillent cotisent au Régime de pensions du Canada, qui leur assure un revenu de retraite confortable, et c'est un peu un mensonge. La pension moyenne que les femmes recevaient en octobre 2005 était de 334 \$. Ce chiffre correspond à 63 p. 100 de la pension touchée par les hommes en moyenne, soit 527 \$. Les femmes travaillent moins, et, souvent, gagnent moins, et, comme les prestations du RPC sont fondées sur les gains, leur pension est modeste.

Un autre mensonge, c'est que les femmes gagnent d'excellents salaires aujourd'hui. Ce n'est pas vrai. Voici ce qu'on peut lire à la page 133 du rapport intitulé *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, publié par Statistique Canada en 2006 :

En 2003, le revenu annuel moyen de toutes les sources avant impôt des femmes de 16 ans et plus, incluant le revenu d'emploi, les paiements de transfert du gouvernement, le revenu de placement et les autres revenus monétaires étaient de 24 400 \$. C'est seulement 62 p. 100 du revenu des hommes, qui étaient de 39 300 \$ en moyenne cette année-là.

On the average, for full-time work, women earn only 71 cents for every dollar that men earn. In British Columbia, we find that half the senior women live on incomes below \$15,000 a year. Professional women also lag behind men in earnings. A comparison of salaries for full-time teachers is, female teachers at \$47,500 and male teachers at \$63,300.

Another fallacy is, employed women have a workplace pension to enrich their retirement. In 2001, over 60 per cent of women in the workforce did not have access to workplace pensions. Fewer companies offer pensions in 2006, and we find there is a break now from defined benefit plans into offering defined contribution plans, which creates another great big myth.

Often women are told that their husbands' pensions usually will be more than adequate for their wives if wives do not have one, but the chances are the wife will outlive the husband; and upon death, the last survivor rate is set at 60 per cent. Pension experts suggest that the amount needed for a wife to continue the same standard of living shared by them together is 10 per cent to 15 per cent less.

Often, workplace pensions are not indexed. As the cost of living goes up, this lack of indexing becomes another hardship. It means that a survivor may lose an additional 2 per cent to 3 per cent per year.

Pension splitting and workplace pensions in divorce proceedings are not mandatory. We have to ask for those pensions.

Many people advocate RRSPs, and we find that it is not easy to have an RRSP. Three out of 10 Canadian families have no private pension assets, workplace pensions or RRSPs. They find it difficult to find the cash to make these contributions. In 2005, less than one-third of all people with room in their plans made contributions. In 2005, contributors used up only 7 per cent of their available room.

Another myth is that the government pension at the age of 65 is sufficient. The old-age pension paid to those over the age of 65 was approximately \$492 a month in early 2007. When combined with a GIS given for those with no other income, the amount increases to approximately \$1,113. When a woman's average CPP payment or similar amounts for other income is factored in, total income is approximately \$1,260 per month or \$15,120 per year.

Many immigrants who have not lived in Canada for 40 years between the ages of 18 and 65 are not eligible for the full old-age pension.

Les femmes qui travaillent à temps plein gagnent en moyenne seulement 71 cents par dollar que gagnent les hommes. En Colombie-Britannique, nous avons constaté que la moitié des femmes âgées ont un revenu inférieur à 15 000 \$ par année. Les femmes membres des professions libérales ont également un retard sur les hommes au chapitre des salaires. Prenons par exemple les postes d'enseignement à temps plein : les enseignantes gagnent en moyenne 47 500 \$, alors que leurs collègues du sexe masculin gagnent en moyenne 63 300 \$.

Il y a encore un autre mensonge, et c'est que les femmes qui travaillent participent à un régime de pensions de l'employeur qui leur permet d'augmenter leur revenu de retraite. En 2001, plus de 60 p. 100 des femmes qui travaillaient n'avaient pas accès à une pension de l'employeur. Le nombre d'entreprises qui offraient une pension de l'employeur était moins élevé en 2006, et nous constatons maintenant qu'on délaisse les régimes à prestations déterminées pour adopter des régimes à cotisations déterminées, ce qui est à l'origine d'un autre grand mythe.

On dit souvent aux femmes que les prestations de pension de leur mari vont être plus que suffisantes pour les deux si elles n'en ont pas, mais, la plupart du temps, les femmes vivent plus longtemps que leur mari, et, lorsque leur mari décède, le dernier taux de prestations du survivant est de 60 p. 100. Les spécialistes de la question des pensions affirment que les femmes ont besoin de recevoir les mêmes prestations qu'auparavant moins 10 ou 15 p. 100 pour maintenir le même niveau de vie qu'auparavant.

Dans bien des cas, les prestations dans le cadre d'une pension de l'employeur ne sont pas indexées. Comme le coût de la vie augmente, cela engendre une autre difficulté. À cause de cela, le survivant peut perdre de 2 à 3 p. 100 de plus par année du montant des prestations.

En cas de divorce, le partage des pensions, notamment des pensions de l'employeur, n'est pas obligatoire. Il faut le demander.

Beaucoup de gens proposent les REER comme solution, mais nous constatons qu'il n'est pas facile de cotiser à un REER. Trois familles sur dix n'ont ni pension dans le cadre d'un régime privé, ni pension de leur employeur ni REER. Elles ont donc de la difficulté à trouver l'argent nécessaire pour faire ces cotisations. En 2005, moins du tiers des gens qui pouvaient le faire ont cotisé à l'un ou l'autre de ces régimes. Cette année-là, les cotisants n'ont versé que 7 p. 100 du montant maximal des cotisations.

Un autre mythe, c'est que la pension offerte par le gouvernement aux personnes qui atteignent l'âge de 65 ans est suffisante. La pension de la sécurité de la vieillesse qui est versée aux gens de 65 ans et plus était d'environ 492 \$ par mois au début de 2007. Si on rajoute le SRG versé aux gens qui n'ont pas d'autres ressources de revenu, le montant passe à environ 1 113 \$. En comptant le montant moyen des prestations du RPC que les femmes reçoivent ou les sommes du même ordre provenant d'autres sources, on obtient un revenu total d'environ 1 260 \$ par mois ou 15 120 \$ par année.

Beaucoup d'immigrants qui n'ont pas vécu au Canada pendant au moins 40 ans entre 18 et 65 ans ne sont pas admissibles à la pleine pension de la sécurité de la vieillesse.

I will turn the floor over now to my colleague Elsie Dean, who has remedies for these dire situations.

Elsie Dean, Researcher, Women Elders in Action (by videoconference): Thank you for allowing me and our organization to appear.

You have heard the myths about women and their income from Ms. West, so we have come up with proposals to alleviate some of the poverty we find, especially amongst single women.

One recommendation is to increase the GIS so that the old-age security and GIS is at a level that is at least commensurate with the pre-tax low-income cut-off. We also wish to raise the income ceiling for maximum Canada Pension Plan contributions. We could raise it, we think, from the present \$40,500 to at least \$60,000. This increase would put more money into the CPP fund, which then could be used to modify the plan so it replaces 50 per cent of the income for low-income workers, who are, of course, disproportionately women. The current maximum of 25 per cent of average wage consigns those receiving the least pay to a continuation of extreme poverty, as you have heard.

We oppose privatization of public pensions. There is a lot of talk about privatization of pensions. We know pensions have been privatized in certain countries where they have already failed. It would be catastrophic to ask women and low-income earners to save for their retirement strictly out of their own income.

With respect to the value of volunteer caregiving, the figure that came forth in 1996 was approximately \$5 billion. It has gone up since and will probably go up more. We feel that volunteer caregiving should be recognized, that there could be an extended dropout period in CPP to cover volunteer caregiving for people with disabilities and for providing elder care, which seems to be on the increase.

We can also ensure incomes below the poverty line are not taxed. This measure would help people on low incomes to have more cash in their pockets.

In December 2007, we revised our recommendation regarding converting income tax deductions to credits for RRSPs and RRPPs. We feel that financial security for senior women in Canada in 2007 suggests that the dollar limit on RRSP contributions should be reduced and savings in lost tax revenues redirected to improve OAS and GIS benefits for low-income individuals. We endorse that recommendation.

Je vais maintenant céder la parole à ma collègue, Elsie Dean, qui a des solutions à proposer pour sortir les femmes de ces situations difficiles.

Elsie Dean, attachée de recherche, Women Elders in Action (par vidéoconférence) : Merci d'avoir invité notre organisation, et de m'avoir invitée à comparaître.

Vous avez entendu Mme West vous parler des mythes concernant les femmes et leur revenu, et nous avons des propositions de solution visant à réduire la pauvreté dont nous avons constaté l'existence, surtout chez les femmes seules.

L'une de nos recommandations, c'est d'augmenter le SRG, de façon que le total de la pension de la sécurité de la vieillesse et du SRG soit à un niveau correspondant au moins au seuil de faible revenu avant imposition. Nous aimerions aussi voir augmenter le plafond de revenu pour les contributions maximales au Régime de pensions du Canada. Nous pensons qu'il serait possible de le faire passer de 40 500 \$ à au moins 60 000 \$. Cette augmentation accroîtrait le fonds du RPC, et le régime pourrait être modifié de façon à remplacer 50 p. 100 du revenu des travailleurs à faible revenu, qui, bien entendu, sont en grande partie des femmes. Le maximum actuel de 25 p. 100 du salaire moyen fait que les gens les moins bien payés continuent de vivre dans l'extrême pauvreté, comme vous l'avez entendu dire.

Nous sommes contre la privatisation des régimes de pensions publics. On en entend beaucoup parler. Nous savons que les régimes ont été privatisés dans certains pays et que c'est déjà un échec. Il serait désastreux de demander aux femmes et travailleurs à faible revenu de constituer un fonds d'épargne pour leur retraite seulement à partir de leur propre revenu.

En ce qui concerne la valeur des soins offerts par des bénévoles, le chiffre était d'environ cinq milliards de dollars en 1996. Il a augmenté depuis, et il va probablement continuer de le faire. Nous sommes d'avis qu'il faut reconnaître les soins offerts par des bénévoles et que le RPC pourrait prévoir une période d'exclusion prolongée pour les bénévoles qui offrent des soins aux personnes handicapées et aux personnes âgées, puisqu'il semble y avoir une tendance à la hausse dans ce domaine.

Nous pourrions également nous assurer que le revenu inférieur au seuil de la pauvreté n'est pas imposé. Cette mesure ferait en sorte que les gens dont le revenu est faible aient un peu plus d'argent dans leurs poches.

En décembre 2007, nous avons revu nos recommandations concernant la conversion des déductions fiscales en crédits pour RPA et REER. D'après ce que nous avons lu dans le document intitulé *Sécurité financière pour les femmes âgées au Canada en 2007*, il faudrait réduire les cotisations maximales à un REER et réinvestir les recettes fiscales ainsi récupérées pour augmenter les prestations de la SV et du SRG offertes aux gens dont le revenu est faible. Nous appuyons cette recommandation.

We have questions about income splitting. It will not help single people, and it will not help low-income single women. We believe it needs to be looked at for fairness and what benefits can be given to low-income single people in lieu of income splitting.

We believe that public pensions should be fully indexed. We are concerned that a few years ago, the federal government did not provide full indexing according to the cost of living, and that these monies have never been distributed. We think the federal government should look at the money they saved, and consider how they can use that money to improve the income of low-income people.

Many complementary policies could be adopted that would help supplement low incomes or make the lives of low-income people richer. One of those policies, of course, relates to the fact that housing is such a problem now. We find that people pay 70 per cent, 80 per cent, and in some places 90 per cent of their income on housing. We strongly recommend that the provincial and federal governments return to reinvesting in affordable quality housing.

In Vancouver, a one-bedroom apartment rents for well over \$1,000 a month. One can see that cost makes it impossible for low-income people to rent and have anything left over for food. That point is important. The fact that housing prices go up does not help the person on low income because the price of their accommodation goes up as well. There seems to be a general consensus that people can sell their home, but this view does not fit with the idea of aging in place, which most seniors want.

Those are some of our recommendations. We have many more in the document we sent to you, *Pensions in Canada: Policy Reform Because Women Matter*. We hope that you will look at those recommendations and consider them as well. Thank you.

Senator Mercer: Thank you all for coming here. You have given us a lot to think about. Mr. Shillington, you scared the hell out of us, but I think you also confirmed a lot of things we already knew. Our last group, Women Elders in Action, came armed with about 12 recommendations.

If you all had one recommendation to give us — I see you cringing — give us your top two or three recommendations, if we had to boil it down to those.

Mr. Shillington: That task is tough. Part of this is biased by stories I hear. If I had to make one recommendation — and it is in my brief — it would be for the guaranteed income supplement to

Nous avons des questions au sujet du fractionnement du revenu. Cette mesure ne vient pas en aide aux personnes seules, et elle n'aidera pas les femmes seules dont le revenu est faible. Nous croyons qu'il faut se pencher sur cette mesure pour déterminer si elle est équitable et déterminer quel avantage on peut offrir aux gens seuls dont le revenu est faible pour remplacer le fractionnement du revenu.

Nous sommes d'avis qu'il faut indexer pleinement les pensions gouvernementales. Nous sommes préoccupées par le fait que, il y a quelques années, le gouvernement fédéral n'a pas pleinement indexé les pensions en fonction du coût de la vie, et que l'argent n'a jamais été distribué. Nous croyons que le gouvernement fédéral devrait évaluer les sommes qu'il a épargnées et envisager des façons d'utiliser cet argent pour accroître le revenu des personnes dont le revenu est faible.

Bon nombre de politiques complémentaires pourraient être adoptées pour accroître le revenu des gens dont le revenu est faible ou leur rendre la vie plus intéressante. L'une de ces politiques, bien sûr, a trait au fait que le logement est devenu un véritable problème aujourd'hui. Nous constatons que les gens consacrent 70, 80 et même, dans certains cas 90 p. 100 de leur revenu au logement. Nous recommandons fortement aux gouvernements provinciaux et fédéral de recommencer à investir dans le logement abordable de qualité.

À Vancouver, le loyer d'un appartement à une chambre à coucher dépasse largement 1 000 \$ par mois. On comprend que les gens dont le revenu est faible n'ont plus d'argent pour se nourrir après avoir payé leur loyer. C'est quelque chose d'important. Le fait que les prix augmentent dans le domaine de l'immobilier n'aide pas les gens dont le revenu est faible, parce que leur loyer augmente aussi. Il semble y avoir consensus sur le fait que les gens peuvent vendre leur maison, mais ce point de vue ne concorde pas avec l'idée de vieillir là où on a vécu, ce qui est le désir de la plupart des personnes âgées.

Voilà quelques-unes de nos recommandations. Il y en a de nombreuses autres dans le document que nous vous avons fait parvenir et qui s'intitule *Pensions in Canada : Policy Reform Because Women Matter*. Nous espérons que vous allez lire ces recommandations et en tenir compte. Merci.

Le sénateur Mercer : Merci à tous d'être venus ici aujourd'hui. Ce que vous avez dit donne vraiment à réfléchir. Monsieur Shillington, vous nous avez effrayés, mais je pense que vous avez également confirmé beaucoup de choses que nous savions déjà. Le dernier groupe, Women Elders in Action, s'est présenté armé de 12 recommandations.

Si vous aviez une seule recommandation à nous faire — je vois que ce que je dis ne vous plaît pas — dites-nous quelles sont vos deux ou trois recommandations les plus importantes, si nous devions résumer.

M. Shillington : La tâche est difficile. Mon opinion est en partie biaisée par les histoires que j'entends. Si j'avais à formuler une seule recommandation — et elle se trouve dans mon

ignore the first — I will propose — \$4,000 of income. I should probably say \$5,000 so I can bargain down to \$4,000.

The recommendation is that the GIS ignore the first \$4,000 or \$5,000 of income, regardless of source. The reason is because it would put money into the hands of many seniors. Many of them will have some form of income.

More importantly, it will allow them to improve their circumstances. Currently, a portion of seniors on GIS go out and earn money, not knowing that six months later they will lose virtually all of what they have earned.

In my case studies at the back of my paper, there is a story about Frank who did the math and worked out that he lost all his money. If you go to my website, to the section called “Retirement Planning for the ‘Rest of Us,’” you will see advice to work out whether you will be on GIS when you retire. Then you will know whether RRSPs are a good idea or the worst possible investment for you because they will be clawed back. I do not want to give that advice to Canadians. I do not want Canadians to ask me whether to get rid of their RRSPs. I want to be able to tell everyone to take the tax advantages of RRSPs, and when they retire they will be treated fairly on withdrawals. We could have a system that says, take out a little every year, \$3,000 or \$4,000 — which for them is probably a lot of money, but when we retire probably not that much money — then they will know that as long as they withdraw only \$3,000 or \$4,000 a year, they can keep it. The same thing applies to their earnings: If they earn \$4,000 or \$5,000 a year, let them keep it.

If I had to choose one recommendation, it would be that one because, first, it would increase the income of seniors. It would also increase their freedom.

Senator Mercer: Our friends in Vancouver had 12 recommendations. You did not indicate their order of priority. If you had to prioritize them, can you tell us which of those recommendations would be a priority: one, two or three of your main priorities?

Ms. Dean: To prioritize is difficult because each recommendation adds only a small amount to the income of low-income people. We would like to see them all looked at seriously.

mémoire —, ce serait que le calcul du supplément de revenu garanti ne tienne pas compte — je propose un chiffre — de la première tranche de 4 000 \$ de revenu. Je devrais probablement dire 5 000 \$, pour pouvoir avoir 4 000 \$ après marchandage.

Ma recommandation, c’est qu’on ne tienne pas compte de la première tranche de 4 000 \$ ou 5 000 \$ de revenu pour le calcul du SRG, peu importe la source de revenu. La raison pour laquelle je choisis cette recommandation, c’est qu’elle permettrait à beaucoup de personnes âgées d’obtenir de l’argent. Beaucoup de gens touchent un revenu d’une source ou d’une autre.

Ce qui est encore plus important, c’est que l’application de cette recommandation leur permettrait d’améliorer leur situation. En ce moment, il y a une certaine proportion de personnes âgées qui touchent le SRG et qui trouvent une façon de gagner de l’argent, sans savoir que, six mois plus tard, elles vont perdre pratiquement tout ce qu’elles ont gagné.

Parmi les études de cas que je présente à la fin de mon mémoire, il y a l’histoire de Frank, qui a fait le calcul et qui a déterminé qu’il avait perdu tout son argent. Si vous visitez mon site web, vous trouverez dans la section intitulée « Retirement Planning for the « Rest of Us » », des conseils quant à la façon de déterminer si vous toucherez le SRG lorsque vous prendrez votre retraite. Vous pouvez ainsi vérifier si c’est une bonne idée de cotiser à un REER ou encore si c’est le pire investissement possible dans votre cas parce que le tout va être récupéré. Je ne veux pas donner ce conseil aux Canadiens. Je ne veux pas que les Canadiens me demandent s’ils doivent se débarrasser de leurs REER. J’aimerais dire à tout le monde de profiter de l’avantage fiscal qu’offrent les REER, et j’aimerais leur dire qu’ils seront traités équitablement lorsqu’ils prendront leur retraite et retireront de l’argent de leurs REER. Nous pourrions adopter un système qui permettrait aux gens de retirer un peu d’argent chaque année, disons 3 000 ou 4 000 \$ — ce qui est probablement beaucoup d’argent pour eux, mais qui ne sera probablement pas beaucoup d’argent pour nous lorsque nous prendrons notre retraite —, pour que les gens sachent que, tant qu’ils ne retirent que 3 000 ou 4 000 \$ par année, ils peuvent garder leur argent. La même chose s’appliquerait à la rémunération : si les gens gagnent 4 000 ou 5 000 \$ par année, qu’ils gardent cet argent.

Si j’avais à choisir une recommandation, ce serait celle-là, d’abord et avant tout parce qu’elle ferait augmenter le revenu des personnes âgées. Elle leur permettrait également d’avoir plus de liberté.

Le sénateur Mercer : Nos amis de Vancouver ont formulé 12 recommandations. Vous ne les avez pas classées par ordre de priorité. Si vous aviez à le faire, pouvez-vous nous dire lesquelles seraient prioritaires; pouvez-vous nous indiquer une, deux ou trois priorités?

Mme Dean : C’est difficile, parce que chacune des recommandations, si elle était appliquée, ne ferait augmenter qu’un peu le revenu des gens dont le revenu est faible. Nous aimerions qu’elles soient toutes envisagées avec sérieux.

Having listened to, and having read, the discussions about privatizing pensions, that is one of our big concerns. We realize it would be difficult for low-income people to save. This problem has already been experienced.

The other recommendation is increasing the GIS and not taxing any income below the pre-tax low-income cut-off. Those would help.

Senator Mercer: Dr. Hum, do you have a comment on what might be the top couple of priorities?

Mr. Hum: I will add my two cents' worth. I have done a lot of work in this area, although I was not asked to talk about this area today. Members of the committee should know that in a former life I was research director of a guaranteed annual income program. Recasting the language, the GIS is essentially a guaranteed annual income for individuals over 65. It basically says, if your income from all sources is below this amount, we will ensure it comes up to this amount with the GIS. No other age group has this guaranteed annual income.

In that language, and my six to seven years of field experience in operating this program, the issues that Mr. Shillington talked about are what we call tax integration and a punitive tax rate. The minute we gave them a guaranteed annual income, they said they do not want it because it is such a small amount and they lose housing, dental access, vision care and training eligibility. I had to deal with that problem.

Within that context, my priority — and this is a non-radical priority — is to do two things: Concentrate on increasing the GIS. If you have enough money, make it non-taxable. If not, at least — along with the suggestions of Mr. Shillington — raise that exemption.

In both what the elders and Mr. Shillington said — I know Mr. Shillington knows it but he did not emphasize it — all the tax integration problems literally cannot be solved probably by recommendation of this committee because the CPP and the GIS are of federal administration and jurisdiction — including Quebec — but all the other income maintenance and welfare programs such as Pharmacare, dental care and housing, are of provincial jurisdiction.

Unwittingly — I will be charitable — we sometimes have unconscious cross-purposes in which the programs intended to help the same class of beneficiaries work at cross-purposes.

I do not think we can solve federal-provincial relationships today. Therefore, within this context, we must assume the provinces will do what they want with their programs. If they say the cut-off for pharmacy is this point, I do not think the CPP, OAS or the GIS will have much leverage.

Pour avoir écouté les débats et pour avoir lu au sujet de la privatisation des régimes de pensions, je dois dire que c'est l'une de nos préoccupations importantes. Nous savons que si cela devait se produire, il serait difficile pour les personnes dont le revenu est faible d'épargner. C'est un problème qui existe déjà.

L'autre recommandation, c'est d'accroître le SRG et de ne pas imposer tout revenu inférieur au seuil du faible revenu avant impôt. Cela aiderait.

Le sénateur Mercer : Monsieur Hum, avez-vous quelque chose à dire au sujet des deux ou trois recommandations les plus importantes?

M. Hum : Je vais faire ma petite contribution. J'ai fait beaucoup de travail dans ce domaine, même si ce n'est pas de cela qu'on m'a demandé de parler aujourd'hui. Je dois dire aux membres du comité que, dans une vie antérieure, j'étais directeur du volet recherche d'un programme de revenu annuel garanti. Sous un autre nom, le SRG est essentiellement un revenu annuel garanti pour les personnes de plus de 65 ans. En gros, si votre revenu de toutes sources est inférieur à un montant donné, le SRG a pour effet de le ramener à ce montant. Aucun autre groupe d'âge ne profite d'un revenu annuel garanti.

Dans ce vocabulaire, et d'après mes six ou sept années d'expérience d'exécution de ce programme, ce dont M. Shillington a parlé, c'est d'intégration fiscale et d'un impôt punitif. Dès que nous avons offert aux gens un revenu annuel garanti, ils nous ont répondu qu'ils n'en voulaient pas parce que le montant est petit et que cela cause des pertes au chapitre du logement, de l'accès aux soins dentaires, aux soins de la vue et à la formation. J'ai connu ce problème.

Dans ce contexte, ma priorité — et c'est une priorité qui n'est pas radicale —, c'est de faire deux choses : se concentrer sur la majoration du SRG. Si l'on a suffisamment d'argent, le rendre non imposable. Sinon, du moins — comme le suggère M. Shillington —, majorer le montant de l'exemption.

Dans ce qu'ont dit les représentants des femmes âgées et M. Shillington — je sais que M. Shillington le sait, mais il n'a pas insisté là-dessus — tous les problèmes d'intégration fiscale sont impossibles à régler à l'aide d'une recommandation faite au comité, parce que le RPC et le SRG relèvent du gouvernement fédéral — y compris au Québec —, mais tous les autres programmes de maintien du revenu et du bien-être, comme l'assurance-maladie, les soins dentaires et le logement, relèvent des gouvernements provinciaux.

À notre insu — je vais être généreux —, nous avons souvent des objectifs contradictoires. Les programmes qui visent à aider les mêmes groupes de gens visent des objectifs contradictoires.

Je ne pense pas que nous soyons en mesure de régler le problème des relations fédérales-provinciales aujourd'hui. Ainsi, dans ce contexte, nous devons présumer que les provinces vont faire ce qu'elles entendent faire de leurs programmes. Si elles décident de fixer le seuil pour les médicaments à tel ou tel niveau, je ne pense pas que le RPC, la SV ou le SRG vont servir à grand-chose.

I am not being a coward; I am simply saying, let the provinces do that. The problem remains, and that is why I am inclined to live with the fact that the provinces exercise their jurisdiction but the federal government concentrate on increasing the income portion. I would probably see — I am such an optimist — if you could obtain a provincial coordination or a code of conduct to exempt the GIS, in the same way that pension payments for individuals are guarded safe against litigation and so forth.

That is quite a bit to chew for me today, and I am a small thinker. There are complications in terms of program integration, but the punitive tax rate of 100 per cent remains. It is better in some provinces now. With respect to those on social assistance, many provinces have moved to not disqualify individuals for these programs because they receive social assistance. I cannot see why it is not a small step to do the same thing for receipt of GIS.

Senator Mercer: Dr. Hum, in relation to immigrant participation, while there seems to be agreement that immigrants will not fare as well in retirement as native-born Canadians, have you conducted any analysis of their children?

Mr. Hum: Yes, I have. That is a different story.

Senator Mercer: Is it a better story?

Mr. Hum: It is another story. I will preface my comments by saying, I hope that what I said about immigrants not catching up will not be interpreted as a totally unhappy story. I do not put that spin on it.

I recently published work extending into the second generation, because my concern was more for the second generation. In many ways, I do not interpret all my findings about the inadequacy of catch-up of the first generation as all bad because many immigrants did not come with that expectation or role. They came, in many ways, as a sacrifice to give a better opportunity to their children. If we fail at the second generation, then I think society should be held to account. I am less hawkish about the first generation.

What is the story? Every economist has good news and bad news. The story generally is that the second generation fares better than their parents, or the first generation. An optimist with a long-term view would say this problem cures itself in the next generation. On the other hand, it makes a difference when we look at subgroups. It makes a difference whether the second generation is a child of two immigrant parents or a child of one, meaning an immigrant who marries a native-born Canadian. Their life chances in achievement and attainment in income are different. To further complicate the issue, it makes a difference whether the immigrant is a man who marries a female native born, or is a female immigrant who marries a native born, so there are gender differences in terms of achievements.

Je ne fais pas l'autruche; tout ce que je dis, c'est qu'il faut laisser les provinces s'en occuper. Le problème continue d'exister, et c'est la raison pour laquelle je suis prêt à vivre avec le fait que les provinces exercent leur pouvoir pendant que le gouvernement fédéral se concentre sur l'augmentation du revenu. J'envisagerais probablement — je suis tellement optimiste — qu'on obtienne une coordination à l'échelle provinciale ou un code de conduite pour l'exemption du SRG, de la même façon que les pensions versées aux gens sont à l'abri des procédures judiciaires et ainsi de suite.

Ça me fait pas mal de choses à démêler aujourd'hui, moi qui réfléchis lentement. L'intégration des programmes pose problème, mais l'impôt punitif de 100 p. 100 demeure. La situation s'est améliorée dans certaines provinces. En ce qui concerne les prestataires de l'aide sociale, bon nombre de provinces ont décidé de ne pas exclure ces gens des programmes en question parce qu'ils touchent des prestations de l'aide sociale. Je ne vois pas en quoi il serait difficile de faire la même chose pour ce qui est du SRG.

Le sénateur Mercer : Monsieur Hum, en ce qui a trait à la participation des immigrants, si l'on semble d'accord pour dire que les immigrants ne vont pas s'en tirer aussi bien à la retraite que les Canadiens nés ici, avez-vous effectué à une analyse de la situation de leurs enfants?

M. Hum : Oui, nous l'avons fait. Leur situation est différente.

Le sénateur Mercer : Est-elle meilleure?

M. Hum : C'est autre chose. Avant de répondre, je veux dire que j'espère que ce que j'ai dit au sujet du fait que les immigrants ne rattrapent pas leurs concitoyens nés ici ne sera pas interprété comme une histoire tout à fait malheureuse. Ce n'est pas comme ça que j'ai présenté les choses.

J'ai publié récemment une étude qui englobait la deuxième génération, parce que c'est de celle-ci que je me préoccupais davantage. À de nombreux égards, je n'interprète pas toutes mes conclusions au sujet de l'incapacité de la première génération de rattraper les gens nés ici de façon négative, parce que beaucoup d'immigrants n'ont pas cette attente ou ne jouent pas ce rôle. À de nombreux égards, ils s'installent ici et se sacrifient pour que leurs enfants aient de meilleures perspectives d'avenir. Si nous échouons à la seconde génération, alors je pense que la société doit rendre des comptes. Je suis moins radical lorsqu'il s'agit de défendre la première génération.

Quelle est la situation? Chaque économiste a de bonnes et de mauvaises nouvelles à annoncer. Ce qu'on dit généralement, c'est que les membres de la seconde génération s'en tirent mieux que leurs parents, ceux de la première génération. Une personne optimiste qui envisagerait les choses à long terme dirait que le problème se règle de lui-même à la génération suivante. Cependant, le portrait change lorsque nous envisageons les sous-groupes de la population en question. La situation des enfants qui ont deux parents immigrants n'est pas la même que celle des enfants qui en ont un seul, c'est-à-dire qui sont nés du mariage d'un immigrant et d'une personne née ici. Leurs perspectives sont différentes du point de vue de la réussite professionnelle et du revenu. Ce qui complique encore davantage les choses, c'est que les choses sont différentes selon qu'un

Sweeping all that aside, I will be the economist now. Why does the second generation perform better than the first? It turns out, according to my research, that the pathway to superior performance is through educational attainment. It is not because they are smarter, they are luckier, they win more lotteries or they work more hours. It is through the educational channel. I have calculated how much extra education a second generation male or female gets with one or two immigrant parents, et cetera, and this pathway is the one to better performance. If there is anything to this economic aphorism that more education tends to lead to higher economic earnings and wages, which I believe is the case, then that aphorism explains the success of the second generation.

Senator Keon: Mr. Hum, as Senator Mercer mentioned, the Women Elders in Action ably suggested 12 recommendations to us. I am reminded of the method of payment for health care in America compared to Canada, and about 30 per cent of the money in America is wasted because of multiple payors. We save about 30 per cent up front by having a single payor. It seems to me that all these recommendations are a bureaucrat's dream. Can you imagine how many new buildings we will need at Tunney's Pasture if we implement all these systems? Why can we not simply push as hard as possible for a floor of guaranteed family income and guaranteed individual income, and forget all the other recommendations?

Mr. Hum: I lived through that.

Senator Keon: I know, and that is why I ask you first.

Mr. Hum: You will give me three minutes, right?

At least some of you are as old as I am and remember the constitutional conference of 1972 that floundered because we did not have agreement in resolving social policy and income maintenance, which led to the Marc Lalonde social security review, which led to the guaranteed annual income experiment, and that is where we tried this approach. We said, "Why not, in the jargon, have the big bang, simple solution? We will eliminate Unemployment Insurance, welfare and all these programs, and give everyone a guaranteed annual income, designed to integrate with the tax system. The program will be simple. We will eliminate everyone in Tunney's Pasture. They would keep me as a researcher there, of course, but we will solve all these problems."

It was an idea that was ahead of its time, and it is an idea that, with tweaking, I still support. I will give some personal biography. What looks to be simple in the planning blueprints becomes

immigrant se marie avec une femme née ici ou qu'une immigrante se marie avec un homme né ici, ce qui veut dire qu'il y a un écart entre les sexes sur le plan de la réussite professionnelle.

Je vais mettre tout cela de côté pour envisager les choses du point de vue de l'économiste. Pourquoi la deuxième génération s'en tire-t-elle mieux que la première? D'après les résultats de mes recherches, le rendement dépend du degré de scolarité. Ce n'est donc pas parce que les membres de la seconde génération sont plus brillants ou plus chanceux, parce qu'ils gagnent plus souvent à la loterie ou parce qu'ils travaillent davantage qu'ils s'en tirent mieux. C'est l'éducation qui fait la différence. J'ai fait le calcul du nombre d'années d'études supplémentaires qu'un homme ou une femme de la deuxième génération ayant un ou deux parents immigrants obtient, et cetera, et c'est ce qui mène à un meilleur rendement. Si l'aphorisme économique selon lequel le salaire augmente de pair avec le degré de scolarité est vrai, ce qui est le cas à mon avis, alors on peut le citer pour expliquer le succès de la seconde génération.

Le sénateur Keon : Monsieur Hum, comme le sénateur Mercer l'a mentionné, les représentantes de Women Elders in Action ont avec compétence proposé 12 recommandations. Je pense au mode de paiement pour les soins de santé aux États-Unis, par rapport au Canada, et au fait que 30 p. 100 environ de l'argent dépensé aux États-Unis est gaspillé parce qu'il y a plusieurs payeurs. Nous économisons environ 30 p. 100 au départ en ayant un seul payeur. Il me semble que toutes ces recommandations ressemblent à un rêve de bureaucrate. Pouvez-vous imaginer le nombre de nouveaux édifices dont nous allons avoir besoin au pré Tunney si nous adoptons tous ces systèmes? Pourquoi ne pouvons-nous pas simplement insister le plus possible pour qu'il y ait un revenu familial garanti et un revenu personnel garanti, et oublier toutes les autres recommandations?

M. Hum : Je suis passé par là.

Le sénateur Keon : Je sais, c'est la raison pour laquelle c'est à vous que je pose cette question en premier.

M. Hum : Vous allez m'accorder trois minutes, n'est-ce pas?

Quelques-uns d'entre vous au moins êtes aussi vieux que moi et donc assez vieux pour vous souvenir de la conférence constitutionnelle de 1972, qui a été un échec parce que nous n'avons pas réussi à parvenir à une entente au chapitre des politiques sociales et du maintien du revenu, ce qui a mené à la réforme des programmes sociaux de Marc Lalonde, puis à l'expérience du revenu annuel garanti, et c'est à ce moment-là que nous avons tenté cette approche. Nous avons dit : « Pourquoi pas — dans le jargon — adopter la solution la plus simple, la solution spectaculaire? Nous pourrions supprimer l'assurance-chômage, l'aide sociale et tous ces autres programmes, et garantir à tout le monde un revenu annuel minimum, conçu pour fonctionner avec le régime fiscal. Le programme serait simple. Il n'y aurait plus personne au pré Tunney. On me garderait là-bas comme chercheur, bien sûr, mais nous serions débarrassés de tous ces problèmes. »

C'était une idée en avance sur son temps, et c'est une idée que j'appuie toujours, avec quelques rajustements. Je vais vous donner quelques éléments biographiques sur moi. Ce qui semble simple

endlessly elaborate in the actual delivery because the human condition is so varied that we must begin to make adjustments. We made adjustments for the various integrations of the programs. We made adjustments for students and for interns who were specializing in cardiac surgery and will make a lot of money but fell below the floor and received guaranteed annual income payments, until the minister said no. We needed to distinguish between temporary poverty versus long-term poverty. We needed to work out federal-provincial relationships. We needed to work out people who switched back and forth. We needed to work out people who, shall we say, switched marital partners as to how we would divide the assets. "He left me, but he took all the pension assets with him," et cetera.

Senator Stratton: Not today.

Mr. Hum: As I said, this era was different. We needed to work out a range of emergency expenses like funerals and tragedies that are a simple one-floor fits all at all ages of life, all ages of life cycle, in all circumstances. I received a baptism and then started changing my views. With some broad groups, roughly homogeneous, we can make this approach work. For other groups, the complexity of their marital, financial, family and life stage situations requires something less blunt. I am an advocate of a guaranteed annual income, but perhaps not as combative and aggressive an advocate as I was, as Shakespeare said, in my salad days.

Mr. Shillington: In broad strokes, for senior citizens, we have a guaranteed annual income. I suspect that the administrative costs associated with OAS, GIS and Canada Pension Plan are exceptionally small as a proportion of the benefits flowing through them. The huge, I suspect insurmountable, challenge is to design a guaranteed annual income program for younger people where there is a work expectation. We have a guaranteed annual income in place for seniors with Old Age Security. We could debate the relationship between years in Canada and the benefit level. The guaranteed income supplement supplements the incomes of low-income seniors and the Canada Pension Plan. Each can be improved, but the raw material is in place now.

Senator Keon: Why are we agonizing over it today?

Mr. Shillington: There is the benefit level, and, with a little encouragement, I can become cynical, having worked in this town so long. Recall that the vast majority of people who design these policies do not rely on these programs. I assume that no one in this room is at risk of relying on the guaranteed income supplement when they retire, if they are not already retired.

sur papier devient extrêmement complexe en pratique, parce que la situation des gens varie tellement que nous devons commencer à procéder à des rajustements. Nous avons fait des rajustements pour ce qui est des différentes intégrations du programme. Nous avons fait des rajustements concernant les étudiants et les stagiaires spécialisés en chirurgie cardiaque, qui vont gagner beaucoup d'argent mais qui, pendant une certaine période, avaient un revenu inférieur au seuil prévu et touchaient des prestations du revenu annuel garanti, jusqu'à ce que le ministre dise non. Nous avons dû établir la distinction entre la pauvreté temporaire et la pauvreté à long terme. Il a fallu définir les relations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Nous avons dû régler le cas des gens dont le revenu oscillait autour du seuil prévu. Nous avons dû régler le cas des gens qui, disons, changeaient de conjoints en fonction de la façon dont nous répartissions les avoirs. « Il m'a quittée, mais il a pris tous les avoirs de retraite », et ainsi de suite.

Le sénateur Stratton : Ce n'est plus comme ça.

M. Hum : Comme je l'ai dit, c'était une époque différente. Nous avons dû définir toutes sortes de dépenses d'urgence, par exemple pour des funérailles et d'autres tragédies, dépenses dont le montant peut être fixé au même niveau pour tous, peu importe l'âge, l'étape de la vie ou la situation. Je me suis fait baptiser, et c'est là que j'ai commencé à changer d'idée. Pour certains grands groupes, qui sont à peu près homogènes, nous pouvons faire fonctionner cette approche. Chez d'autres groupes, la complexité de la situation sur les plans matrimonial, financier, familial et de l'étape de la vie exige quelque chose de plus précis. Je suis en faveur du revenu annuel garanti, mais je ne suis peut-être plus aussi combatif et acharné que je l'étais, comme l'a dit Shakespeare, dans mes années de jeunesse.

M. Shillington : Grosso modo, pour les personnes âgées, il y a un revenu annuel garanti. J'ai l'impression que les coûts liés à l'administration de la SV, du SRG et du Régime de pensions du Canada sont particulièrement faibles par rapport aux avantages qui en découlent. Le défi énorme — je pense qu'il est peut-être insurmontable —, c'est d'élaborer un programme de revenu annuel garanti pour les jeunes qui vont un jour travailler. Il y a un revenu annuel garanti pour les personnes âgées, c'est la Sécurité de la vieillesse. Nous pourrions débattre de la pertinence du lien entre le nombre d'années passées au Canada et le montant des prestations. Le supplément de revenu garanti complète le revenu des personnes âgées dont le revenu est faible et le Régime de pensions du Canada. Chacune de ces mesures peut être améliorée, mais les bases sont déjà jetées.

Le sénateur Keon : Pourquoi nous tuons-nous à les analyser aujourd'hui, dans ce cas?

M. Shillington : Il y a la question du montant des prestations, et, si on m'y pousse un tout petit peu, je peux devenir cynique, parce que ça fait tellement longtemps que je travaille dans cette ville. Il faut se rappeler que la vaste majorité des gens qui élaborent ces politiques n'ont pas besoin des programmes en question. Je présume que personne ici n'est susceptible d'avoir besoin du supplément de revenu garanti au moment de la retraite, pour ceux qui ne l'ont pas encore prise.

I am struck by how, in the design of a program, the reason the guaranteed income supplement has such a high clawback rate — the only program that has a higher clawback rate is welfare — is a belief that we must give the benefit only to those who particularly need it, and not to people who do not need it. That is the reason for the design of the guaranteed income supplement. For every dollar we spend on the guaranteed income supplement, we spend \$4 or \$5 supplementing the income at retirement of people who are not poor. We do not use need. The average pension income of people with pension income is \$20,000. For a couple with two pension incomes, it is \$40,000. A significant amount of that money is there because of the tax treatment. I would be run out of town if I argued that we should give the RRSP supplements, and I will call them that, only to people who need them.

It would be absolutely contrary to our instincts to ask: Why are we spending tax dollars to subsidize the incomes of people who have high income? They do not need it. The point is that the tax treatment for pensions and RRSPs is not based on need. It rewards savings.

With that in mind, why do we change our attitude 180 degrees when we look at the supplements that we might give someone whose income is \$12,000? We have no problem at all spending public money to take the retirement income from \$80,000 to \$100,000 for someone who is retired and who has an employer pension plan.

However, when we want to take someone's retirement income from \$14,000 to \$15,000, we say, be careful and make sure they truly need it. I assert that is a fact. That is behind the thinking of why we spend so much money subsidizing retirement income of people who are not low income while worrying about money paid to low-income seniors and to those people who truly need it.

Senator Keon: Can the three women from Women Elders in Action tell me if they are satisfied with the programs in place to take care of them. What are they doing there if they are satisfied the programs are in place to take care of them? Mr. Shillington said the programs are there now: Maybe they are not working, but they are there.

Ms. Dean: The programs, referring to GIS and old-age pension, are not adequate. They do not increase with the cost of living for seniors, and we have some work to do on that.

According to what we are told, people who must live on these amounts find it more and more difficult today as costs increase.

Ce qui me frappe, c'est que, par rapport à la façon dont le programme est conçu, la raison pour laquelle le taux de récupération du supplément de revenu garanti est si élevé — le seul autre programme dont le taux de récupération soit plus élevé, c'est l'aide sociale —, c'est que nous croyons devoir accorder des prestations seulement aux gens qui en ont vraiment besoin, et non à ceux qui n'en ont pas besoin. C'est ce qui motive les règles du supplément de revenu garanti. Pour chaque dollar que nous consacrons au supplément de revenu garanti, nous dépensons 4 ou 5 \$ pour accroître le revenu de retraite de gens qui ne sont pas pauvres. Nous n'utilisons pas le critère du besoin. Le revenu de retraite moyen des gens qui touchent une pension est de 20 000 \$. Chez les couples qui touchent deux pensions, il est de 40 000 \$. Une part importante de cet argent vient du traitement fiscal. On me chasserait de la ville si je disais que nous devrions accorder des suppléments liés aux REER — appelons-les comme ça — seulement aux gens qui en ont besoin.

Il ne serait absolument pas naturel de poser la question suivante : pourquoi utiliser l'argent des contribuables pour subventionner le revenu de gens qui ont un revenu élevé? Ils n'ont pas besoin qu'on le fasse. Ce que je veux dire, c'est que le traitement fiscal lié aux pensions et aux REER n'est pas fondé sur les besoins. C'est une façon de récompenser les gens qui économisent.

Cela dit, pourquoi changeons-nous totalement d'attitude lorsque nous envisageons les suppléments que nous accordons par exemple à une personne dont le revenu annuel est de 12 000 \$? Il n'y a aucun problème à nos yeux lorsqu'il s'agit de dépenser les deniers publics pour faire passer le revenu de retraite d'une personne qui participe à un régime de retraite de l'employeur de 80 000 \$ à 100 000 \$.

Lorsqu'il s'agit cependant de faire passer le revenu de retraite d'une personne de 14 000 \$ à 15 000 \$, nous affirmons qu'il faut faire attention et s'assurer que cette personne en a véritablement besoin. J'affirme que cela est un fait, c'est ce qui se cache derrière le raisonnement qui fait que nous dépensons autant d'argent à subventionner le revenu de retraite de gens dont le revenu n'est pas faible en même temps que nous nous préoccupons du fait que nous versons de l'argent à des personnes âgées dont le revenu est faible et à des gens qui en ont vraiment besoin.

Le sénateur Keon : Les trois représentantes de Women Elders in Action peuvent-elles me dire si elles sont satisfaites des programmes qui leur sont offerts? Pourquoi sont-elles là si elles sont sûres qu'il y a des programmes pour elles? M. Shillington a dit que les programmes sont en place; peut-être ne fonctionnent-ils pas, mais ils existent.

Mme Dean : Les programmes, c'est-à-dire le SRG et la pension de la sécurité de la vieillesse, ne sont pas adéquats. Les prestations offertes aux personnes âgées n'augmentent pas en fonction du coût de la vie, et nous devons faire quelque chose à cet égard.

D'après ce qu'on nous a dit, les gens qui doivent compter sur ces prestations arrivent de plus en plus difficilement à joindre les deux bouts aujourd'hui, puisque les coûts qu'ils doivent assumer augmentent.

One of our concerns, and we hear much about it, is raising the pensionable age, which of course would be catastrophic for seniors, especially women who are the main caregivers. Already, they have put in many hours in their life, so we hope there will be no move to raise the pensionable age itself.

The Chair: I want to assure the women that there has not been the slightest bit of interest in this committee for raising the age for collecting a pension.

Before I turn to Senator Stratton, I am not in the habit of congratulating this government, but I think their move to use the tax system as a way of identifying people who should collect the Guaranteed Income Supplement, although it does not cover all people in need because it does not cover those who do not pay taxes, is a strong step forward.

Senator Stratton: You took the words right out of my mouth. In my view, I liked a couple of things that were said very much. One was to allow people who collect pensions to withdraw some of their RRSP without penalty. I think we need to offer incentives to withdraw RRSPs. I think it should be seriously considered. Two of you mentioned that recommendation, which was interesting.

The second suggestion is to increase GIS. I am of the belief that we should not tax people at the poverty level. I have always been appalled at that concept. You would think that, in our society today, we could gradually increase the levels by which people are not taxed. Hopefully, we can move strongly in that direction, because to me, that is the best way to help them. They should not pay tax.

With respect to housing, we went through the housing subsidy or building process in the 1970s. I was a part of that process. We created a huge bureaucracy, in effect, to do administer that program. If we did that today, I would rather see it done through a gain or another method by which, if someone could not afford housing, they received help through the tax system or subsidies rather than building homes to move into. To me, that approach is an error.

I want to hear our witnesses' reactions to those three things: The withdrawal of RRSPs without tax to a certain level; raising over time the level by which lower levels are not taxed; and a different approach to housing than having the government take care of it.

Ms. Dean: With respect to the whole point on housing and what women and low-income people are experiencing in British Columbia, the cost of renting is going way up. The provincial government subsidizes rents, but they only provide a subsidy of up to \$700 a month. Of course, rents are going well beyond \$700.

L'un des sujets qui nous préoccupent, et nous en entendons beaucoup parler, c'est la hausse de l'âge d'admissibilité aux pensions, qui serait évidemment catastrophique pour les personnes âgées, et surtout pour les femmes qui jouent le rôle de soignantes principales d'une autre personne. Elles consacrent beaucoup de leur temps à cette tâche, alors nous espérons qu'on ne va pas hausser l'âge d'admissibilité aux pensions.

La présidente : Je veux assurer aux femmes que le comité ne s'est nullement intéressé à la question de la hausse de l'âge minimal qu'il faut atteindre pour toucher une pension.

Avant de donner la parole au sénateur Stratton, je veux dire que, ce n'est pas dans mes habitudes de féliciter le gouvernement actuel, mais je pense que la mesure qu'il a prise et qui consiste à utiliser le régime fiscal pour déterminer qui devrait toucher le Supplément de revenu garanti est un bon pas en avant, même si la mesure ne permet pas d'aider tous les gens qui sont dans le besoin, puisqu'elle ne vise que les gens qui paient des impôts.

Le sénateur Stratton : Vous m'enlevez les mots de la bouche. Il y a deux ou trois choses parmi celles qui ont été dites que j'ai aimées. L'une de ces idées, c'est de permettre aux gens qui touchent une pension de retirer des REER sans être pénalisés. Je pense que nous devons prendre des mesures pour inciter les gens à retirer leurs REER. C'est quelque chose qu'il faut envisager avec sérieux, à mon avis. Deux d'entre vous avez fait cette recommandation, ce que j'ai trouvé intéressant.

L'autre proposition, c'est d'augmenter le SRG. Pour moi, nous ne devrions pas imposer les gens qui vivent dans la pauvreté. Cette idée m'a toujours consterné. Je pense qu'on pourrait s'attendre à ce que notre société augmente graduellement le seuil sous lequel les gens n'ont pas à payer d'impôt. J'espère que nous pourrions progresser résolument dans cette direction, parce que c'est à mon avis la meilleure façon d'aider les gens qui vivent dans la pauvreté. Ils ne devraient pas payer d'impôts.

En ce qui concerne le logement, nous avons créé des programmes de subventions du logement ou de construction de logements dans les années 1970. J'ai pris part au processus. Nous avons créé une énorme bureaucratie, en réalité, pour administrer ce programme. Si c'était à refaire aujourd'hui, je préférerais que ce soit par l'intermédiaire d'une prime ou d'une autre méthode qui consisterait à accorder de l'aide aux gens qui n'ont pas les moyens de se loger par l'intermédiaire du régime fiscal ou de subventions, plutôt que de construire des maisons pour eux. À mon sens, cette approche n'est pas la bonne.

J'aimerais entendre ce qu'ont à dire les témoins sur ces trois choses : le retrait d'une certaine somme des REER sans imposition, la hausse graduelle du niveau de revenu qui n'est pas imposé et une approche autre, en matière de logement, que de laisser le gouvernement s'en occuper.

Mme Dean : En ce qui concerne toute l'idée du logement et ce que les femmes et les gens dont le revenu est faible vivent en Colombie-Britannique, les loyers augmentent vraiment beaucoup. Le gouvernement provincial subventionne les loyers, et la subvention ne dépasse pas 700 \$ par mois. Évidemment, les loyers dépassent largement 700 \$ par mois.

Therefore, it is difficult to control a market that is volatile now in housing. The buildings are selling before they are built. There is little rental housing, especially in Vancouver. Around the province rents have gone up. We think they should take another look at the GIS and what they feel people in small towns need to live on because we do not feel that amount is adequate anymore. The low-income cut-off is much too low in today's market.

Having governments provide housing would be a great boon because governments can control the rent and ensure that people do not pay more than a third of their income in rent. That rent control would be another subsidy. It was used in the past and it worked. I do not know how they built a bureaucracy, but surely that can be avoided.

Mr. Hum: I will leave the RRSP question to my colleague. I will not talk about it at all because I will become too emotional and long-winded.

With respect to the second question, I will be brief. It is a matter of terminology. Most people are familiar with the positive income tax: anyone who earns income above \$1 million pays tax. Economists, in studying social programs, talk about the benefit reduction rate, which is that for every dollar earned, they lose \$1 of benefit, or 50 per cent, or whatever it is. We use jargon called "benefit reduction rate," but sometimes in our looser moments, we still call it effective tax rate because it is an effective tax.

Even though they may raise the GIS and make it tax exempt, that does not mean it is not subject to my jargon, a tax rate, because the provincial government would penalize the person by reducing their Pharmacare benefits, vision care and housing. From that point of view, as an economist, they are taxed.

I have also completed work on the housing issue. The issue raises one of the fundamental issues of social policy. To help a group, any group, do you do so by giving them money — because we are a market economy — so they can exercise choice in the market by what they want? In other words, if you give me the money, I buy the tie; if you do not like the tie, it does not matter because I like it. Or, do you give me a tie because you think I need a tie? This is called "in kind."

We have a mixed philosophy in Canada. With respect to health care, we give it in kind.

If someone is hit by a car, they do not ask them if they would like to go to a hospital or if they would like the money. They do not have that choice.

Il est donc difficile d'avoir une emprise sur le marché de l'immobilier, qui est volatile en ce moment. Les immeubles sont vendus avant d'être bâtis. On construit peu de logements locatifs, surtout à Vancouver. Partout dans la province, les loyers ont augmenté. Nous sommes d'avis que le gouvernement devrait réévaluer le SRG et ce dont, à son avis, les gens ont besoin pour vivre dans les petites villes, parce que nous pensons que la somme en question n'est pas suffisante. Le seuil du faible revenu est devenu beaucoup trop faible, compte tenu du marché.

Ce serait une très bonne chose que les gouvernements offrent des logements, parce que les gouvernements sont en mesure de déterminer les loyers et s'assurer que les gens ne consacrent pas plus du tiers de leur revenu au loyer. Fixer les loyers serait une autre forme de subvention. Ça a été fait dans le passé, et ça fonctionnait. Je ne sais pas comment on en est arrivé à créer une bureaucratie, mais je suis convaincue que cela peut être évité.

M. Hum : Je vais laisser mon collègue répondre à la question sur les REER. Je ne veux pas aborder la question du tout, parce que je vais m'emporter et parler trop longtemps.

Quant à la deuxième question, je vais y répondre brièvement. C'est une question de terminologie. La plupart des gens connaissent l'impôt positif : quiconque gagne plus d'un million de dollars par année paie cet impôt. Les économistes, lorsqu'ils étudient les programmes sociaux, parlent du taux de réduction des prestations, c'est-à-dire du fait que le bénéficiaire perd 1 \$ de prestation, ou 50 cents, peu importe pour chaque dollar gagné. Nous utilisons le terme de jargon « taux de réduction des prestations », mais lorsque nous n'y réfléchissons pas trop, nous utilisons encore « taux d'imposition réel », parce que c'est ce que c'est.

Même si le gouvernement majore le SRG et cesse de l'imposer, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'impôt réel, parce que le gouvernement provincial pénaliserait le bénéficiaire en réduisant ses avantages aux chapitres de l'assurance-maladie, des soins de la vue et du logement. De ce point de vue, celui de l'économiste, c'est un impôt.

J'ai également travaillé sur la question du logement. Elle soulève l'une des questions fondamentales du domaine des politiques sociales. Pour aider un groupe, peu importe lequel, on lui donne de l'argent — parce que notre économie est une économie de marché —, ce qui fait que les membres du groupe peuvent exercer leur choix et acheter ce qu'ils veulent sur le marché. En d'autres termes, vous me donnez de l'argent, et, avec cet argent, j'achète une cravate; si vous n'aimez pas la cravate, ça ne fait rien, parce que moi, je l'aime. Vaut-il mieux que vous me donniez une cravate parce que vous pensez que j'en ai besoin? C'est ce qu'on appelle l'aide « en nature ».

Nous pensons des deux façons, au Canada. Pour ce qui est des soins de santé, nous offrons de l'aide en nature.

Lorsqu'une personne se fait frapper par une voiture, on ne lui demande pas si elle veut aller à l'hôpital ou si elle veut de l'argent. On ne lui offre pas ce choix.

Housing, on the other hand, depending on the province, is something in between. Some provinces, like Manitoba, say they will bill them. Other provinces, I will leave them unnamed, say no, they will help them through the tax credit system and the person needing the house will buy it.

One difficulty, and I am not endorsing it, is that some studies show that when governments give the money to individuals in the name of empowerment, if the market does not respond by increasing supply — so that the supply of housing is fixed — this approach raises the level of rents. Economists show that these monies go into the hands of the landlords without increasing a single dwelling unit available for the target population. American studies have shown this impact, which was the motivation for some jurisdictions to say we will not go that route.

I hate to be such a downer, but life is complicated in social policy. There is a fine line in doing what you can. In response to Senator Keon, I am no longer a “big bang, I’ve-got-the-magic-bullet” kind of public policy analyst that I was in my salad days. I am becoming older.

Mr. Shillington: When you said RRSP withdrawals, was it tax-free or free from GIS clawback?

Senator Stratton: To me, clawback is a tax. It is the same thing.

Mr. Shillington: I already said what I think. RRSP withdrawals, up to a dollar limit, should be ignored by GIS. This issue is complicated. I could have come up with 12 recommendations easily on each of the programs, on problems. There is a \$2,000 pension credit. The first \$2,000 of pension income is tax-free. It is still clawed back. The first \$2,000 of withdrawals from a Retirement Income Fund, RIF, are free of income tax for those who are over 65 but not if they are under 65. However, there is no provision like that for RRSPs.

I regularly put on workshops and help people plan for retirement. Few people know that when they turn 65, immediately there is a tax advantage to take money out of a RIF rather than an RRSP. We have designed a road with so many potholes. Why do we not fill the potholes? Why do we not say, at age 65 the first \$2,000 of RRSP withdrawals are tax-free as well? Why would we bring in tax-free for income tax purposes but still claw them back only for the poor? I do not understand the thinking behind that approach.

Pour ce qui est du logement, cependant, en fonction des provinces, c’est quelque chose d’intermédiaire. Dans certaines provinces, par exemple au Manitoba, on refille la facture aux gens. Dans d’autres, que je ne vais pas nommer, on préfère les aider par l’intermédiaire de crédits fiscaux, et c’est la personne qui a besoin d’une maison qui en fait l’acquisition.

Un problème qui se pose — je ne dis pas que je suis d’accord —, c’est que certaines études montrent que, lorsque les gouvernements donnent de l’argent aux gens au nom de l’habilitation, si le marché ne réagit pas par une augmentation de l’offre — ce qui veut dire que l’offre de logements est stable —, cette démarche a pour effet de faire augmenter les loyers. Les économistes ont montré que l’argent revient aux propriétaires sans qu’il ne se construise une seule unité de logement de plus pour la population visée par la mesure. Des études réalisées aux États-Unis l’ont montré, et c’est ce qui fait que certaines administrations ont décidé de ne pas emprunter cette voie.

Je déteste tenir des propos aussi déprimants, mais la vie est compliquée quand on s’occupe de politiques publiques. Il est difficile de déterminer ce qui est possible et ce qui ne l’est pas. Pour répondre au sénateur Keon, je ne suis plus l’analyste des politiques publiques adepte des solutions spectaculaires et des panacées que j’étais dans ma jeunesse. Je vieilliss.

M. Shillington : Lorsque vous avez parlé des retraits des REER, s’agissait-il de sommes exemptes d’impôt ou de la récupération fiscale du SRG?

Le sénateur Stratton : À mon sens, la récupération fiscale est un impôt. C’est la même chose.

M. Shillington : J’ai déjà dit ce que je pense. À mon avis, on devrait pouvoir retirer une certaine somme de ses REER sans que cela change quoi que ce soit au SRG. C’est une question complexe. Je pourrais facilement formuler 12 recommandations concernant chacun des programmes en question, les problèmes. Il y a un crédit de 2 000 \$ relativement aux pensions. La première tranche de 2 000 \$ du revenu de pension n’est pas imposable. Elle fait cependant l’objet d’une récupération fiscale. La première tranche de 2 000 \$ des prélèvements dans un fonds de revenu de retraite ou FRR n’est pas imposable pour les gens âgés de 65 ans et plus, mais elle l’est pour les gens qui ont moins de 65 ans. Il n’y a par contre aucune disposition du genre en ce qui concerne les REER.

J’organise régulièrement des ateliers pour aider les gens à planifier leur retraite. Peu de gens savent que, dès qu’ils atteignent l’âge de 65 ans, ils peuvent profiter d’un avantage fiscal s’ils font des prélèvements dans un FRR plutôt que dans un REER. Nous avons bâti une route où il y a vraiment beaucoup de nids-de-poule. Pourquoi ne pas les boucher? Pourquoi ne pas décider que, pour les gens qui ont 65 ans et plus, la première tranche de 2 000 \$ de prélèvements dans les REER ne sera pas imposée non plus? Pourquoi prévoir des exemptions d’impôt aux fins fiscales, mais procéder ensuite à une récupération seulement chez les gens pauvres? Je ne comprends pas le raisonnement que sous-tend cette approche.

On tax credits, I gave a talk a year ago at a riding in Northern Ontario for a friend. He brought in many seniors, and I spoke twice that day. One topic was about increasing OAS and GIS. I agree with the sympathy, but remember these programs are basically a zero sum game. A gentleman or a woman age 30 who is earning \$20,000 a year pays more tax so that a senior with that income pays less tax. That is essentially the argument. The money must come from somewhere. Seniors were arguing for increased OAS and GIS. I agreed with them but asked them to recall that many young people out there were without good incomes. There are 150,000 Canadians aged 55 to 64 on welfare. In Ontario, a single person receives \$6,000 a year.

What are our priorities? We want to increase the financial circumstances of seniors, but that money must come from non-seniors. Many people see their income rise when they turn 65. They are on welfare, disability or some program. Their income will go up when they turn 65, so do we take money from people under 65? It is a balancing act.

The same situation applies to your tax proposal. These issues are complex. We must recognize that we must take money from some people, many of whom are not well off. I wish I had the numbers in front of me. A person starts paying income taxes as a single person under 65 at \$9,000 of income. Do we take money from those people to reduce taxes of other people whose income is higher. There are lots of problems.

OAS and GIS pay the same dollar benefit no matter where people live. They can live in downtown Ottawa, Toronto or Vancouver, but it does not buy the same standard of living. Maybe that is a problem; maybe it is not.

With respect to housing, I do not know enough about it, but many seniors retire with their home, and there is no effective way for them to turn that asset into an income stream. They can put a mortgage on the house or obtain a line of credit with the house as security, or they can have a reverse mortgage. The administrative costs and the interest rates vary dramatically. If there was an efficient way for people to turn home equity into an income stream, that might help some people. About two-thirds of people retire owning their own home.

En ce qui concerne les crédits d'impôt, j'ai fait une conférence l'an dernier dans une circonscription du nord de l'Ontario pour un ami. Il a invité beaucoup de personnes âgées, et j'ai présenté deux exposés ce jour-là. L'un des sujets que j'ai abordés, c'est l'augmentation des prestations de la SV et du SRG. Je suis d'accord pour dire qu'il faut être compatissant, mais n'oubliez pas que ces programmes sont en gros un jeu à somme nulle. Les hommes et les femmes de 30 ans qui gagnent 20 000 \$ par année paient davantage d'impôt pour que les personnes âgées qui ont le même revenu en paient moins. C'est essentiellement ça, le raisonnement. L'argent doit venir de quelque part. Les personnes âgées que j'ai rencontrées demandaient une augmentation des prestations de la SV et du SRG. J'étais d'accord avec elles, mais je leur ai demandé de garder à l'esprit le fait qu'il y a beaucoup de jeunes qui n'ont pas de bons revenus. Il y a 150 000 Canadiens qui ont entre 55 et 64 ans et qui vivent de l'aide sociale. En Ontario, une personne seule qui vit de l'aide sociale reçoit 6 000 \$ par année.

Quelles sont nos priorités? Nous voulons améliorer la situation financière des personnes âgées, mais l'argent dont nous avons besoin pour le faire doit venir des poches des autres. Il y a beaucoup de gens qui voient leur revenu augmenter lorsqu'ils atteignent l'âge de 65 ans. Ce sont des gens qui vivent de l'aide sociale, qui ont des prestations d'invalidité ou des prestations dans le cadre d'un autre programme. Leur revenu augmente lorsqu'ils atteignent l'âge de 65 ans, alors devons-nous prendre l'argent dans les poches des gens qui ont moins de 65 ans? C'est une question d'équilibre.

C'est la même chose pour votre proposition relative à l'impôt. Ce sont des questions complexes. Nous devons comprendre qu'il faut prendre l'argent quelque part, et que c'est souvent dans les poches de gens qui n'en ont pas beaucoup. J'aimerais avoir les chiffres devant moi. Une personne seule de moins de 65 ans paie de l'impôt à partir du moment où elle gagne 9 000 \$ par année. Faut-il prendre l'argent dans les poches de ces gens pour faire diminuer l'impôt des gens dont le revenu est plus élevé? Il y a beaucoup de problèmes.

Les prestations de la SV et de SRG sont les mêmes peu importe le lieu de résidence. Que les bénéficiaires habitent au centre-ville d'Ottawa, de Toronto ou de Vancouver ne change rien, les sommes sont les mêmes, mais elles ne permettent pas de maintenir le même niveau de vie partout. Cela pose peut-être problème, mais peut-être que non.

En ce qui concerne le logement, je ne sais pas suffisamment de choses sur cette question, mais beaucoup de personnes âgées ont une maison au moment de la retraite, et elles n'ont aucun moyen efficace de faire de ce bien une source de revenu. Elles peuvent hypothéquer la maison ou obtenir une marge de crédit en donnant la maison en garantie, ou encore elles peuvent obtenir un prêt hypothécaire inversé. Les frais d'administration et les taux d'intérêt varient beaucoup. S'il y avait un moyen efficace pour les gens de transformer leur capital immobilier en source de revenu, cela pourrait être utile dans certains cas. Environ le tiers des gens qui prennent leur retraite ont une maison.

Some people think that RRSPs are a great alternative for people who do not have a pension plan. It is true that for high-income people who do not have a pension plan, that option is great. Eighty per cent of RRSP assets are owned by people who have a pension plan. The vast majority of RRSP assets do not prevent poverty. They supplement the income of people who would have been all right anyway.

For the people who have a pension plan, RRSPs work great. It supplements their income and we subsidize it with the tax system. For people who do not have a pension plan, they are probably on GIS, and RRSPs are the worst possible way for them to save for retirement.

Senator Stratton: When I say, take people off the tax rolls at the lower level, I mean all people, not only young or old. I am not identifying only seniors, but everyone.

With respect to housing, Manitoba has rent control. We still have it. Guess what, multiple housing is not built because it is controlled, so there is the availability problem. The vacancy rate in Manitoba is extremely low, so as a result, little is available for people to rent.

I do not believe in governments taking that approach because, in my experience, living in Manitoba shows it does not work.

The Chair: I think some Manitobans would disagree on that particular issue.

Senator Cools: I thank both witnesses for coming before us and bringing their particular set of professional skills to the table.

I am interested in the notion that the GIS has created — I think Mr. Shillington used the term — a poverty trap.

Since your specialty is crunching numbers, I wonder if either of you, Dr. Shillington or Dr. Hum, has ever looked at the phenomenon of comparing the cost to the government of clawing back this money and the quantum of money clawed back.

Mr. Shillington, you take the view that \$4,000 should be the number based on the notion that the GIS should be structured like the child tax benefit. You take the position, and you recommend to us, that there should be a value of \$4,000 per year of income that is ignored by the GIS before they start to claw back.

I think of the staff, the paperwork and the endless man-hours to claw back a remarkably small amount of money. Have any of you ever performed that analysis, looking at the number of people? We all know that bureaucracies are huge, and sometimes

Il y a des gens qui pensent que les REER sont une excellente solution de rechange pour les gens qui n'ont pas de régime de pension. C'est vrai que pour les gens qui gagnent beaucoup d'argent et qui n'ont pas accès à un régime de pension, c'est une excellente option. Quatre-vingt pour cent des REER appartiennent à des gens qui ont accès à un régime de pension. La vaste majorité des sommes versées dans des REER ne servent pas à prévenir la pauvreté. Elles servent à compléter le revenu de gens qui s'en tirent déjà bien.

Pour les gens qui ont accès à un régime de pension, les REER sont une très bonne chose. Ils leur permettent d'arrondir leur revenu, et nous subventionnons cela à même le régime fiscal. Pour les gens qui n'ont pas accès à un régime de pension, ils bénéficient pour la plupart du SRG, et les REER sont le pire outil d'épargne pour la retraite qui s'offre à eux.

Le sénateur Stratton : Lorsque je parle de ne pas imposer les gens qui gagnent peu d'argent, je parle de tout le monde, et non seulement des jeunes ou des vieux. Je ne parle pas seulement des personnes âgées; je parle de tout le monde.

En ce qui concerne le logement, au Manitoba, les loyers sont déterminés par la province. C'est encore comme ça. Devinez quoi? On ne construit pas d'édifices à logements multiples à cause de cela, ce qui fait qu'il y a un problème d'accessibilité. Le taux d'inoccupation est extrêmement faible au Manitoba, et, par conséquent, les gens qui cherchent à louer un appartement ont peu de choix.

Je ne crois pas que ce soit une bonne idée pour les gouvernements d'adopter cette approche, parce que, d'après mon expérience au Manitoba, elle ne fonctionne pas.

La présidente : Je crois qu'il y a certains Manitobains qui seraient en désaccord là-dessus.

Le sénateur Cools : Je remercie les deux témoins de s'être joints à nous pour nous faire profiter de leurs compétences professionnelles particulières.

L'idée que le SRG a créé — je pense que c'est M. Shillington qui a utilisé le terme — un cercle vicieux de la pauvreté m'intéresse.

Comme votre spécialité, c'est l'analyse des chiffres, je me demande si l'un d'entre vous, M. Shillington ou M. Hum, a déjà comparé ce qu'il en coûte au gouvernement de récupérer cet argent et la somme d'argent récupérée.

Monsieur Shillington, vous êtes d'avis que le chiffre devrait être de 4 000 \$, d'après l'idée que le SRG devrait être structuré comme la prestation fiscale pour enfants. Vous affirmez, et c'est ce que vous nous recommandez, qu'il devrait y avoir une tranche de 4 000 \$ du revenu annuel qui soit exclue du calcul de la récupération du SRG.

Je pense au personnel, à la paperasse et au nombre d'heures de travail que la récupération d'une somme d'argent remarquablement petite exige. Avez-vous déjà effectué cette analyse, évalué le nombre de personnes? Nous savons tous que

the actual sums of monies recovered are remarkably small. Has anyone performed an analysis that would support such a recommendation?

Mr. Hum: I have completed two related pieces of work but they are not exactly on that program.

During an earlier life when there was such a thing as a family allowance, and before the introduction of what is now called the child tax credit that was based upon family allowance. The child tax credit is essentially means tested whereas the family allowance was automatic. If you trusted Canada Post, all it cost was the price of a stamp to deliver it, against the cost of the bureaucracy of the tax system to calculate this credit. My staff calculated at that time the difference between the two alternatives of delivering the family allowance or the child tax credit, and the ratio was 35 to 1. In other words, it cost \$35 more to deliver it through that system than mailing out the checks — depending on the price of postage. I would suggest, if I had a chance, that we should follow the family allowance approach and give the GIS in the same way.

How much money did the program cost? I did not calculate it for one program. I am an academic, and I do not know who will call me next, so I did it for all social programs in Canada. If we took the amount of money we spent on all social programs, and this is an exercise, and delivered it all through what I call a modified refundable tax credit scheme, which is the current language for GAI, non-pre-means-tested delivery, how much poverty reduction could we achieve by taking that approach? I calculated that number. I do not have the numbers in front of me, but I hasten to add that many of these programs are put in place, and while they have a significant anti-poverty objective, many people claim that objective is not their sole or sometimes primary objective. One has to be reasonably careful here. With the OAS and CPP, I offer a tentative, half-baked answer to Mr. Shillington's puzzle about why government likes these high tax rates because the texture is different when I appear before a series of people in regard to Department of Finance matters. They basically want different things.

In a study I conducted to celebrate the Carter commission — I do not know if any of you remember that. You must be as old I am, Senator Carstairs.

The Chair: I am indeed.

Mr. Hum: There was the recommendation, which is somewhat of a custom rather than a law in finances, that the marginal tax rate should never exceed 50 per cent. The thinking is that it is unseemly that any Canadian should work and take home less than half their pay. It was not written in the constitution, but that was the rule.

les bureaucraties sont énormes, et que, dans certains cas, les sommes d'argent récupérées sont remarquablement petites. Quelqu'un a-t-il effectué une analyse qui appuierait une recommandation du genre?

M. Hum : J'ai fait deux études connexes, mais qui ne portent pas précisément sur ce programme.

Dans une vie antérieure, lorsqu'une chose comme l'allocation familiale existait, et avant l'introduction de ce qu'on appelle maintenant la prestation fiscale pour enfants, c'était fondé sur l'allocation familiale. La prestation fiscale pour enfants est essentiellement calculée en fonction du revenu, tandis que l'allocation familiale était accordée automatiquement. Si vous vous fiez à Postes Canada, tout ce que la prestation de cette allocation coûtait, c'était le prix du timbre, comparativement aux coûts liés au calcul de cette prestation par la bureaucratie du régime fiscal. Mes employés ont calculé à l'époque la différence entre les deux options, l'allocation familiale et la prestation fiscale pour enfants, et le rapport était de 35 pour 1. En d'autres termes, il en coûtait 35 \$ de plus pour accorder l'aide dans le cadre de ce système que de poster les chèques — selon le prix du timbre. Je proposerais, si j'en avais l'occasion, que nous adoptions l'approche de l'allocation familiale pour la prestation du SRG.

Combien le programme en question coûtait-il? Je n'ai pas fait le calcul pour un seul programme. Je suis un chercheur universitaire, et je ne sais pas qui est la prochaine personne qui va m'appeler, alors je l'ai fait pour tous les programmes sociaux au Canada. Si nous prenions tout l'argent que nous consacrons à l'ensemble des programmes sociaux — et c'est un exercice —, et que nous le distribuions en entier par l'intermédiaire de ce que j'appelle un crédit d'impôt remboursable modifié, c'est-à-dire l'expression qu'on utilise actuellement pour parler du RAG, sans évaluer le revenu des bénéficiaires au préalable, à quel point pourrions-nous réduire la pauvreté? J'ai calculé le chiffre. Je n'ai pas les chiffres devant moi, mais je dois dire que bon nombre de ces programmes sont mis en place, et que, s'ils s'assortissent d'un objectif important de lutte contre la pauvreté, beaucoup de gens affirment que cet objectif n'est pas leur seul objectif ou encore leur objectif principal. Il faut être raisonnablement prudent ici. Pour ce qui est de la SV et du RPC, je fais une tentative de réponse improvisée à l'énigme posée par M. Shillington quant à la raison pour laquelle le gouvernement aime bien ces taux d'imposition élevés, parce que la situation est différente lorsque je témoigne devant des gens au sujet de questions relatives au ministère des Finances. En gros, ils ne veulent pas les mêmes choses.

Dans une étude que j'ai menée pour célébrer la commission Carter — je ne sais pas si quelqu'un d'entre vous s'en souvient... Vous devez bien avoir le même âge que moi, sénateur Carstairs.

La présidente : Oui, effectivement.

M. Hum : Il y avait la recommandation, qui est en quelque sorte davantage une coutume qu'une loi en finance, selon laquelle le taux marginal d'imposition ne devrait jamais excéder 50 p. 100. Le raisonnement, c'est qu'il est invraisemblable que quiconque au Canada travaille pour toucher moins de la moitié de son salaire brut. Ce n'est pas enchâssé dans la constitution, mais c'était ça la règle.

I was at pains to try to explain why the government prefers sometimes lower than 50 per cent and sometimes higher. My only explanation is, am I in Tunney's Pasture or in the Department of Finance because when taxing citizens, the government tries to have low tax rates on the grounds that they do not want to distort or discourage saving, entrepreneurship and work effort. When the government gives money to citizens, although they call it a benefit taxation rate, they want to limit the amount of their generosity, and the way to achieve that is to have a high tax-back rate on their other sources of income, which, for privacy reasons they have no idea what they receive.

Depending on whether they are taking or giving, the government stance is asymmetrical. In these programs, I think the one exception is the one before your committee, which is the GIS. The spectre, the phantom, the fear, the boogeyman is gone that these seniors will somehow withdraw from the labour force in great numbers so that Canada's productivity will plunge, so therefore I think we have some manoeuvre room here, but what you might want to recommend would not possibly fly with the rest of the demographic group. That is a partial explanation.

Senator Cools: Would you like to add to that answer, Mr. Shillington? I have heard many confessions from many different government people who often tell me that sometimes the cost to retrieve \$1,000 is maybe \$100,000. It is not often we have people before us who have thought about this issue or might attempt to cost it. I am interested in this cost.

Mr. Shillington: I wish I had a better handle on what the actual administrative costs are for GIS. Bill C-36 will make the application process for GIS much easier. That provision was the one good thing about Bill C-36. There were other negatives, but I do not have the time.

The application process will become easier for GIS, and I suspect that the administrative cost for GIS is low once an income tax system is in place because the income tax system collects the information that determines the benefit. Now it is a couple of lines of code on a computer program. If they were to accept my proposal of excluding, they need only change three or four lines, literally, of computer code to give a different amount.

If the alternative is that we mail the GIS cheque and do not claw back at all, the GIS will cost the same as OAS, where roughly the same amount of money is sent to everyone except high income. OAS is \$25 billion roughly and GIS is \$6 billion. To turn GIS into a universal benefit that is not clawed back from

J'avais beaucoup de difficulté à expliquer pourquoi le gouvernement préfère parfois un taux inférieur à 50 p. 100, et parfois un taux supérieur à 50 p. 100. Ma seule explication, c'est : est-ce que je suis au pré Tunney ou au ministère des Finances, parce que, lorsqu'il s'agit des impôts des citoyens, le gouvernement essaie de les maintenir bas, puisqu'il ne veut pas créer une distorsion ou un facteur dissuasif quant à l'épargne, l'entrepreneuriat et l'effort de travail. Lorsque le gouvernement donne de l'argent aux citoyens, même s'il appelle cela un taux d'imposition des prestations, il veut mettre une limite à sa générosité, et le moyen d'y parvenir, c'est de fixer un taux de récupération fiscal élevé relativement aux autres sources de revenu, pour lesquelles il n'a aucune idée de ce qu'il perçoit, en raison de considérations relatives à la protection des renseignements personnels.

Le point de vue du gouvernement n'est pas le même selon qu'il donne ou qu'il prend. Pour ce qui est des programmes en question, je pense que la seule exception, c'est celle que le comité examine, le SRG. Le spectre, le fantôme, la peur et le bonhomme sept heures sont disparus : on ne pense plus que les personnes âgées vont prendre leur retraite massivement, ce qui va faire chuter la productivité du pays. Je pense donc que nous avons une certaine marge de manoeuvre à cet égard, mais ce que vous souhaitez peut-être recommander ne va peut-être pas passer auprès du reste du groupe démographique. C'est une explication incomplète.

Le sénateur Cools : Aimeriez-vous ajouter quelque chose, monsieur Shillington? J'ai entendu les confessions de beaucoup de gens du gouvernement qui m'ont dit qu'il en coûte parfois 100 000 \$ pour récupérer 1 000 \$. Ce n'est pas souvent que nous recevons des gens qui ont réfléchi à la question ou qui peuvent être en mesure de mettre un chiffre là-dessus. Ce chiffre m'intéresse.

M. Shillington : J'aimerais avoir une meilleure idée de ce qu'il en coûte vraiment pour administrer le SRG. Le projet de loi C-36 va rendre le processus de demande de prestations du SRG beaucoup plus simple. La disposition qui va avoir cet effet était la seule bonne chose dans le projet de loi C-36. Il y avait aussi des choses négatives, mais je n'ai pas le temps d'en parler.

Le processus de demande de prestations du SRG va être plus simple, et j'imagine qu'il n'est pas très coûteux d'administrer le SRG une fois le régime fiscal en place, puisque celui-ci permet de recueillir l'information nécessaire pour établir le montant des prestations. Aujourd'hui, il ne s'agit plus que de deux ou trois lignes de code dans un programme informatique. Si l'on devait adopter ma proposition d'exclusion, on n'aurait qu'à modifier trois ou quatre lignes de code, vraiment, pour accorder des prestations d'un montant différent.

Si l'autre solution, c'est d'envoyer un chèque du SRG sans aucune récupération fiscale, alors le SRG va coûter la même chose que la SV, dont le montant est à peu près le même pour tout le monde, sauf pour les gens dont le revenu est élevé. En gros, la SV coûte 25 milliards de dollars, et le SRG, 6 milliards de dollars.

anyone increases the cost by \$20 billion. I am sure it does not cost \$20 billion to administer, if that is the alternative you contemplate.

Senator Cordy: I thank the four of you this afternoon because you have put a lot of work into your presentations and given us some wonderful recommendations.

Mr. Shillington, I have read through some of the stories you have given us today, and I wonder how one legislates common sense. Senator Callbeck has brought forward an inquiry as to the number of people who do not collect Canada Pension, and yet you tell us that in Quebec, the number not receiving QPP is virtually zero. You have given anecdotal evidence here of people speaking to people within the department. You have given information to Senator Callbeck who is asking questions to a departmental person. The department has all the figures in front of them for Canada Pension and OAS, and yet they are not telling people they are eligible. Some stories in your documentation are sad, where people could have used CPP and OAS. What do we do? Do we legislate that a person on the receiving end of the phone call must give out this information? Is that action really necessary?

Mr. Shillington: You are a parliamentarian; I am not. The department reports to you, and only through you to me. Fortunately for them, they do not report to me.

If you read the brief, you know that in answer to a question last month, it was reported that when somebody phones and applies for old age security, they do not tell them about their Canada Pension Plan, and that is their knowing policy to not tell them. When I appeared a couple of months ago, I told a long story about Ernestine, who applied for Canada Pension Plan at age 91, having applied for old age security, and having applied for CPP survivor benefits because her husband died, so the department had several opportunities. She was receiving OAS. They knew she was eligible for CPP. She did not trip over this eligibility until she was 91. They gave her 11 months of retroactive benefits, and that was it. She lost out on \$50,000 before interest, and who knows what after interest.

If I had control of the legislation, I would put in financial incentives. The government pays full retroactive benefits plus interest, if they knew the person was eligible, plus a penalty on the fund. I do not understand the motivation at all.

Transformer le SRG en prestation universelle sans récupération fiscale ferait passer son coût à 20 milliards de dollars. Je suis sûr qu'il en coûte moins pour l'administrer, si c'est la solution que vous envisagez.

Le sénateur Cordy : Je vous remercie tous les quatre d'être ici cet après-midi, parce que vous avez très bien préparé vos exposés et parce que vous nous avez fait part de recommandations extraordinaires.

Monsieur Shillington, j'ai lu certaines des histoires qui se trouvent dans le document que vous nous avez remis aujourd'hui, et je me demande comment on procède pour faire des lois fondées sur le bon sens. Le sénateur Callbeck a parlé d'une enquête sur le nombre de personnes qui ne touchent pas leur pension du RPC, mais vous nous dites que, au Québec, le nombre de personnes admissibles aux prestations de la RRQ et qui ne les touchent pas est pratiquement nul. Vous nous avez raconté que les gens discutent avec d'autres au ministère. Vous avez donné de l'information au sénateur Callbeck qui pose des questions à une personne du ministère. Le ministère a tous les chiffres devant lui en ce qui concerne le Régime de pensions du Canada et la SV, mais il n'informe pas les gens du fait qu'ils sont admissibles à des prestations. Certaines des histoires qui figurent dans votre document sont tristes, ce sont les histoires de gens qui auraient eu besoin du RPC et de la SV. Que faire? Devons-nous faire une loi pour que les gens qui reçoivent les appels soient forcés de diffuser l'information? Est-ce vraiment nécessaire?

M. Shillington : C'est vous qui êtes parlementaire, pas moi. Le ministère vous rend des comptes, et il m'en rend seulement par votre entremise. Les gens du ministère sont chanceux de ne pas avoir à me rendre de comptes à moi.

Si vous avez lu le mémoire, vous savez que, en réponse à une question posée le mois dernier, quelqu'un a expliqué que lorsqu'une personne téléphone pour présenter une demande de pension de la Sécurité de la vieillesse, l'agent ne dit rien au sujet du Régime de pensions du Canada, et c'est la politique convenue de ne rien dire à ce sujet. Lorsque j'ai témoigné il y a deux ou trois mois, j'ai raconté longuement l'histoire d'Ernestine, qui a présenté une demande dans le cadre du Régime de pensions du Canada à 91 ans, une demande de prestations de la Sécurité de la vieillesse et une demande de prestations du survivant du RPC parce que son mari était décédé, ce qui veut dire que le ministère a eu plusieurs occasions de l'informer. Elle a reçu des prestations de la SV. Les agents savaient qu'elle était admissible au RPC. Elle ne s'en est pas aperçue avant d'avoir 91 ans. On lui a accordé 11 mois de paiements rétroactifs, un point c'est tout. Elle a perdu 50 000 \$ sans compter les intérêts, et qui sait combien en comptant les intérêts.

Si je pouvais faire les lois, je prévoiserais des mesures d'incitation financières. Le gouvernement devrait payer rétroactivement toutes les prestations plus les intérêts, dans le cas où l'on savait qu'une personne était admissible à ces prestations, plus une pénalité à même le fonds. Je ne comprends pas du tout le motif.

I ran into this with the GIS story. At that time, 300,000 seniors were eligible for GIS, and it was known who they were. The reason given originally for not telling them was that it would violate their privacy.

The Chair: I thank all of you today. You can be assured that some of your concrete and positive recommendations will find themselves in our report, which we hope to table in an interim form sometime later in March and in a final form, hopefully, sometime in September.

The committee adjourned.

J'ai vu la même chose dans l'affaire du SRG. À l'époque, 300 000 personnes âgées étaient admissibles au SRG, et on connaissait leur identité. La raison donnée au départ pour justifier qu'on ne leur a rien dit, c'est que cela allait à l'encontre de la protection des renseignements personnels.

La présidente : Merci à tous de votre participation. Vous pouvez être sûrs que certaines de vos recommandations concrètes et positives vont figurer dans notre rapport, dont nous espérons déposer la version provisoire vers la fin mars et la version finale, vers le mois de septembre.

La séance est levée.

Informetrica Limited:

Richard Shillington, Senior Associate.

Women Elders in Action (by videoconference):

Alice West, Chair;

Elsie Dean, Researcher;

Jan Westlund, Coordinator.

Informetrica Limited :

Richard Shillington, conseiller délégué principal.

Women Elders in Action (par vidéoconférence) :

Alice West, présidente;

Elsie Dean, attachée de recherche;

Jan Westlund, coordinatrice.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Monday, February 11, 2008

Statistics Canada:

René Morissette, Assistant Director, Research Business and Labour
Market Analysis Division;

Garnett Picot, Director General, Socio-Economic and Business
Analysis;

Ted Wannell, Assistant Director, Labour and Household Analysis
Division.

As individuals:

John Myles, Canada Research Chair and Professor of Sociology,
University of Toronto;

Derek Hum, Professor of Sociology, University of Manitoba.

Human Resources and Social Development Canada:

Maxime Fougère, Assistant Director, Labour Market Research and
Forecasting.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le lundi 11 février 2008

Statistique Canada :

René Morissette, directeur adjoint à la recherche, Division de
l'analyse des entreprises et du marché du travail;

Garnett Picot, directeur général, Analyse socio-économique et
commercial;

Ted Wannell, directeur adjoint, Division de l'analyse des enquêtes
des ménages et du travail.

À titre personnel :

John Myles, chaire de recherche et professeur de sociologie,
Université de Toronto ;

Derek Hum, professeur de sociologie, Université de Manitoba.

Ressources humaines et Développement social Canada:

Maxime Fougère, directeur adjoint, Prévision et recherche sur le
marché du travail.

(Suite à la page précédente)